Précis d'observations pratiques sur les maladies de la lymphe, ou affections scrophuleuses et rachitiques, etc / [M.A. Salmade].

Contributors

Salmade, M. A. 1766-1838.

Publication/Creation

Paris : Merlin, 1810.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/gnwprh8h

License and attribution

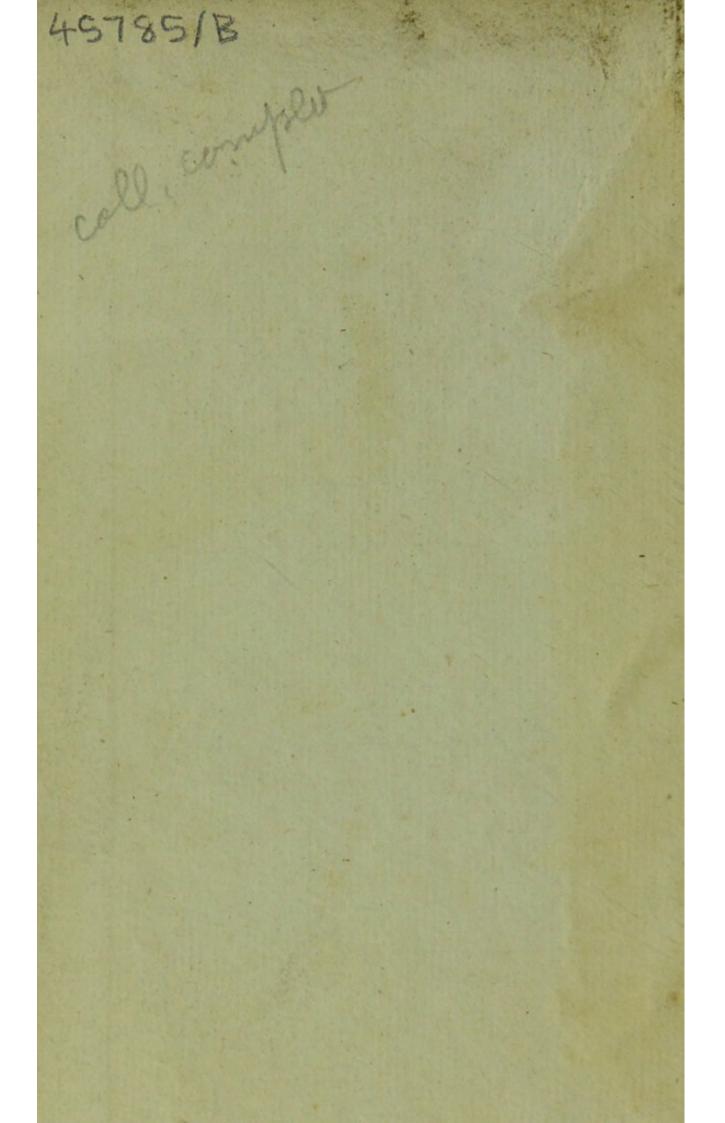
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

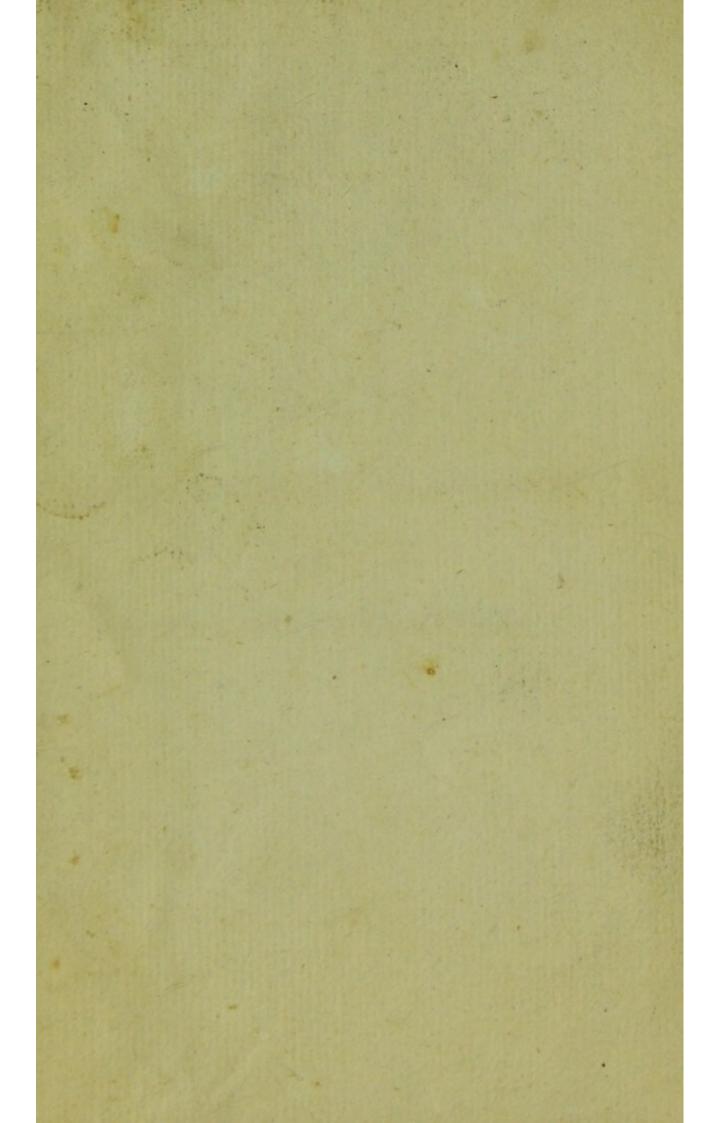
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

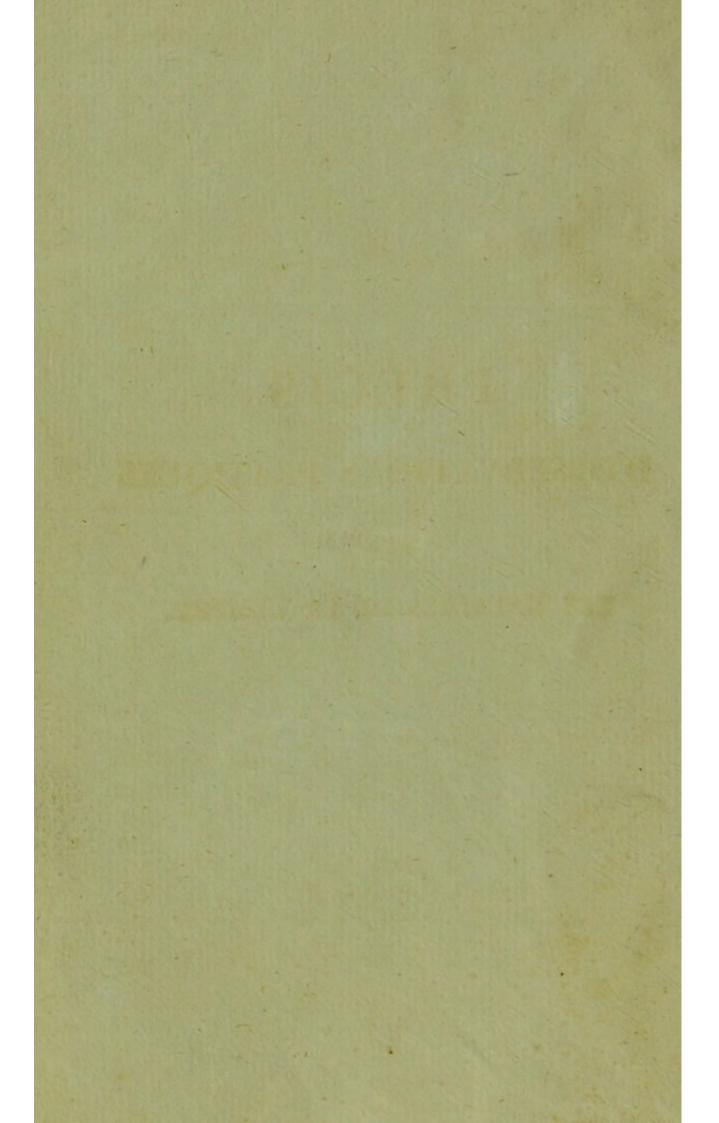


Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org







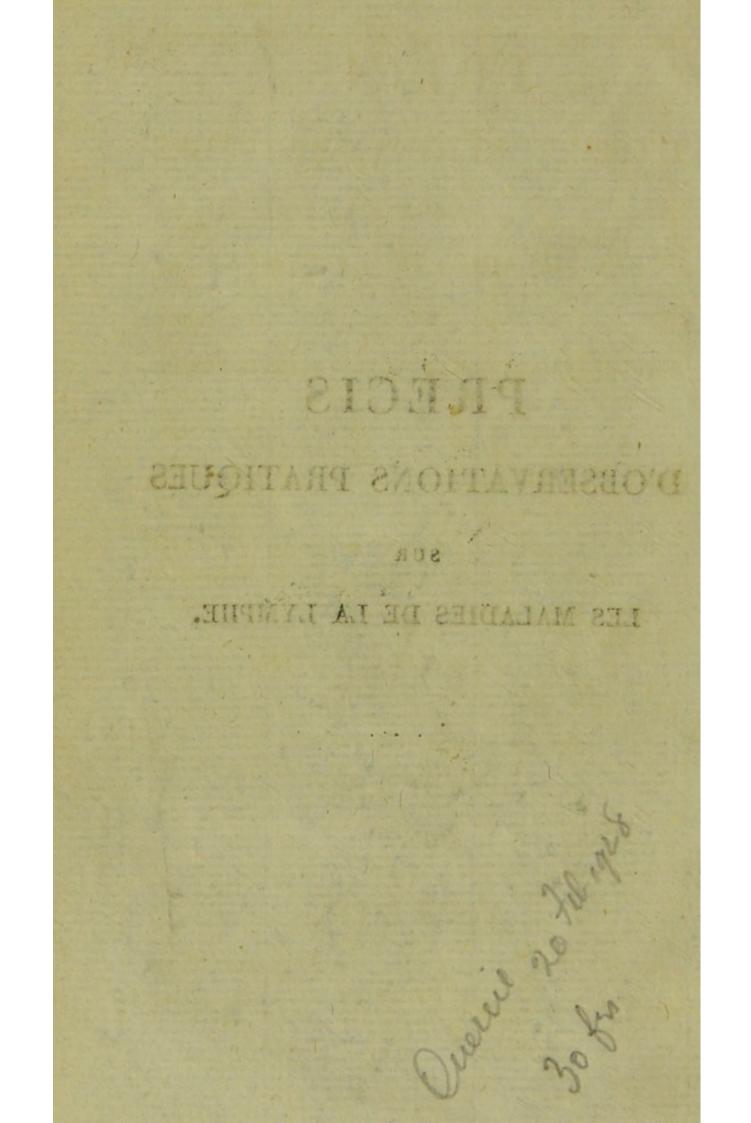


PRÉCIS

D'OBSERVATIONS PRATIQUES

SUR

LES MALADIES DE LA LYMPHE.



PRÉCIS

D'OBSERVATIONS PRATIQUES

SUR

LES MALADIES DE LA LYMPHE,

OU

AFFECTIONS SCROPHULEUSES ET RACHITIQUES, etc.

PAR M. A. SALMADE,

Docteur en Médecine, Membre de la Société de Médecine de Paris, de la Société académique de Médecine, de la Société médicale d'Emulation, Membre du Comité central de Vaccine établi près S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, etc.

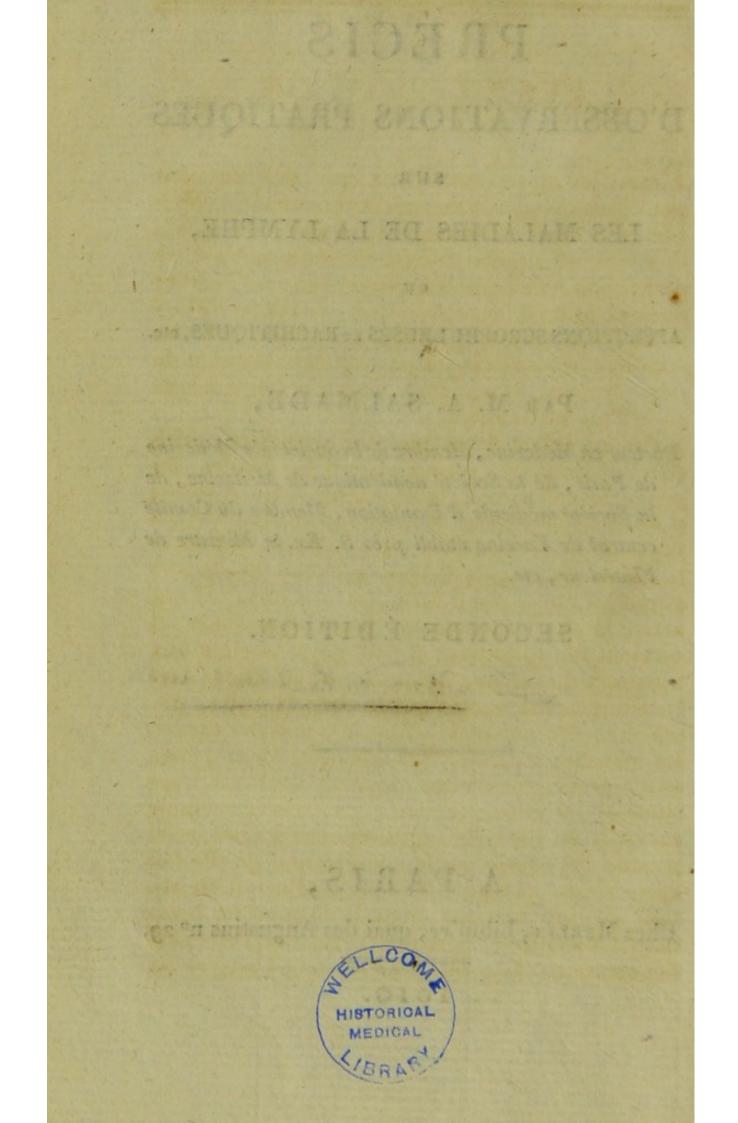
SECONDE ÉDITION.

Durbois du haufbril, misid.

A PARIS,

Chez MERLIN, Libraire, quai des Augustins nº 29.

1810.



AVANT-PROPOS.

PARMI les maux nombreux qui reconnoissent pour cause le vice du système lymphatique, l'affection scrophuleuse est sans contredit celle qu'on doit le plus redouter. Fréquemment accompagnée du rachitis, elle laisse trop souvent au petit nombre de ceux dont elle épargne la vie, de tristes difformités qui se transmettent et se perpétuent dans les familles, leur impriment un caractère sensible de dégénération, et tendent à dégrader en quelque sorte l'espèce humaine.

Par un effet de sa mobilité singulière, cette affection tantôt se borne à infecter les glandes, les gonfle, les enflamme et les change en autant d'abcès; d'autres fois elle étend ses ravages jusque sur les parties les plus dures, ramollit ou carie les os, et devient la source d'une foule d'autres maladies. Si elle engorge les corps glanduleux des poumons, ce qui arrive le plus fréquemment dans l'adolescence, il survient des phthisies; si elle porte atteinte aux vaisseaux du système dermoïde, les affections dartreuses ou chancreuses qui en sont la suite, démontrent évidemment l'affinité des scrophules avec les maladies cutanées. Attaque-t-elle les os plats, entr'autres ceux du crâne, bientôt elle désunit leurs sutures, les écarte et donne à la tête un volume excessif, ou bien elle augmente leur épaisseur, et produit l'épilepsie par la compression qu'elle fait éprouver au cerveau. Souvent elle se manifeste autour des articulations, et de là naissent les luxations consécutives, l'ankilose, l'exostose, l'atrophie des membres. Mais elle tend sur-tout à altérer les

os spongieux, tels que les vertèbres. Quand elle travaille à les détruire, elle forme de profonds ulcères, toujours très-dangereux : lorsqu'elle les gonfle, la moelle épinière se trouve comprimée, et cette altération est presque toujours suivie de la paralysie d'une partie du corps. Enfin le plus souvent elle déjette et contourne la colonne dorsale de manière à former des gibbosités.

Tels sont en général les troubles divers qu'excitentle plus ordinairement dans l'économie animale, les affections scrophuleuse et rachitique ; affections que l'on regarderoit à tort comme contagieuses, mais qui proviennent presque toujours d'un vice héréditaire.

Toutefois, en publiant de nouveau ce Précis d'Observations sur les maladies du système lymphatique, nous nous sommes abstenus d'énumérer toutes les causes qui peuvent les produire, et tous les genres de traitemens qu'on a mis en usage, quelques effets heureux qu'on ait pu en obtenir. Plusieurs auteurs ont parfaitement traité ces deux points, et nous ne pourrions faire qu'une inutile répétition de ce qu'ils ont dit il y a long-temps.

Ainsi, après avoir esquissé rapidement la nature, les symptômes et les principales causes des scrophules et du rachitisme, après avoir présenté sous un point de vue général le genre de traitement que nous avons cru devoir adopter pour la plupart des cas qui se sont offerts à notre pratique, et avoir appuyé cet exposé succinct par l'histoire des ouvertures de cadavres qui démontrent évidemment les altérations morbifiques dépendantes de la constitution scrophuleuse ou rachitique, nous nous sommes bornés, comme on le verra, à tracer successivement le tableau de plusieurs maladies scrophuleuses et rachitiques dont nous avons suivi le

AVANT-PROPOS.

cours, et à indiquer les moyens curatifs auxquels nous avons constamment donné la préférence, et dont il nous paroît d'autant plus important de propager l'emploi, qu'ils ont presque toujours amené la guérison.

Renonçant à toutes les suppositions d'une théorie vague et systématique, nous n'avons présenté que des faits, seules richesses positives qu'on puisse rassembler; c'est par eux que nous espérons ajouter encore aux lumières que la plupart des praticiens ont déjà répandues sur la manière la plus avantageuse de traiter ces affections.

Pour mettre plus de clarté dans ce Recueil, nous avons divisé les observations qu'il renferme en trois parties, suivant que les scrophules se trouvoient ou simples, ou compliquées, soit avec le rachitis, soit avec l'affection chancreuse.

Quant aux remèdes, tels que les amers, les antiscorbutiques et les mercuniaux, les seuls que l'expérience nous a démontrés être les plus efficaces, nous avons eu le soin de les entremêler, ou de les modifier suivant l'âge, le sexe et le tempérament des malades, en les associant à des frictions sèches, à l'usage des bains tièdes, à un exercice modéré; enfin, à un régime tonique capable de ranimer les forces languissantes, moyen salutaire et qu'il est d'autant plus essentiel de ne pas négliger, que tout ce qui est propre à affoiblir contribue puissamment aux progrès de la maladie.

Il ne faudroit cependant pas conclure de l'usage presque exclusif que nous avons fait de ces remèdes, que nous n'ajoutons aucune confiance à la vertu de beaucoup d'autres médicamens dont quelques auteurs ont fait le plus grand éloge pour le traitement des maladies scrophuleuses. Si nous avons estimé qu'il étoit plus prudent de nous en

AVANT-PROPOS.

tenir au petit nombre de ceux qui nous ont constamment réussi, nous n'en sommes pas moins persuadés qu'on peut traiter, avec une heureuse issue, une même maladie par des méthodes différentes, pourvu qu'on sache les approprier aux indications qui se présentent.

On reconnoîtra encore que nous avons trèsrarement eu recours aux machines connues sous le nom de corps, de colliers, de bottines, etc., bien moins propres en général à redreser la nature qu'à en contrarier la marche, et à en retarder le développement. Si nous les avons appelés quelquefois à notre secours, au moins les avons-nous associés à des remèdes intérieurs; et c'est à cette réunion de moyens qui se secondent mutuellement les uns par les autres, que nous avons dû nécessairement attribuer les divers succès que nous avons obtenus. En effet, si l'on se bornoit uniquement à l'emploi des machines, bien loin d'en retirer quelqu'avantage on s'exposeroit à porter les plus grands désordres dans l'économie animale; car il n'est pas au pouvoir du médecin de maîtriser la nature, et s'il veut réprimer de vive force les courbures de l'épine, et le developpement contre nature des os, il risque toujours de les voir s'accroître à l'intérieur et causer des maux encore plus funestes.

d'autant plus essentiel do de pas ad diger, que tont coqui est propie à alloiblir contribué puissemment

Les statistique de print pas conclure de l'usage

molides, que note l'anostons aucune conflance a

la volta del los dello d'autres m'dicamens dent

quelques mut ours out fait le plus grand elogo pour

le calification d'a matadice serro and uses. Si nons avons estim d'au i écoit plus prudent de nous en

crisplant at all and

10 36

vij

OBSERVATIONS

PRATIQUES

SUR

LES MALADIES SCROPHULEUSES.

L n'est pas possible de douter que l'origine des écrouelles ou scrophules, ne remonte aux temps les plus reculés. Hippocrate en avoit connoissance, et ce qu'en ont dit après lui les médecins de différens pays, sert complètement à prouver cette opinion. Ils les faisoient dépendre d'une humeur froide qui afflue des diverses parties du corps vers les glandes; de là cette dénomination d'humeurs froides sous laquelle on les désigne vulgairement.

Cette maladie s'est manifestée dans tous les lieux; elle attaque toutes les parties du corps humain; elle a été traitée de toutes les manières, et l'on n'est pas encore parvenu à la détruire. C'est principalement l'enfance qu'elle assiége, et elle est regardée le plus souvent comme héréditaire. Les adultes y

sont également sujets , mais beaucoup moins que les enfans ; les habitans des villes y sont exposés comme ceux des villages. Elle se communique aussi trèsaisément des nourrices aux enfans qu'elles allaitent : on ne peut guères enfin s'empêcher d'admettre dans les scrophuleux une disposition originelle.

Beaucoup d'auteurs ont varié sur les causes qu'il falloit assigner à cette cruelle maladie, et sur le traitement à employer ; traitement ordinairement si difficile et si infructueux, que la superstition n'a pas manqué de se mettre à la place de la raison, et que le vulgaire a été assez confiant pour se livrer à toutes sortes de préjugés vains et absurdes, et pour regarder comme des moyens sûrs de guérison les attouchemens de certains individus, et de quelques rois qui devoient, assuroit-on, cette prérogative à leurs vertus éminentes. On sait cependant que l'imagination, exaltée par des dehors imposans, peut produire des effets surprenans sur l'économie animale; il étoit facile aussi de n'être pas dupe de pareilles erreurs, en observant que le malade pouvoit être touché vers le temps où les écrouelles finissent par

3

se guérir d'elles-mêmes, et l'on ne devoit pas imputer à cette ridicule et superstitieuse coutume ce qui étoit tout simplement l'ouvrage de la nature. C'est en général sur de telles opinions erronées que reposent toujours la réputation et la fortune de tant de charlatans, dont les remèdes ne sont des secrets que pour des personnes inattentives et peu versées dans la pratique de l'observation.

Tous ces faits réunis prouvent assez que cette maladie est très-ancienne, et qu'il n'est pas plus aisé d'en démêler les causes que d'en obtenir la guérison : aussi n'est-ce qu'avec le secours d'un certain nombre de faits bien observés que nous espérons contribuer, comme l'ont déjà fait plusieurs médecins, sinon à extirper ce fléau destructeur, au moins à en adoucir les effets, et à diminuer le nombre de ses victimes.

Cette maladie est endémique dans certaines contrées ; elle est sur-tout plus commune dans les montagnes exposées à toute l'inclémence des saisons, dans les lieux bas et marécageux, parmi les hommes qui se nourrissent d'alimens trop grossiers, et dans la classe infortunée des habitans d'une

A 2

4

grande cité où le vice s'allie si facilement à la misère. On la remarque aussi en Espagne, spécialement parmi le peuple dont la paresse, la malpropreté et la mauvaise nourriture necontribuent pas peu à l'entretenir et à la propager.

Elle s'annonce fréquemment par le gonflement de la lèvre supérieure, et par des gerçures aux lèvres, d'où découle une matière jaunâtre. Le nez est rouge et douloureux, les yeux sont chassieux ; les oreilles suintent, la tête est plus volumineuse qu'elle ne devroit l'être proportionnellement au reste du corps; quelquefois la face est couverte d'éruptions dartreuses. Des tumeurs plus ou moins dures et indolentes se forment peu-à-peu, et l'impression du vice scrophuleux qui se fait en général sur toutes les glandes lymphatiques, a lieu le plus souvent sur les glandes maxillaires et parotides, sur celles du col, des aisselles, des aînes et du mésentère.

Lorsque les écrouelles affectent les glandes du col, ce sont de petites tumeurs ovales, qui, rangées de chaque côté, tout le long des veines jugulaires, au-dessous des oreilles ou du menton, ou à la base de l'occiput, glissent sous les doigts sans faire éprouver

5

de douleur, et il n'y a pas même changement de couleur à la peau. Les écrouelles altèrent encore d'autres parties, les muscles, les os, sur-tout ceux des mains et des pieds, et en général les os spongieux. Elles peuvent se manifester dans tous les périodes de l'enfance ; mais elles précèdent toujours la puberté, et se remarquent plus particulièrement chez ceux qui ont la peau blanche et douce, les yeux bleux, les joues colorées, et un degré d'intelligence supérieur à leur âge. Les tumeurs écrouelleuses restent quelquefois un an ou deux dans un état de dureté et d'indolence : elles grossissent enfin peu-à-peu sans être plus molles. La couleur de la peau éprouve un changement ; elle devient tantôt bleuâtre, tantôt d'un rouge plus ou moins foncé. Les glandes, toujours sans être douloureuses, s'amollissent insensiblement, et on y apperçoit de la fluctuation. La peau avance lentement vers l'état d'inflammation. Il s'y forme différentes petites ouvertures, et plusieurs points de suppuration s'établissent, d'où découle une matière blanchâtre, concrête et visqueuse, qui n'est qu'une lymphe dégénérée. Ces ulcères ont une durée plus ou

A 3.

moins longue. On les voit quelquefois se renouveler après s'être cicatrisés, c'est-àdire, se couvrir de croutes jaunâtres; quelquefois il s'en forme de nouveaux à côté de la cicatrice, et l'on ne doit pas s'étonner qu'on n'en obtienne la guérison qu'après un laps de temps plus ou moins prolongé.

Quelque difficulté qu'il y ait à assigner des causes à cette fâcheuse maladie qui affecte particulièrement le systême lymphatique, en réfléchissant sur tout ce que nous venons de dire, il seroit possible de la faire dépendre en général d'un vice dégénéré, de l'atonie et du relâchement des organes dans l'individu qui en est attaqué, du travail pénible de la dentition, de l'insalubrité d'un air épais, des influences marécageuses, de l'humidité des habitations, des eaux froides et dures, d'un lait vicié, de ces bouillies indigestes dont on charge l'estomac des enfans, de toute espèce d'alimens de mauvaise qualité, mal-sains, pris en trop grande quantité et de difficile digestion, ou même de la suppression de l'humeur perspiratoire, et de la rentrée de quelqu'éruption cutatance qui porte son action sur les vaisseaux

sur les Maladies Scrophuleuses. 7 absorbans, et trouble les fonctions du systême lymphatique.

Enfin, on peut dire qu'il existe des tempéramens scrophuleux, chez qui le mal pourroit ne pas se manifester par tous les symptômes que nous venons de décrire, mais chez qui les vaisseaux lymphatiques, situés le plus profondément, sur-tout près des articulations, se trouvent quelquefois affectés, sans qu'il y ait aucune cause apparente, et donnent lieu à des gonflemens plus ou moins douloureux qui gênent le mouvement des jointures. Bientôt augmentent dans les parties la roideur et la difficulté de les mouvoir; le membre s'atrophie, les tumeurs grossissent, la peau devient rouge, luisante, et s'ouvre enfin pour donner issue à une matière blanchâtre qui a la consistance du blanc-d'œuf. Cette affection est sur-tout fâcheuse lorsqu'elle attaque les grandes articulations, telles que celles du genou ou du coude.

Lorsque les écrouelles affectent les os, les articulations, elles produisent l'émaciation du tissu cellulaire, des muscles, et donnent naissance à des tumeurs considérables, suivies ordinairement d'abcès qui

A 4

8 Observations Pratiques rongent les ligamens, les cartilages, et carient les os.

Quant au levain scrophuleux, on est généralement porté à croire que c'est un acide qui donne lieu à l'épaississement de la lymphe. Mais de quelle nature est-il? c'est une question dont la solution doit être attendue des découvertes que fait tous les jours la chimie. Est-ce l'acide phosphorique? ne peut-il pas arriver, en effet, que cet acide trop · abondamment développé, parvienne à dissoudre de la substance des os le phosphate calcaire ? que ce phosphate soit absorbé par les vaisseaux lymphatiques, et que déposé ensuite dans diverses parties, il ne devienne la cause immédiate des tumeurs et des engorgemens, comme le prouveroit assez à l'ouverture des corps des sujets morts des écrouelles, l'aspect des glandes morbifiées, où l'on a trouvé une certaine quantité de ce même phosphate? Les glandes lymphatiques, notamment celles du col, et même souvent les viscères glanduleux étoient plus ou moins engorgés, durcis, tuberculeux et squirreux ; enfin tout le systême étoit lésé.

Les tumeurs scrophuleuses sont suscep-

9

tibles de subir différens changemens, et elles se terminent par résolution ou par suppuration, ou par induration, ce qui peut les faire distinguer en trois genres. Dans le premier, la peau ne change presque point de couleur, les tumeurs s'amollissent insensiblement, diminuent de volume, et finissent par disparoître; mais pour qu'elles se terminent ainsi, il faut qu'il y ait dans l'humeur en congestion une fluidité telle qu'elle permette aux vaisseaux absorbans d'exécuter la résorption. Ce genre de terminaison est le plus favorable, et il ne reste ordinairement aucun vestige de la maladie.

Mais le plus souvent, l'art et la nature ont travaillé en vain dans les glandes tuméfiées; elles augmentent de chaleur et de tension; la dureté rougit et s'enflamme peu-à-peu; il s'y amasse du pus; les tumeurs s'amincissent, et elles se terminent par l'ulcération. Cette terminaison conduit à la guérison, mais beaucoup plus lentement, et elle laisse souvent après elle des cicatrices inégales qui sont le sceau ineffaçable de cette cruelle affection. Enfin, dans le troisième degré, celui de l'induration, la tu-

10

meur résistant à tous les efforts de la nature et aux remèdes les mieux administrés, devient squirreuse. Les veines qui l'environnent sont pâles, ou noirâtres et gonflées. La peau est luisante et mince : si la tumeur vient à s'ouvrir, elle dégénère et participe des désordres et du caractère du vice chancreux et cancéreux. Dans ce cas, il n'y a d'autre ressource que l'extirpation, et encore l'issue n'en est-elle pas toujours favorable, si on n'a pas corrigé auparavant le vice délétère.

Il résulte de nombreuses différences des diverses causes des écrouelles, soit qu'elles agissent ensemble, soit qu'elles agissent séparément. Pour parvenir à établir et à distinguer ces différences, nous dirons que les écrouelles sont internes ou externes. Les internes attaquent principalement le mésentère, le foie, la rate, le pancréas, et donnent lieu à la phtisie de ces viscères, et à des épanchemens dans la cavité abdominale; elles forment encore des tubercules aux poumons, et delà bientôt légère difficulté de respirer, petite toux seche, suppuration, et tous les symptômes de la phtisie. Si elles assiégent le cerveau, elles peuvent y causer des vertiges, des

épilepsies. Les externes sont visibles et sensibles au toucher. C'est principalement dans les parties glanduleuses qu'elles paroissent. Ces différences se distinguent encore à la figure, à la dureté, au nombre et à l'ancienneté des tumeurs. Quelques-unes consistent dans la complication de quelqu'autre maladie ou virus qui exige un traitement particulier.

D'après cet exposé, il sera facile de juger que la cure des écrouelles ne peut pas dépendre de tous les secrets et de tous ces prétendus remèdes que l'ignorance populaire a consacrés.

Qu'est-il résulté encore du grand nombre de ceux employés par les anciens, et même par quelques modernes? Cette foule, cette variété de moyens auxquels ils ont eu recours, n'étoit-elle pas la meilleure preuve du peu de confiance qu'ils devoient inspirer, et de leur inefficacité? Aussi s'agit-il ici de ne pas moins profiter des fautes que des lumières de] ceux qui nous ont précédés.

Ce n'est donc pas tant la multiplicité des remèdes qui peut opérer la guérison, que le choix du petit nombre de ceux que l'ex-

J2 Observations Pratiques périence fait regarder comme les meilleurs et les mieux appropriés.

Ce seroit vainement aussi qu'on croiroit pouvoir tenter de vaincre en peu de temps cette maladie; c'est une de celles qui sont de plus longue durée, et dont la terminaison est souvent en partie l'ouvrage de la nature.

Il faut savoir encore distinguer les écrouelleux que l'on doit abandonner à eux-mêmes, d'avec ceux qu'on peut traiter avec espoir. Il en est qui peuvent succomber aux remèdes. Il est en général important de savoir discerner ce qu'on doit attendre de l'art et de la nature, pour diriger en conséquence le traitement, et il sera permis de compter sur la révolution qu'éprouve le tempérament par la mutation de l'âge puéril, pour voir produire sur les scrophuleux des effets aussi surprenans que salutaires.

Nous n'entreprendrons pas de citer ici tous les remèdes qu'ont employés souvent avec succès des hommes qui se sont particulièrement livrés à la cure de ces maladies. Ce détail seroit trop long et m'écarteroit des bornes que je me suis prescrites. On pourra consulter dans les mémoires de

l'académie de chirurgie ceux de Faure et de Bordeu, qui ont remporté les prix sur cette matière, sur-tout les ouvrages de Beaume et de Lalouette : mais nous observerons toujours généralement que les remèdes internes les plus essentiels consistent dans les délayans, les fondans et les toniques. On a tiré aussi beaucoup d'avantages des vomitifs et des purgatifs. Les absorbans sont encore au nombre de ceux qui ont réuni le plus de suffrages. L'on a rangé aussi parmi les principales ressources qu'on pouvoit opposer au vice scrophuleux, les antimoniaux, le soufre et les alkalis. Très-souvent on a employé avec succès les amers, et sur-tout le quinquina, les anti-scorbutiques, les eaux minérales de Bonnes ou de Barèges, enfin le mercure sous toute espèce de formes et de préparations. On ne doit pas du tout en redouter les effets dans les changemens qu'il peut opérer sur l'économie animale, la guérison de cette maladie chronique dépendant quelquefois d'une commotion imprimée au tempérament, capable elle-même de détruire le levain morbifique.

En général, l'efficacité des remèdes dépendra de l'administration méthodique

qu'on en fera : la dose qu'il en faut donner, la manière de les administrer, et les différens mélanges qu'on en peut faire, exigent beaucoup de prudence et de circonspection.

Depuis quelque temps l'attention publique a été fixée sur les propriétés du muriate de Baryte, par plusieurs expériences faites en Allemagne, en Angleterre et en France. Ce remède a été proposé par Bergmann. Le docteur Crawford, médecin anglais, l'a employé à la dosé de quelques grains dissous dans l'eau commune, et en a obtenu d'heureux résultats. Les essais n'en ont pas de même réussi en France. J'ai éprouvé, dans ma pratique, qu'en le donnant même à trèspetite dose, il causoit des coliques assez, violentes, des nausées, des vomissemens et des vertiges, ce qui m'a engagé à ne le prescrire désormais qu'avec beaucoup de ménagement, et me confirme de plus en plus dans l'opinion que j'ai, qu'on doit se défendre du prestige des nouveautés, et se garder de les embrasser avant qu'elles aient été bien constatées.

M- Larrey est un des premiers qui ait employé dans le même cas, au Val-desur les Maladies Scrophuleuses. 15 Grace, le muriaté de baryte, mais également sans succès.

Cependant, comme MM. Pinel et Chaussier n'ont eu qu'à s'applaudir d'en avoir fait usage, et qu'on lui a reconnu lorsqu'il a bien réussi , la propriété d'opérer une prompte guérison , la sagesse et l'expérience peuvent en tirer un grand parti , et l'on doit desirer qu'il soit soumis à une suite nombreuse d'observations. Elles exciteront peutêtre à le faire adopter généralement , et lui assureront un succès dont ne peuvent pas convaincre des guérisons isolées qui ne doivent point servir de règle, ni engager à abandonner des remèdes en faveur desquels parle l'expérience.

Si d'un côté on emploie les remèdes intérieurs pour dompter le virus scrophuleux, de l'autre on doit combattre les engorgemens qui se manifestent extérieurement par des médicamens topiques, par des remèdes qui puissent agir immédiatement sur la partie locale de la maladie, tels que les cataplasmes, les emplâtres, les douches, les bains artificiels, les caustiques, et même l'opération. Quant aux douches et aux bains artificiels, ils ne paroîtront pas d'un effet aussi sûr que

les eaux minérales prises à leur source, parce que le voyage, l'influence d'un ciel plus pur, plus tempéré, et d'une chaleur plus égale, l'espérance que doivent faire renaître les exemples de guérisons opérées, offrent des ressources naturelles qu'il seroit difficile d'obtenir de l'art et de ces moyens factices, malgré toutes les propriétés dont ils sont doués, et qui peuvent, il est vrai, suppléer dans beaucoup de cas.

Les écrouelles étant regardées comme héréditaires et endémiques, on ne devra pas négliger d'user d'un traitement préservatif, à l'égard de ceux que ces deux motifs feront soupçonner d'être menacés ou même attaqués de cette cruelle maladie : il sera d'autant plus essentiel d'y avoir recours de bonne heure, qu'on peut alors détruire dans sa source, ou du moins énerver l'activité de ce levain destructeur qui tourmente et finit par faire périr l'individu qui en est atteint, après qu'il a déjà communiqué la même infection à ceux auxquels il a donné le jour.

Les moyens préservatifs qu'on emploiera consisteront principalement dans l'exacte observation du régime le plus simple, dont sera exclus toute espèce de laitage et d'alimens

16

mens incrassans, dans l'attention qu'on aura de faire prendre un exercice modéré au sujet chez qui l'on remarquera cette diathèse écrouelleuse, et de lui faire habiter les lieux les plus aérés et les plus salubres.

Les frictions sèches ou imprégnées de la vapeur de quelque résine odoriférante, si souverainement utiles aux enfans en santé, sont généralement nécessaires à tous ceux qui sont menacés des scrophules. Rien ne facilite mieux la circulation. Savoir diriger les diverses impressions des sujets disposés aux écrouelles, c'est agir encore contre cette affection d'une manière préservative. La mollesse et l'indolence naturelles à cet état devront être sans cesse combattues par la gaîté et la vivacité qu'on s'efforcera de leur inspirer, et il faut éviter toutes les occasions de les laisser tomber dans cet engourdissement et cette morne apathie à laquelle ils sont si enclins.

Ces réflexions sur les scrophules suffiront sans doute pour donner une idée de la maladie; mais suivant le plan que je me suis tracé, c'est dans les diverses observations que j'ai rassemblées qu'on puisera sur-tout

B

18

la certitude des effets qu'elle produit, et la confiance que doit inspirer le traitement que j'indique. Il ne me reste donc plus qu'à les mettre sous les yeux, en les faisant précéder du tableau des désordres qu'on rencontre chez les sujets morts de cette cruelle affection. Ce tableau réunissant dans un même cadre, et présentant sous un point de vue général tous les accidens remarqués dans les différentes ouvertures de corps que j'ai faites moi-même, ou dont j'ai été le témoin, ajoutera encore aux lumières qu'il est à propos de recueillir sur ce fléau si pernicieux, et, sans offrir des faits nouveaux, servira néanmoins à faire juger d'une manière exacte quels remèdes peuvent être regardés comme les plus efficaces, et à confirmer de plus en plus les avantages de la méthode que je conseille d'employer.

HISTOIRE des ouvertures de cadavres qui démontrent les alterations morbifiques dépendantes de la constitution scrophuleuse, principalement dans les jeunes sujets.

A l'ouverture du crâne, on remarque ordinairement entre les méninges, les anfractuosités et les circonvolutions du cerveau, une exsudation du fluide lymphatique.

La substance de ce viscère paroît plus serrée et plus compacte, les ventricules sont communément dilatés et abreuvés de cette sérosité. Le plexus choroïde est gorgé et rempli d'hydatides, produites ici, non par des vers, mais par des épanchemens et des stagnations de la lymphe : la membrane qui tapisse l'intérieur des ventricules latéraux, est presque toujours parsemée d'une matière glutineuse.

Dans la cavité de la poitrine, le médiastin est plus difficile à déchirer; le tissu cellulaire qui le compose est plus dense et plein d'une matière semblable à du suif épaissi. Le thimus est communément rempli de concrétions blanchâtres; on trouve un épanchement séreux dans la cavité du thorax. B 2

19

Les poumons souvent adhèrent à la plèvre de manière qu'il n'est pas possible de les séparer sans les déchirer : on apperçoit dans celle-ci des concrétions membraniformes Quelquefois les lobes sont tuberculeux, et les tubercules égalent la grosseur d'un man ron; d'autres fois ils sont en suppuration, et communément squirreux ou carnifiés : le pus qui s'en écoule est blanchâtre et græ nuleux.

Les glandes placées dans la division des bronches, et qui se continuent jusque dans l'intérieur du poumon, tantôt sont dures et squirreuses, tantôt contiennent une matière terreuse et blanchâtre.

Toutes les glandes thorachiques, péricardines et œsophagiènes, etc., sont engorgées et tuberculeuses.

Le péricarde renferme plus de liqueur qu'à l'ordinaire, et d'un jaune foncé.

Le sang ayant perdu beaucoup de sa couleur, le cœur est pâle, flasque, et n'a pas le volume ordinaire, comme tous less muscles en général.

A l'inspection de la cavité abdominale, on voit ordinairement l'épiploon renfermant des concrétions graisseuses de la con-

20

sur les Maladies Scrophuleuses. 21 sistance de la cire, ou bien des hydatides remplies d'une matière lymphatique. L'œsophage est rétréci ; plusieurs fois l'estomac est maléficié, et ses membranes ont acquis l'épaisseur d'un doigt. J'en ai rencontré un si petit, que son volume n'égaloit pas la capacité de l'intestin duodenum, et qui offroit au scalpel la même résistance qu'un corps calleux : le pylore étoit presqu'entièrement oblitéré.

Les glandes mésentériques, mésocoliques, gastro-épiploïques, hépatiques, pancréatiques et spléniques, lombaires, hypogastriques et iliaques externes, offrent des engorgemens ovoïdes dont la grosseur est plus ou moins considérable.

Plusieurs de ces glandes sont dures, rangées en peloton, et prêtes à s'abcéder; d'autres contiennent une matière plâtreuse, d'autres sont squirreuses ou rougeâtres et comme carnifiées.

Le foie est presque toujours plus volumineux, d'un gris plus blanc qu'à l'ordinaire, et friable.

La vésicule du fiel est gorgée de bile d'un verd très-clair et très-fluide.

La rate n'éprouve pas beaucoup d'alté-

B 3

22

ration; quelquefois elle contient des matières blanchâtres comme du lait caillé, quelquefois des matières grisâtres.

Le pancréas est squirreux et renferme des petites pierres calcaires. Le canal thorachique est engorgé et contient une matière crétacée.

La matrice est quelquefois racornie au point que sa cavité n'excède pas celle d'un pois.

Les ovaires sont squirreux et augmentent considérablement en grosseur. Les exemples n'en sont pas rares.

La graisse qui environne les reins est comme lardacée ; les autres viscères ne présentent ordinairement rien de remarquable.

Les glandes de la tête et celles jugulaires, les glandes axillaires et celles du bras, les glandes inguinales et celles poplitées sont de même troublées dans leur action et dans leur structure organique.

En général, le vice scrophuleux altère tout le système lymphatique, et rend témoin, à l'ouverture des sujets qui en sont atteints, des divers phénomènes que nous venons d'exposer.

OBSERVATION I.

Engorgement du nez, du col, de la lèvre supérieure et des oreilles.

MADEMOISELLE L***, pensionnaire dans une des plus belles maisons d'éducation de Paris où je donne habituellement mes soins, âgée de dix ans, d'une constitution phlegmatique, d'un esprit plein de vivacité, avoit le teint blême, le nez, la lèvre supérieure, les oreilles et les glandes du col tuméfiées. Ces symptômes me firent regarder la jeune malade comme affectée d'un vice écrouelleux. La cloison et les parois internes des ailes du nez étoient d'un rouge violet, et remplies de petites excoriations qui fournissoient un suintement d'une sérosité jaunâtre produite par l'engorgement des glandes muqueuses de la membrane pituitaire, et de celles labiales. La lèvre supérieure étoit gercée en plusieurs endroits. Le pavillon des oreilles étoit d'une efflorescence rouge, et il en découloit une humeur blanchâtre et onctueuse qui, en se desséchant, formoit une croûte épaisse

de la couleur du cérumen. Cette croûte tomboit et se renouveloit assez souvent. Les glandes du col étoient dures, indolentes et de diverse grosseur, depuis celle d'une aveline jusqu'à celle d'un œuf de pigeon. Le visage étoit parsemé de dartres sèches et farineuses qui se dissipoient en poussière. Je décidai que la malade auroit un exutoire au bras, et qu'elle feroit usage des anti-scorbutiques combinés avec les mercuriaux et les amers. En conséquence, elle prenoit tous les matins à jeun une cuillerée à bouche de syrop anti-scorbutique, et une cuillerée à café de syrop mercuriel de Belet, dans une tasse d'infusion de houblon et de saponnaire; le soir, avant de souper, elle en reprenoit la même dose. Elle se bassinoit l'intérieur du nez avec une infusion de fleurs de sureau, et les soirs elle l'enduisoit d'un peu de pommade de frai de grenouilles. On faisoit sur les engorgemens glanduleux de légères frictions avec la pommade mercurielle, ou bien avec un liniment d'huile d'amandes douces et d'alkali volatil. Enfin, on avoit le soin de la purger tous les mois. La jeune malade mit beaucoup d'exactitude à suivre ce traitement qui dura

l'espace d'une année; mais elle en fut bien récompensée, puisqu'elle vit disparoître tous les accidens qu'occasionnoit chez elle cette maladie débilitante, et que, par l'effet d'une guérison radicale, elle n'en a éprouvé depuis aucun symptôme.

OBSERVATION II.

Glandes du col abcédées avec embarras de l'hypocondre droit et éruptions dartreuses.

Mademoiselle M^{***}, âgée de douze ans, pensionnaire dans la même maison, étoit affectée d'un vice scrophuleux. La lèvre supérieure étoit gonflée et gercée, des éruptions dartreuses se manifestoient en plusieurs endroits du corps; les glandes parotides, jugulaires et sublinguales formoient une grappe qui s'étendoit depuis la région mastoïdienne jusqu'à la clavicule. Les tumeurs du col étoient dures et ulcérées. La sublinguale étoit de la grosseur d'un marron. La jeune malade avoit la face bouffie et d'une teinte jaune, ce qui pouvoit faire soupçonner un léger embarras de l'appareil biliaire. On avoit employé déjà plusieurs

espèces de traitemens pour cette cruelle maladie. M. Corvisart fut consulté, et fut d'avis qu'on commenceroit par lui donner plusieurs fois, de distance en distance, un léger vomitif composé d'hipécacuanha et de tartrite d'antimoine et de potasse, pour produire le double avantage d'opérer la résolution de l'embarras hépatique, et d'imprimer à tous les solides des oscillations propres à la fonte des engorgemens glanduleux. Elle continua ensuite l'usage des syrops anti-scorbutique et mercuriel, prenant pour tisane une décoction de houblon et de douce-amère. Elle étoit purgée tous les mois; on avoit soin de la frotter matin et soir avec une brosse anglaise, et de la faire baigner de temps en temps dans l'eau tiède ou presque froide ; on lui avoit pratiqué un cautère qui étoit soigneusement entretenu. On enduisoit les tumeurs glanduleuses d'un liniment d'alkali. Tous ces moyens ayant été continués pendant une assez longue durée, et secondés d'un bon régime et de l'exercice convenable à son âge, les tumeurs se ramollirent et s'effacèrent peu-à-peu; enfin la malade est revenue dans un état satisfaisant de fraîcheur

sur les Maladies Scrophuleuses. 27 et de santé, et elle est délivrée de cette fâcheuse affection.

OBSERVATION III.

Ulcère de la glande sous-maxillaire.

Dans le courant de l'an 9 je fus consulté pour une jeune demoiselle âgée de quinze ans, demeurant rue des Champs-Élysées. Sa peau étoit blanche et fine, ses yeux noirs, vifs et spirituels; mais elle étoit affectée depuis trois ou quatre années d'une ulcération scrophuleuse aux glandes situées sous l'angle de la mâchoire inférieure. Divers traitemens avoient déjà été infructueux; et quoiqu'elle eût atteint l'époque où la nature détruit tout principe scrophuleux, selon les auteurs qui ont écrit sur ces maladies, quoiqu'elle fût parfaitement réglée, le mal n'en étoit pas moins opiniâtre.

Les remèdes anti-scorbutiques associés aux mercuriaux que M. Sue lui conseilla, furent les seuls qui produisirent les plus grands succès, et détruisirent radicalement la cause de ce vice.

L'ulcère s'étoit d'abord, il est vrai, guéri après un long suintement; mais il étoit resté sur la cicatrice un bourrelet et une dureté; la peau étoit devenue rouge; des élancemens, des battemens s'étoient succédés, et il s'étoit formé de nouveau un petit dépôt dont le pus avoit usé la peau et fait rouvrir la cicatrice. Il n'y eut que l'usage constant des anti-scorbutiques et des mercuriaux; l'application du cérat mercuriel, l'introduction d'un pois dans l'ouverture écrouelleuse, par laquelle s'évacuoient les sérosités, et qu'on laissa subsister jusqu'à ce que les duretés fussent détruites; il n'y eut que ces moyens qui triomphèrent du mal cruel qui tourmentoit depuis trois ou quatre ans cette jeune personne. Elle est retournée dans sa patrie où elle jouit de la plus belle santé, et où elle fait les délices de ses parens.

28

OBSERVATION IV.

Ulcère à la glande sublinguale avec carie de la face interne de la mâchoire inférieure.

Il y a deux ans que je fus chargé de donner mes soins à un jeune malade qui avoit consulté MM. Pelletan et Portal pour un ulcère scrophuleux aux glandes sublinguales, lequel avoit carié la face interne de la mâchoire inférieure près des éminences géni, dont une partie s'exfolia. Cet ulcère avoit résisté à toutes sortes de moyens qu'il seroit trop long de détailler. On prescrivit au malade l'usage du syrop anti-scorbutique mercuriel; on introduisit dans l'ulcère de l'éponge préparée. Dans l'espace de quelques mois, il s'apperçut des effets salutaires de ce traitement: des bourgeons charnus se formèrent et remplirent peu-à-peu le fond de l'ulcération qui se cicatrisa ; l'engorgement se dissipa par le moyen de quelques légères frictions, et il ne resta pas de bourrelet.

Cette incommodité a disparu entière-

ment, et il n'y a plus eu lieu de craindre que l'ulcère se rouvrît, comme cela étoit déjà arrivé après plusieurs guérisons apparentes.

OBSERVATION V.

Sur une tumeur à la partie antérieure du col.

Mademoiselle B***, âgée de quatorze ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, portoit depuis environ dix-huit mois une tumeur dure à la partie antérieure du col, dans la glande thyroïde. Cet engorgement avoit augmenté et étoit parvenu à la grosseur d'un petit œuf. La lèvre supérieure étoit fort élevée, et la jeune personne éprouvoit des éruptions dartreuses aux commissures des lèvres. Cette affection étoit le produit d'une constitution scrophuleuse, qui exercoit depuis quelque temps son action, et causoit une laxité et une atonie dans le système lymphatique. C'étoit moins par des remèdes locaux qu'on pouvoit espérer d'obtenir la résolution de la tumeur, que par les toniques dont nous avons toujours dans ce cas éprouvé l'efficacité. Mademoiselle B***.

prenoit donc tous les matins avant son déjeuner, et tous les soirs avant son souper, une cuillerée à bouche des syrops anti-scorbutique et mercuriel dans une tasse d'une infusion de douce-amère et de houblon; elle buvoit quelques verres, d'eau hydrosulphurée ; elle faisoit deux fois le jour sur l'engorgement des lavages avec la dissolution de potasse, et on lui administroit quelques petites douches avec les eaux de Barèges. La nuit on appliquoit dessus un sachet de muriate d'ammoniaque avec les cendres de sarment et un peu de camphre. Elle observoit rigoureusement le régime approprié qui lui avoit été prescrit, évitoit tous les farineux et le laitage; enfin elle respiroit un bon air, prenoit divers exercices qui entretenoient la transpiration, et à l'aide de tous ces moyens, elle fut débarrassée d'une maladie contre laquelle on avoit employé tous les remèdes préconisés pour guérir le goître.

downers pies soires of secondate dans extra

reaction and another destruction and an income

anne de lassación

tob year block

OBSERVATION VI.

Ulcère de la glande thyroïde avec carie du cartilage.

L'enfant qui fait le sujet de cette observation est d'un tempérament phlegmatique. Il a la peau douce et blanche, et la figure la plus jolie. Il étoit né parfaitement sain, et avoit joui d'une très-bonne santé jusqu'à l'âge de quatre ans. A cette époque il eut la petite vérole, et depuis il se forma de petits abcès le long des vaisseaux brachiaux, lesquels commençoient par une tumeur indolente et molle qui s'ouvroit d'elle-même, et ne présentoit que l'aspect d'un furoncle. Il survint un gonflement aux glandes maxillaires. Cet engorgement glanduleux augmentoit petit à petit, et avoit acquis la grosseur d'un œuf de poule. Il s'étendoit depuis la glande thyroïde jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure. Les parens attribuoient cet accident à la croissance de l'enfant. Je fus appelé pour lui donner mes soins. Je reconnus dans cette maladie un caractère scrophuleux, et je les avertis

avertis d'y donner la plus grande attention. M. Marchais fut consulté et porta le même pronostic. Nous prescrivîmes le syrop antiscorbutique auquel on mêloit une dissolution de muriate oxigéné de mercure, à la dose d'un grain par huit onces de syrop. Je fis appliquer sur l'engorgement glanduleux un emplâtre de vigo. On le renouveloit de temps en temps, et on avoit soin de faire aussi de légères frictions mercurielles sur la partie malade.

Ce traitement fut continué quelques mois. Il se manifesta de la douleur et de l'inflammation ; mais la tumeur étoit toujours indolente. Il se forma enfin un foyer de fluctuation. La peau étoit si mince, qu'elle s'ulcéra, et le pus qui s'en écouloit insensiblement, étoit blanchâtre, granuleux, et comme du lait caillé. Cet ulcère étoit pansé avec un cérat mercuriel. Les glandes se désenfloient lentement. On se servit d'un liniment composé d'alkali volatil et d'huile d'amandes douces. La même dose du syrop fut prescrite pour le soir, et on réussit à obtenir la résolution de la tumeur. Mais il restoit encore quelques duretés près la glande thyroïde. Il se forma un

34

petit abcès qui s'ouvrit et laissa couler un pus qui n'avoit pas de consistance, et qui entraînoit quelques petites lamines du cartilage thyroïde. Néanmoins on ne changea rien au traitement. Cet ulcère, de la grandeur d'une pièce de douze sols, diminua sensiblement. Les chairs superflues furent réprimées avec le collyre de Lanfranc : ce qui en resta prit un caractère trèslouable, et annonça une guérison prochaine. Elle s'est effectuée. Il n'y a point de bourrelet sur les cicatrices ; elles sont lisses et unies. L'enfant jouit maintenant d'une aussi bonne santé que dans les quatre premières années de sa vie, et il doit sur-tout sa guérison à la persévérance dans le traitement, et à son observation exacte, l'espace de dix à douze mois. Enfin, depuis deux ans que cette guérison a été obtenue, il ne s'est rien manifesté qui puisse faire craindre une rechûte, comme il arrive dans ces sortes d'incommodités, et comme une expérience malheureuse le confirme journellement.

OBSERVATION VII.

Engorgement considérable à la partie inférieure du col, avec commencement de phtisie.

Madame B. me pria de donner mes soins à une jeune négresse, qui étoit depuis plus d'une année dans un état de souffrance continuel. Presque tous les soirs elle éprouvoit un léger mouvement de fièvre, une chaleur brûlante dans les paumes de la main, et une toux sèche qui revenoit fréquemment et par quintes. L'expectoration étoit visqueuse, la respiration difficile. Les glandes du col formoient une chaîne qui s'étendoit depuis l'apophyse mastoïde jusqu'à un engorgement glanduleux situé à la partie inférieure du col, de la grosseur d'un pain à café, et qui se prolongeoit tout le long du bord postérieur de la clavicule. D'après l'extrême difficulté que la malade avoit à respirer, je ne doutai pas que les glandes du poumon ne fussent également affectées. On avoit fait appliquer sur la tumeur des remèdes émolliens

C 2

et résolutifs, et jusqu'à une plaque de plomb qui n'avoit produit aucun effet.

Cette maladie me parut occasionnée par un vice scrophuleux; en conséquence, je prescrivis de prendre tous les matins, quatre onces de sucs de plantes anti-scorbutiques dans lesquels on ajoutoit une cuillerée à bouche de muriate oxigéné de mercure, et pour boisson une infusion de feuilles de scolopendre et de saponnaire, dans chaque tasse de laquelle on méloit une cuillerée à café de syrop des cinq racines. Au défaut des sucs de plantes, la malade prenoit une cuillerée à bouche de syrop anti - scorbutique. Elle faisoit en même tems usage de bains presque froids.

Quant aux remèdes externes, je lui faisois faire de légères frictions avec l'onguent mercuriel, ou avec le liniment d'huile d'amandes douces et d'alkali volatil; ou on lavoit les glandes avec une dissolution de muriate oxigéné, ou bien encore on appliquoit sur le col des compresses imbibées d'une dissolution de tartrite de potasse antimonié qu'on renouveloit deux ou trois fois par jour. Un vésicatoire fut aussi appliqué au bras.

36

A considérer cette tumeur par le degré de dureté où elle étoit arrivée, il n'étoit guères permis d'attendre que la nature, aidée de toutes ses forces, que l'art, avec tous ses secours, parviendroient à la résoudre. Il n'y avoit à la peau ni chaleur ni douleur. On ne pouvoit absolument fonder quelqu'espérance que sur une longue persévérance dans le traitement, et sur l'exactitude dans le régime.

La malade usa donc constamment des remèdes ci-dessus indiqués. Elle suivit un régime presque végétal, dont le laitage et les alimens incrassans étoient exclus. Elle vivoit de viandes blanches, bouillies et rôties, de poissons, de légumes, de fruits bien mûrs, et j'avóis sur-tout soin de la purger tous les mois.

D'abord elle éprouva moins de difficulté à respirer ; la toux diminua ; ce qui m'engagea à ordonner pour le soir une nouvelle dose de syrop et de la dissolution. Bientôt alors cet engorgement glanduleux qui n'étoit qu'une espèce de masse se divisa. On sentit distinctement les glandes séparées les unes des autres, et l'on s'apperçut d'une diminution sensible. Enfin, j'ai vu cette

C. 3

tumeur indolente se résoudre dans le cours du traitement qui a duré l'espace de quinze mois : il ne reste aucun engorgement glanduleux primitif ; tous les symptômes qui faisoient craindre pour la poitrine , se sont évanouis , et la jeune personne jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

OBSERVATION VIII.

Ulcères chancreux aux parties latérales du col, et autres accidens.

Le 3 germinal de l'an 9, j'ai été appelé en consultation avec MM. Lafisse, Roussille-Chamseru et Gay, pour madame L***, demeurant rue de Mirosmenil. Cette dame, âgée de 24 ans, avoit été douée à - peu - près jusqu'à cette époque d'un excellent tempérament, et étoit mère de deux enfans qui jouissent d'une parfaite santé. Elle lés avoit allaités tous les deux ; mais depuis son dernier allaitement, elle avoit sensiblement maigri, et ses règles n'avoient pas reparu. Nous trouvâmes la jeune malade affectée d'un vice scrophuleux. Elle avoit sur les parties latérales du col deux tumeurs plus

grosses que le poing. Ces tumeurs s'étendoient depuis l'apophyse mastoïde et l'angle de la mâchoire jusqu'à la clavicule. La peau qui recouvroit celle du côté droit étoit dans l'état naturel ; celle du côté gauche qui avoit précédé, nous offroit un aspect plus alarmant : elle s'étoit enflammée, étoit venue en suppuration, et formoit un ulcère de très-mauvais caractère, de la grandeur de la paume de la main. Les chairs étoient boursoufflées; les bords étoient durs et calleur, renversés et livides. Il s'élevoit du fond de l'ulcère des fongosités qui laissoient suinter une suppuration ichoreuse, mélée de matières concrètes et blanchâtres. On remarquoit aussi diverses sinuosités fistuleuses très-profondes. La suppuration étoit si active, qu'elle détruisoit le tissu cellulaire des parties voisines, et à mesure que l'ulcère grandissoit, il laissoit à découvert les muscles, les aponévroses et les vaisseaux. La malade éprouvoit une chaleur fébrile et un enrouement suivi d'une petite toux sèche qui alla toujours en croissant, et ne tarda pas à amener la gêne de la respiration. Ses crachats étoient blancs, épais et visqueux; tout indiquoit déjà les symptômes avant-

C'4

40

coureurs de la phisie pulmonaire écrouelleuse. Cet état qui avoit commencé dès la fin de son allaitement, duroit depuis quatre mois environ, malgré les soins que lui prodiguoit M. Gay. L'ulcère augmentoit d'une manière inquiétante, et méritoit la plus sérieuse attention.

Nous prescrivîmes à madame L*** de prendre tous les matins une cuillerée de syrop anti-scorbutique, conjointement avec une cuillerée à café d'une dissolution de prutiate de mercure. Pour rétablir les règles, on appliqua les sangsues à la vulve, et on en tira environ deux palettes de sang. Nous préférâmes cette saignée locale. Nous recommandâmes à la malade de se faire ouvrir un cautère au bras, d'user d'une boisson humectante et légèrement rafraîchissante, de s'abstenir d'alimens incrassans, sur-tout de laitage, et de ne vivre que de ceux qui ont des qualités apéritives.

Sur la tumeur du côté droit, on faisoit de légères frictions avec un mélange de sublimé corrosif, d'extrait d'opium et de pommade mercurielle, à la dose de vingt grains pour le sublimé, de dix grains pour l'opium, et d'une once pour la pommade. Le jour on

y appliquoit des compresses imbibées dans une forte dissolution de tartrite de potasse antimonié. Quant à l'ulcère dont les chairs étoient baveuses et boursoufflées, nous fimes appliquer dessus de la charpie trempée dans une forte décoction de feuilles de noyer, et sur ses bords chancreux on faisoit également de légères frictions avec la même pommade mercurielle.

Ce traitement produisit des effets heureux, réveilla l'action vitale, donna du ton au systême cellulaire, et procura l'expulsion des matières qui le relâchoient. Les excroissances diminuèrent insensiblement, les chairs devinrent rouges et vermeilles, et l'on obtint la formation d'un bon pus: mais il restoit encore des sinuosités, d'où il sortoit une matière crétacée de la nature du suif. Deux ou trois mois se passèrent dans cette position, les mouvemens de fièvre disparurent, la voix devint moins rauque, la toux moins fatigante; enfin, tous les symptômes furent sensiblement adoucis, et il y eut augmentation de ton dans toute l'économie. La malade reprit un peu de force ; et lorsque nous la revîmes, nous la jugeâmes beaucoup mieux. L'ul-

cère, de fongueux et de chancreux qu'il étoit, avoit pris un meilleur caractère et un aspect plus rassurant. Les chairs se rapprochoient et s'affaissoient, la cicatrisation faisoit petit à petit des progrès, lesquels tendoient de ses bords vers la circonférence; enfin il n'eut bientôt plus que l'étendue d'un jeton, et on ne le pansoit qu'avec l'eau miellée.

On suivit avec exactitude, l'espace de six mois, le même plan de traitement. Ce fut au bout de ce temps environ qu'on vit succéder à l'état satisfaisant qu'on avoit reconnu dans la malade, un dégoût général pour toutes sortes d'alimens. Son sommeil fut interrompu par les sueurs, la toux étoit de jour en jour plus importune et accompagnée de défaillances ; la face devint terreuse ; le dévoiement colliquatif arriva, l'œdématie aux pieds, la difficulté de la déglutition, l'extinction de la voix, et mad. L*** mourut.

Cette observation prouve de plus en plus que les engorgemens glanduleux qui se manifestent dans les différentes parties du col, doivent faire craindre l'altération des glandes lymphatiques du poumon, et porter conséquemment à prévenir, ou du moins à

éloigner le développement de cette affreuse maladie par des remèdes actifs et capables de détruire ou de réprimer le vice scrophuleux, cause originelle très-souvent de la phtisie pulmonaire.

OBSERVATION IX.

Ulcère fongueux sur les parties latérales du col.

Le malade qui fait le sujet de cette observation étoit affecte d'une humeur écrouelleuse qui exerça son action sur les glandes situées derrière les oreilles, sur les parotides, sur les glandes qui accompagnent les veines jugulaires, et sur celles qui avoisinent les clavicules. Ces engorgemens qui d'abord avoient été lents à se former, se gonflèrent et grossirent peu-à-peu. Il y survint de la rougeur, de la chaleur, de la douleur, et une si forte tension, que le malade ne pouvoit presque pas ouvrir la bouche. On n'avoit tiré aucun avantage de tous les remèdes qui avoient été prescrits. La suppuration de ces diverses tumeurs détruisit tout le tissu cellulaire. Le

pus qui en sortoit étoit inodore et d'une couleur cendrée. Ces ulcères scrophuleux offroient un aspect alarmant. On en voyoit an, celui situé sur la glande parotide, s'étendre depuis l'arcade zigomatique jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure ; un autre depuis la glande sous-maxillaire jusqu'à la clavicule. Toute la peau étoit dans une désorganisation complète. Pour parvenir à détruire la cause primitive du mal, nous conseillâmes au malade, avec M. Morand son médecin, les anti-scorbutiques unis aux mercuriaux, et pour boisson une décoction de quinquina. Nous prescrivîmes également l'application d'un cautère au bras. Les ulcères étoient remplis de sinuosités, et avoient les bords durs et calleux. Les chairs étoient fongueuses et inertes, la suppuration épaisse et grisâtre. Ils étoient pansés avec le baume verd, après qu'on les avoit lavés avec une lessive faite de cendres de sarment. On avoit soin de faire aussi sur les duretés de légères frictions avec la pommade mercurielle. Ce traitement arrêta les progrès du mal. Le ressort naturel des parties fut rétabli ; les duretés, les callosités résoutes. Les ulcères présen-

tèrent un caractère plus satisfaisant ; les chairs devinrent vermeilles; le pus renfermé dans les sinuosités se vida, et la cicatrice avança avec assez de rapidité. On fut obligé de réprimer plusieurs fois les chairs avec la pierre infernale. On continuoit de faire usage d'un vin miellé pour le pansement. Enfin, l'on vint à bout de guérir ce malade, qui étoit de plus dévoré par une fièvre lente. Il ne tarda pas à jouir d'une bonne santé : il conserva seulement, pendant quelque temps, de la roideur dans les muscles du col qui étoit dans un état continuel de flexion, et qu'il avoit beaucoup de difficulté à étendre On avoit pu craindre que les secours de l'art fussent inutiles; mais la nature, de concert avec eux, prononça un jugement différent.

OBSERVATION X.

Sur une ophtalmie chronique et autres accidens occasionnés par le vice scrophuleux.

Au commencement de l'an 7, je fus consulté pour une enfant de six ans qui avoit joui de la plus belle santé jusqu'à cinq,

46

époque où elle eut la petite vérole, dont les suites la rendirent sujette à une ophtalmie périodique. La malade éprouvoit continuellement au fond du globe de l'œil gauche des élancemens qui lui rendoient la lumière incommode, et l'obligeoient de clignotter sans cesse. Ses paupières étoient dures et remplies d'ulcérations ; il couloit de ses yeux des larmes dont l'âcreté excorioit les joues. Le nez et la lèvre supérieure s'étoient engorgés; les glandes du col et les maxillaires formoient des tumeurs indolentes de la grosseur d'une noix. Elle avoit aussi un gonflement au pied droit. Une tumeur survenue à l'articulation du gros orteil avec les os du métatarse, donna lieu à un dépôt, d'où il sortit une suppuration séreuse et corrosive qui ulcéra la peau et les autres parties environnantes.

Les parens avoient consulté plusieurs oculistes. L'un conseilla des remèdes qui ne procurèrent pas tout le soulagement qu'on attendoit. Il se forma sur la cornée transparente un abcès suivi d'un petit ulcère qui affecta le globe de l'œil ; l'uvée sortit par cette ouverture, et donna naissance à une hernie ou staphilôme de la grosseur

d'un grain de raisin. Un autre oculiste donna divers conseils qui n'eurent pas plus de succès. Un troisième employa différens moyens pour tenter la réduction de l'uvée, mais ce fut inutilement. Enfin, la malade resta avec son staphilôme qui la génoit extrêmement. Lorsqu'elle vouloit fermer les paupières, elle ressentoit des douleurs violentes et telles, qu'elles occasionnoient de l'affoiblissement et de l'obscurité dans l'œil opposé. L'enfant se plaignoit de n'en pas voir distinctement, sur-tout suivant certaines positions.

Un examen attentif me laissa appercevoir que l'humeur aqueuse avoit perdu de sa transparence, et étoit devenue comme laiteuse. Lorsque la malade inclinoit la tête de droite à gauche, en haut et en devant, elle distinguoit les objets; placée autrement, elle ne voyoit plus rien. Les pilules de belostes, et différens collyres, l'application des sangsues et celle des vésicatoires derrière les oreilles, au bras, au col, ne produisirent aucun effet salutaire; on fut même obligé de renoncer à ces derniers moyens, parce qu'ils occasionnoient

trop d'irritation, et que l'enfant ne pouvoit plus dormir.

Je considérai cette maladie comme symptômatique et dépendante d'un vice scrophuleux. En conséquence, je prescrivis les mercuriaux mélés aux anti-scorbutiques et aux apéritifs; je fis donner tous les matins, à jeun, une cuillerée à café de syrop de Belet, et une cuillerée à bouche de syrop antiscorbutique dans une tasse d'infusion de racine de scrophulaire et de petit houx. On bassina deux fois par jour, avec de l'eau de guimauve miellée, la tumeur du pied, dans l'étendue de laquelle il s'étoit déjà formé plusieurs petits dépôts que l'on couvroit de plumaceaux humectés de cette même décoction et de cataplasmes émolliens. Le dégorgement qui se fit dans les différentes parties, et le suintement de l'humeur lymphatique amassée près des articulations, sous la peau, produisirent la détumescence du pied, et peu-à-peu la détersion et la cicatrisation des petits ulcères : on fut seulement obligé de réprimer deux ou trois fois avec le nitrate d'argent, des chairs mollasses et saignantes.

Cette guérison s'étoit opérée pendant l'espace

sur les Maladies Scrophuleuses. 49 l'espace de quatre mois, et durant cet intervalle, on avoit ouvert à la jeune malade un cautère au bras. J'avois eu soin de la purger de temps en temps, et de la tenir à un régime presque végétal, proscrivant entièrement les alimens visqueux et lourds; mais à l'époque de la cicatrice, on s'apperçut que son genou se gonfloit : elle éprouvoit beaucoup de gêne, lorsqu'elle faisoit des mouvemens de flexion et d'extension. La tumeur grossissoit toujours, sans que la peau, néanmoins, changeât de couleur. L'on y remarquoit çà et là des échymoses scorbutiques. Il survint de la roideur et une sensation incommode qui dégénéra en douleur, au point que l'enfant ne pouvoit plus se mouvoir sans claudication. Je fis appliquer sur la partie malade des cataplasmes émolliens, et les douleurs se calmèrent : mais l'engorgement lymphatique n'en avoit pas moins augmenté. Tout le genou étoit gonflé et tendu, et la malade étoit forcée de tenir la jambe pliée. Je continuai l'application des cataplasmes, tantôt avec l'eau végéto-minérale de Goulard, tantôt saupoudrés de muriate d'ammoniaque. J'avois soin de faire faire

50

de deux jours l'un, de légères frictions avec un mélange de six grains de sublimé (muriate oxigéné de mercure), de huit grains d'extrait d'opium, et d'une once d'onguent mercuriel. On employoit de ce liniment à-peuprès un demi-gros chaque fois. La tumeur, d'abord dure, devint pâteuse et s'amollit par degrés; l'infiltration lymphatique qui s'étoit faite dans le tissu cellulaire environnant se dissipoit peu-à-peu, et la malade, qui avoit gardé le plus grand repos, commença à pouvoir remuer dans cette extrémité, sans éprouver de douleur. Les taches scorbutiques n'avoient point disparu; il y avoit toujours un reste d'empâtement; ce qui me détermina à appliquer sur la partie un emplâtre de stirac souffré qu'on renouveloit deux fois par semaine. Au bout de quelque temps, en changeant cet emplâtre, on trouva une diminution sensible. L'épiderme se soulevoit en différens endroits, et l'emplâtre étoit humecté de sérosité. Les taches scorbutiques s'effacèrent, la partie reprit sa conformation naturelle, les tumeurs glanduleuses du col s'affaissèrent, l'engorgement du nez et de la lèvre se dissipa;

enfin, après un an d'un traitement varié et modifié suivant les circonstances, l'enfant sortit de cet état de souffrance dans lequel elle languissoit depuis plus de quinze mois.

La maladie des yeux ne résista pas non plus au traitement; elle se détruisoit à mesure que le vice scrophuleux cédoit à l'effet des remèdes. Je faisois constamment tous les jours étendre sur les ulcérations des paupières une pommade composée de quatre grains d'oxide de mercure rouge, d'une demi-once de beurre frais et de quelques gouttes d'essence de roses. Le staphilôme qui couvroit l'œil gauche diminua insensiblement, et finit par disparoître; mais il resta sur cet œil deux albugo ou taies qui le privèrent de la vision. L'œil droit revint dans le meilleur état, et l'enfant, chez qui les efforts de la nature secondèrent sans doute beaucoup les efforts de l'art, dut sa guérison à la réunion de tous ces moyens.

A raison de leur complication variée, les accidens qui se sont manifestés auroient fini peut-être, sans la patience et la persévérance dans les remèdes, par altérer la

constitution de la malade, au point que l'art ni la nature n'eussent pu triompher de la maladie. Le succès que j'ai obtenu est encore une preuve de la possibilité d'abréger le cours de quelques affections scrophuleuses, en redoublant de soins et en mettant à profit ce que la médecine expérimentale indique de meilleur.

OBSERVATION XI.

Commencement de Phtisie scrophuleuse.

Mademoiselle H^{***}. eut la rougeole à l'âge de cinq ans. Comme il lui étoit resté une petite toux sèche, on lui fit prendre le lait d'ânesse, et divers adoucissans qui parvinrent à la dissiper. Un an après elle devint mélancolique, son visage étoit pâle, ses yeux abattus, sa lèvre supérieure épaisse et gercée, et les chairs molles. Elle maigrissoit sensiblement, s'affoiblissoit et éprouvoit de nouveau cette petite toux sans expectoration, avec des chaleurs dans les paumes des mains. Sa respiration étoit courte, et elle ressentoit de petits mouvemens fébriles qui augmentoient tous les soirs. Gonflement du ventre, foiblesse des

membres, sommeil interrompu, et troublé dans la dentition ; tels étoient encore les symptômes auxquels on reconnoissoit une disposition scrophuleuse. Nous lui ordonnâmes, avec M. Portal, un long usage des anti-scorbutiques combinés avec les mercuriaux dont elle retira les plus grands avantages. Elle étoit purgée avec la terre magnésienne édulcorée avec le syrop de guimauve. Pour terminer cette guérison, nous l'envoyâmes aux eaux de Plombières, où elle prit aussi les eaux de Bonnes sous la direction de M. Kenins. Le laitage lui étoit interdit, et elle n'étoit nourrie qu'avec des viandes blanches, bouillies et rôties, du poisson, des végétaux et des fruits bien mûrs. C'est par tous ces moyens, par' l'usage des tablettes antimoniales de Kunket et du syrop de quinquina, qu'on est parvenu à détruire chez elle les mouvemens fébriles et le principe du vice scrophuleux qui l'auroit insensiblement conduite à sa perte.

D 3

54

OBSERVATION XII.

Phtisie scrophuleuse avec altération dans les os,

Mademoiselle A***, âgée de douze ans, étoit déjà d'une stature haute, mais avoit le corps fluet, les épaules saillantes, le col long, la poitrine étroite, applatie, la substance des muscles molle et lâche, la peau blanche et le teint coloré. Elle éprouvoit aussi une petite toux sèche et fréquente. Elle avoit les soirs des mouvemens de fièvre. Sa respiration étoit assez libre, mais elle étoit sujette à contracter des rhumes suivis d'une expectoration gluante et salée, et accompagnés de douleurs au dos. On avoit employé les boissons humectantes, les infusions théïformes de fleurs pectorales et les bouillons de grenouilles.

En examinant la malade, je trouvai au tact, sur les parties latérales du col, des glandes de la grosseur d'une noisette, divers engorgemens glanduleux au mésentère, et une tuméfaction aux extrémités sternales des clavicules. Comme les congestions des glandes du col annoncent sur les Maladies Scrophuleuses. 55 toujours une altération des voies lymphatiques du poumon. Je craignis pour elle la phtisie scrophuleuse, et j'étois d'autant plus fondé à le craindre, qu'elle venoit de perdre sa sœur de la même maladie

Je conseillai de lui faire prendre le matin à jeun des sucs de plantes chicoracées et anti-scorbutiques, que l'on coupoit avec le lait d'ânesse. Dans la journée, la jeune malade faisoit usage de quelques pastilles antimoniales, et le soir, en se couchant, elle buvoit une tasse du même lait non coupé. Elle étoit purgée à de longs intervalles avec la magnésie, et on lui pratiqua un cautère au bras.

Elle a continué long-temps l'usage des antiscorbutiques unis aux mercuriaux, celui des amers, sur-tout du quinquina et de l'aconit napel. Elle a été aussi aux eaux de Barèges, et a fait divers voyages dans les départemens méridionaux. Touta contribué à lui procurer une entière guérison. Plus de toux, plus d'engorgement glanduleux; ses règles se sont parfaitement établies, et elle est maintenant aussi grasse et aussi fraîche que si sa santé n'eût jamais été altérée.

56

OBSERVATION XIII.

Ulcère fistuleux à l'articulation du bras avec l'omoplate.

L'enfant de Madame ***, demeurant place Victoire, fut ramené de nourrice avec un engorgement des viscères abdominaux et des glandes du col qui étoient de la grosseur d'une cerise, avec un gonflement aux articulations du radius et du cubitus avec le carpe, enfin avec diverses nodosités aux extrémités sternales des côtes. Il y avoit deux ans que cet enfant dépérissoit, lorsqu'on vint me prier de lui donner des soins. Je lui prescrivis l'usage des anti-scorbutiques et des mercuriaux; un cautère au bras lui fut pratiqué, et elle prit fréquemment des bains presque froids.

Ce traitement offroit déjà d'heureux résultats ; mais il survint un gonflement aux glandes axillaires avec empâtement à l'articulation du bras avec l'omoplate, et difficulté de le remuer : au moindre attouchement, il étoit extrêmement douloureux. Il augmenta considérablement, et fut accom-

pagné de rougeur et de chaleur. On appliquoit sur l'engorgement des cataplasmes émolliens. Cette tumeur, qui étoit d'abord dure, rénitente, sans changement de couleur à la peau, s'enflamma, devint molle comme une éponge, et s'ulcéra vers le bord antérieur du muscle deltoïde, et le bord supérieur du muscle grand pectoral. Elle laissoit sortir un pus blanc, inodore et séreux, avec des concrétions lymphatiques. En faisant exécuter au bras quelques mouvemens, il en sortoit une matière glaireuse semblable à la synovie. Cet ulcère fistuleux dura quelques mois et se cicatrisa. Il restoit un peu de roideur à l'articulation, mais la continuation du traitement, l'usage du syrop dont on augmenta la dose, celui d'une boisson de houblon et de saponnaire, les purgations fréquentes, les frictions, les mouvemens répétés que faisoit l'enfant, tout contribua à faire disparoître ces symptômes scrophuleux, et à la guérir de cette maladie de la lymphe dont elle avoit puisé le germe dans le sein de sa mère. Elle avoit alors quatre ans ; elle en a huit aujourd'hui ; et à juger par la beauté de sa figure et la fraîcheur de sa santé, il n'est pas possible 58 Observations Pratiques de soupçonner qu'elle ait jamais été troublée par une semblable affection.

OBSERVATION XIV.

Luxation consécutive du radius.

m'amena de la ville de Caën un On enfant âgé de cinq à six ans, d'une figure jolie et spirituelle, et paroissant jouir d'une belle santé. Cet enfant avoit un tempérament lymphatique. On remarquoit chez lui un engorgement considérable à l'articulation du bras droit avec l'avant-bras, et des tumeurs dures et indolentes au-dessous de l'angle de la mâchoire inférieure. On avoit employé pour l'engorgement du bras beaucoup d'applications émollientes et résolutives, sans en obtenir la diminution. L'enfant éprouvoit de violentes douleurs, lorsqu'il vouloit fléchir ou étendre cette extrémité. Il s'y étoit formé plusieurs ouvertures fistuleuses qui laissoient suinter une sérosité de la nature de la synovie, mais plus noirâtre, et qui entraînoit avec elle quelques portions osseuses. Soit que dans l'articulation il y ait eu une stase

de sérosité qui ait donné lieu au relâchement des membranes capsulaires ligamenteuses, soit que le relâchement ait opéré sur le ligament annullaire, la tête du radius quitta la cavité sygmoïde du cubitus et la petite tête de l'humerus ; elle se porta en arrière, et forma une luxation consécutive. Cet état me parut être l'effet d'un vice écrouelleux. En conséquence, je fis prendre intérieurement au jeune malade les mercuriaux combinés avec les anti-scorbutiques et les amers. Je lui prescrivis aussi des lotions et des douches avec les eaux de Barèges. Ce traitement, continué pendant long-temps, produisit le dégorgement ; l'écoulement séreux prit peu-à-peu de la consistance, les ulcères fistuleux se cicatrisèrent, et tous les symptômes scrophuleux disparurent.

L'enfant peut faire usage de son bras, mais les mouvemens en sont toujours trèsbornés, et il est continuellement dans un état de flexion et dans la pronation. M. Chaussier m'a fourni l'occasion d'observer un autre exemple de cette espèce de luxation.

60

OBSERVATION XV.

Tumeur par congestion à l'articulation du coude.

Il y a un an que je perdis la confiance d'une mère, pour lui avoir dit que sa fille étoit atteinte d'un vice scrophuleux, qu'il falloit lui ouvrir un cautère, lui faire prendre lessyrops anti-scorbutique et mercuriel, et que son état deviendroit plus dangereux qu'elle ne l'imaginoit, si l'on n'y portoit promptement remède. L'événement ne justifia que trop le pronostic que j'avois porté. L'enfant avoit plusieurs engorgemens distincts les uns des autres, de la grosseur d'un des plus forts grains de raisin, le long des vaisseaux fémoraux, poplités, et de la veine saphène interne. L'articulation du coude étoit entourée d'une grosse tumeur par congestion. Cette tumeur qui s'étendoit sur l'avant-bras étoit indolente, dure, sans douleur, sans inflammation, et ne génoit pas beaucoup les mouvemens du bras. La jeune malade avoit outre cela le teint blafard, la lèvre supérieure gercée, la respiration gênée,

et éprouvoit de l'oppression, pour peu qu'elle marchât. Enfin, elle dépérissoit d'une manière sensible. Cinq à six mois après, revenue de sa prévention, la mère me pria de lui redonner des soins. L'état de la malade étoit alors presque désespéré. Je conseillai l'usage d'une tisanne amère avec une cuillerée des syrops anti-scorbutique et mercuriel. L'effet des remèdes parut produire quelque soulagement. La tumeur du bras, qui étoit légèrement phlogosée, diminua, et tout promettoit une guérison prochaine; mais cette espérance ne fut pas de longue durée. La colonne vertebrale commença à se déjeter ; la fièvre qui étoit presqu'habituelle augmenta d'intensité, et devint hectique; la respiration fut plus difficile ; les bras et les mains s'enflèrent, et l'enfant mourut après douze ou quinze mois de langueur dans la septième année de son âge.

The environment

62

OBSERVATION XVI.

Tumeur à la mamelle.

Une dame, âgée de dix-sept ans, dont l'ame avoit été vivement affectée par des chagrins, me consulta pour un engorgement lymphatique situé à la partie supérieure de la mamelle droite, près du mamelon. La tumeur avoit été d'abord ronde, et de la grosseur d'une aveline. L'accroissement s'étoit fait lentement et sans grande sensibilité; mais elle étoit devenue adhérente à sa base, et douloureuse lorsque le bras executoit certains mouvemens. Le tissu cellulaire voisin s'étoit engorgé. Cette tumeur indolente avoit bientôt acquis plus de rénitence et d'étendue. Aussi le bout du sein s'enfonçoit, et la jeune malade y ressentoit des élancemens assez aigus à l'approche et pendant le temps de ses règles. Cet état l'inquiétoit beaucoup, et elle ne se dissimuloit point les accidens qui la menaçoient, si elle ne se déterminoit pas à faire extirper cette glande qui augmentoit et dégénéroit en squirre, et de ronde et

unie qu'elle étoit, devenoit irrégulière, inégale, raboteuse et plus sensible, sans que cependant la couleur de la peau éprouvât aucun changement.

Après avoir soigneusement examiné les symptômes et la nature de la maladie, j'en attribuai l'origine à une constitution vicieuse de la lymphe, à une affection scrophuleuse, aux progrès de laquelle il falloit s'opposer, tant par les remèdes intérieurs qu'extérieurs.

Je lui prescrivis un régime très-doux, des bouillons tempérans, avec les sucs de plantes chicoracées, un fréquent usage des bains légèrement dégourdis, l'application des sangsues à la vulve, lorsque les règles approchoient. Sa nourriture étoit légère, composée de viandes blanches, bouillies et rôties, de poisson, de végétaux, mais point de ragoût, de laitage ni de farineux. La malade respiroit un air pur; elle évitoit toute contention d'esprit; elle avoit soin d'avoir le ventre libre, ou elle étoit purgée de temps en temps avec un léger minoratif. On se contentoit de tenir chaudement la partie affectée avec du coton ou du duvet de cygne, ou bien en y faisant un liniment

64

d'huile d'amandes douces et d'alkali volatil. Ce traitement palliatif donna plus de calme, ce qui me détermina à y joindre quelque topique. Je lui fis appliquer des cataplasmes de carottes rouges, et en même temps je lui conseillai de prendre des syrops antiscorbutique et mercuriel. L'usage de ces médicamens, pendant l'espace de huit à dix mois, opéra les effets les plus heureux. L'engorgement glanduleux qui présentoit un commencement de squirre se phlogosa, s'amollit et se termina par résolution.

Cette observation prouve du moins, qu'avec la patience dans l'emploi des remèdes, on peut borner les progrès et arriver même à la guérison d'une maladie dans laquelle, si elle devient cancéreuse, il n'y a d'autre ressource que l'amputation.

OBSERVATION XVII.

Ulcère fistuleux à la mamelle.

Madame F***. étoit douée de la plus grande sensibilité, et d'un tempérament éminemment lymphatique. La blancheur de

de sa peau, le vif incarnat de ses joues, ses yeux bleus, tout annonçoit chez elle une diathèse scrophuleuse. Elle devint mère à l'âge d'environ dix-huit ans, et ne balança pas à obéir au vœu de la nature, en nourrissant elle-même ; mais elle fut bientôt obligée, par quelques circonstances, d'abandonner son enfant à des mains mercenaires. Ce fut alors qu'elle sentit une légère douleur à la mamelle droite, et qu'on put y distinguer au toucher une tumeur dure et globuleuse. La marche en étoit lente et peu sensible; aussi, madame F*** n'y fit-elle pas grande attention, et négligea-t-elle d'y porter remède. Cependant les glandes du col et les sous-maxillaires grossirent, la circulation du fluide fut ralentie dans les glandes lésées, et le vice délétère donna lieu, à la longue, à des congestions des glandes thorachiques et du poumon. Celles du col étoient de couleur rosée, et de la grosseur d'une olive. Le travail qui s'y opéra fut inutile. Celles du sein étoient de la grosseur d'une noix, dures et presque squirreuses. La peau s'enflamma, devint rouge, bleuâtre, avec des élancemens fréquens et douloureux. Les tégumens

E

66

s'amincirent, la tumeur s'éleva, s'abcéda, et forma un ulcère fistuleux qui laissoit échapper une humeur blanchâtre, caséeuse et concrête : la tumeur sur laquelle on appliquoit un mélange de ciguë et de diachylum, finit par se dégorger et s'amollir. On y avoit fait aussi de légères frictions, afin de faciliter la fonte des duretés calleuses de l'ulcère. L'évacuation menstruelle se supprima, le ventre se bouffit, et à la suite de ces accidens se manifesta une petite toux sèche, fréquente, sans expectoration, et accompagnée d'oppression et de difficulté de respirer. Le repos des nuits fut troublé par la véhémence et le sentiment de la douleur thorachique; la voix étoit devenue rauque, et il y avoit quelquefois des accès de fièvre. Telle étoit la situation de Madame F***, lorsque je fus chargé de suivre le traitement que venoient de lui prescrire MM. Portal et Sabatier. Au lieu des adoucissans, des nourritures farineuses, et du laitage dont elle usoit, ils lui ordonnèrent les anti-scorbutiques combinés avec les mercuriaux; pour boisson ordinaire une infusion de fleurs de tussilage et de saponnaire édulcorée avec le syrop

sur les Maladies Scrophuleuses. 67 de guimauve. On lui fit prendre aussi des demi-bains. Un exutoire fut pratiqué, des sang-sues furent appliquées à la vulve, et l'évacuation qu'elles procurèrent apporta beaucoup de soulagement à la poitrine, et la dégagea insensiblement. A mesure que les ulcérations fistuleuses se remplirent, la tuméfaction des parties se dissipa, et les ouvertures se fermèrent et se cicatrisèrent. Les glandes tuméfiées du col cédèrent au liniment volatil, les douleurs thorachiques s'affoiblirent; enfin, après huit ou dix mois de traitement, tous les symptômes disparurent, et la malade guérit.

OBSERVATION XVIII. Atrophie du testicule droit, avec engorgement à l'épididyme.

En l'an 9, au mois de vendémiaire, M. M*** vint me consulter pour une douleur au testicule droit. En l'examinant, je trouvai ce testicule comme atrophié, et néanmoins un léger engorgement à l'épididyme. Aucune cause externe ne paroissoit avoir donné lieu à cette affection dont les progrès avoient été lents et peu sensibles.

Mais l'épididyme augmenta de volume, et le testicule participa aussi peu-à-peu de cet engorgement qui devenoit plus douloureux, sur-tout lorsque la tumeur n'étoit pas bien soutenue. La douleur se faisoit sentir depuis l'extrémité inférieure du cordon jusqu'à la région rénale. Il survint de la fièvre, de la dureté, et les progrès s'avancèrent rapidement. L'usage des bains, des cataplasmes émolliens, les saignées, les boissons tempérantes, la diète, le repos le plus parfait, le soin de porter un suspensoir qui soutenoit les bourses, tous ces moyens prévinrent l'engorgement et le tiraillement du cordon qui resta toujours dans un état sain, et calmèrent les accidens qui s'étoient manifestés. L'engorgement avoit déjà acquis la grosseur d'un œuf de poule. M. M * * *. annonçoit avoir une disposition scrophuleuse. Il étoit sujet à des éruptions dartreuses aux bourses. Les glandes du col étoient légèrement tuméfiées. Je l'engageai à prendre les syrops mercuriel et anti-scorbutique, et à faire de deux jours l'un, sur la partie malade, de légères frictions de pommade mercurielle avant l'application des cataplasmes. En un

68

mot, il n'y a pas de méthode curative qui n'ait été mise en usage, et il en est résulté que l'engorgement avoit diminué; mais il conservoit la même indolence et la même dureté. Il se forma une inégalité à la partie postérieure et inférieure : la maladie devint alors stationnaire. Le malade n'en éprouva pas plus de souffrance; mais comme il voyoit que cette incommodité ne diminuoit pas à son gré, comme il craignoit ne pas pouvoir s'en débarrasser par la résolution, et qu'il ne vouloit pas vivre avec cette infirmité, qui cependant, toute pénible qu'elle étoit, n'attaquoit point le principe de la vie, son moral s'affecta vivement, l'inquiétude et le chagrin s'emparèrent de lui, et il dépérissoit de jour en jour. Je lui conseillai alors d'appeler MM. Sabatier, Pelletan, Boyer, Imbert-Delonnes. Ils convinrent qu'il n'y avoit de ressource que dans l'extirpation. L'opéraration fut faite par M. Boyer. Le malade la supporta avec courage, et les suites furent des plus heureuses. La tumeur que l'on emporta présenta peu de désorganisation. On trouva seulement, vers l'extrémité postérieure de son bord inférieur, une matière

E 3

stéatomateuse, et dans le centre un amas de sang noirâtre.

OBSERVATION XIX.

Engorgement considérable aux testicules, et comme squirreux.

M. D*** éprouva au retour d'un voyage qu'il avoit fait à cheval, une douleur au testicule gauche, et s'apperçut d'un léger engorgement qui s'y étoit formé. Les progrès en furent d'abord peu considérables et ne l'empêchoient pas de marcher et de se transporter à des distances plus ou moins éloignées. Comme cet engorgement, qui s'étoit porté, à plusieurs reprises, tantôt sur un testicule, tantôt sur l'autre, persistoit et avoit acquis une certaine étendue, on employa les anti-phlogistiques, les émolliens, les résolutifs, les fondans. Ces remèdes ne parvinrent pas à résoudre la tumeur; ils ne firent que la fixer sur le testicule gauche, et la borner de manière qu'elle n'augmenta plus. Elle avoit alors la grosseur d'une forte orange. Mais elle devint dure et comme squirreuse. Elle étoit accompagnée d'une douleur vive qui s'éten-

doit tout le long du cordon des vaisseaux spermatiques jusqu'à la région rénale, lorsqu'on la touchoit, ou qu'elle n'étoit pas soutenue exactement. Sa surface étoit néanmoins égale et unie, et le cordon étoit toujours dans l'état naturel. Cette position devenoit d'autant plus inquiétante pour le malade, qu'on lui avoit conseillé l'extirpation du testicule. Il voulut avoir l'avis des plus célèbres chirurgiens qui jugèrent que cette maladie avoit le caractère d'un sarcocèle, et qu'il faudroit en venir à l'amputation. Le malade avoit la plus grande répugnance pour ce dernier moyen, et désiroit encore tenter quelques remèdes internes, qui paroissoient indiqués, d'après diverses tumeurs glanduleuses qu'il avoit éprou. vées, et de ce que l'engorgement des testicules avoit été vague. En conséquence, il prit tous les matins dans une tasse d'infusion de salsepareille et de sassasfrax, une cuillerée à bouche de syrop anti-scorbutique, mêlé avec une cuillerée de dissolution de muriate oxigéné de mercure. Ce traitement fut continué pendant quelques mois, et j'avois soin de faire faire sur la partie malade, de deux jours l'un, de lé-

E 4

gères frictions avec de l'onguent mercuriel, en appliquant un cataplasme par-dessus.

Au bout de quelque temps je fis augmenter la dose du syrop. La tumeur, de dure qu'elle étoit, devint plus compressible, et les douleurs diminuèrent sensiblement; enfin elle diminua elle-même peu-à-peu, et finit par se dissiper, à l'exception d'un léger engorgement qui resta sur l'épididyme, comme il arrive ordinairement.

Nul doute que cette maladie ne fût l'effet d'une disposition morbifique préexistante qui se développa à cette époque. On a observé plus d'une fois que les testicules pouvoient être affectées de quelque gonflement de la même nature, et souvent on a extirpé des tumeurs réputées squirreuses, dont on auroit pu, si l'on ne s'étoit pas trop pressé d'opérer, obtenir la résolution au moyen d'une plus exacte observation et d'une persévérance plus opiniâtre dans l'emploi des remèdes internes.

Un autre fait parmi plusieurs autres que je pourrois citer, viendra encore à l'appui de cette assertion.

Un habitant d'Angers , atteint depuis long-temps aux testicules d'un engorgement

72

dur, inégal, et qu'on avoit jugé être un carcinome, étoit venu à Paris pour se faire opérer. Il commença par consulter en particulier plusieurs personnes de l'art, qui caractérisèrent de même cette maladie, et pensèrent qu'il n'y avoit d'autre ressource que l'extirpation. M. Portal fut d'un avis différent. Il regarda cette maladie comme dépendant d'un vice écrouelleux, et prescrivit au consultant les anti-scorbutiques et les mercuriaux. La patience avec laquelle il fit usage de ces remèdes, le conduisit à une parfaite guérison.

OBSERVATION XX.

Luxation consécutive du fémur.

Le fils de M. A^{***}, demeurant à Paris, rue Caumartin, ayant, avec des cheveux bruns, le teint très-blanc et les yeux animés, avoit joui jusqu'à l'âge de huit ans, d'une bonne santé et d'assez d'embonpoint. Il éprouva un jour, à cette époque, en descendant de son lit, une douleur vive à la partie supérieure et externe de la cuisse gauche, avec difficulté de se tenir sur les

74

jambes, et claudication. On attribua cet état à la mauvaise position qu'il avoit pu avoir dans son lit; mais, comme il témoignoit souffrir beaucoup, on fut obligé de le recoucher. On le leva quelques heures après : les douleurs ne se dissipèrent pas, et lorsqu'il voulut marcher, il les ressentit dans toute leur force. Les parens ne s'en allarmèrent point, et crurent qu'il suffisoit de faire garder à l'enfant le plus de repos possible : cette précaution fut inutile. Environ un mois après, il survint un gonflement qui s'étendoit depuis le pli de l'aîne jusqu'à la partie postérieure des fesses, et se propageoit tout le long de la partie postérieure de la cuisse. Les douleurs augmentèrent considérablement avec la difficulté de marcher, au point qu'on fut obligé d'avoir recours à un chirurgien. Celui-ci trouva chez l'enfant un gonflement œdemateux qui s'étendoit depuis la région lombaire jusqu'au tiers inférieur de la cuisse : le reste du membre paroissoit amaigri. Le jeune malade étoit toujours couché sur le même côté, et lorsqu'on venoit à toucher la partie affectée, il jetoit des cris perçans. On n'eut pas beauc sup de détails à donner

au chirurgien, puisqu'on ne pouvoit deviner d'où provenoit cet accident, et qu'il n'étoit arrivé à l'enfant aucune chûte. Sans rechercher la cause qui avoit pu produire ce gonflement, on appliqua dessus des émolliens.

L'application des cataplasmes appaisa un peu les douleurs, et même pendant quelque temps; mais ensuite elles se renouvelèrent avec plus de violence que jamais; la fièvre se déclara, on vit l'enfant maigrir et dépérir : il ne pouvoit plus se lever de son lit, ni remuer la cuisse. Cette extrémité s'allongea d'une manière sensible. Six semaines après, il se forma à la partie externe, et au-dessous du grand trochanter, un point de douleur plus aigu qu'en aucun autre endroit : en y touchant on sentoit assez distinctement, et dans son centre, une fluctuation sourde et profonde, qui paroissoit se diriger vers l'articulation de la cuisse avec l'os innominé. Au milieu s'éleva une tumeur : la peau qui la recouvroit étoit tendue, luisante, amincie dans le milieu, et d'un rouge violet. Elle se perça tout naturellement; il en découla un pus assez clair, dont la couleur ressem-

76

bloit à celle du lait; et sur la fin de l'écoulement, en pressant un peu le haut de la cuisse, on faisoit sortir une matière visqueuse, analogue à l'humeur synoviale. La suppuration étoit abondante, et l'enfant dépérissoit sensiblement. Il avoit de l'oppression; son sommeil étoit difficile et interrompu; la fièvre étoit presque continuelle; la nuit elle augmentoit et étoit suivie de sueurs assez copieuses. Il étoit dégoûté de tous les alimens, et ne se nourrissoit presque que de laitage. Le dévoiement survint; enfin l'on ne pouvoit que s'attendre à voir bientôt terminer ses jours.

C'est alors que je fus appelé pour lui donner mes soins; c'étoit en germinal de l'an 6, quatre mois après le commencement de la maladie. On appela aussi en consultation messieurs Portal et Sabatier. Ils trouvèrent cet enfant avec une fièvre lente, et presque dans un état de marasme. Ils reconnurent que cette maladie dépendoit d'un vice de la lymphe, et que la tumeur qui étoit survenue, ainsi que l'alongement de la partie malade, pouvoit provenir de l'engorgement du corps contenu dans la cavité cotyloïde, et que l'on con-

noît sous le nom de glande synoviale, d'autant plus que le jeune enfant avoit les glandes du col et du mésenter engorgées, et la lèvre supérieure un peu gonflée. Tous ces symptômes ne permirent donc pas de douter que ce ne fût un vice scrophuleux, et que la glande' contenue dans la cavité cotyloïde, après s'être engorgée, avoir augmenté de volume, et s'être endurcie, n'eût peu-à-peu, en comprimant la tête du fémur, repoussé cette extrémité, et donné lieu à son alongement. On porta un pronostic très-fâcheux sur cet accident, d'après le peu de succès qu'on obtient dans le traitement des maladies de la cavité cotyloïde par le vice scrophuleux. On prescrivit néanmoins les amers; on convint qu'on essayeroit de donner le syrop de Belet, mélé avec autant de syrop anti-scorbutique, dans une légère décoction de quinquina et de garance, et que l'on continueroit l'application des cataplasmes sur l'engorgement douloureux. Il en découloit un pus toujours de la même nature, et quelquefois il sortoit des matières concrêtes et granuleuses qui s'arrêtoient à l'ouverture fistuleuse, empêchoient la sortie du pus,

78

et donnoient lieu à de nouvelles souffrances. Ce pus, en séjournant dans le tissu cellulaire, produisit divers clapiers à la partie supérieure et interne de la cuisse près des muscles adducteurs. Il se forma un abcès, d'où il découla une très-grande quantité de pus sanguinolent, fétide et grumeleux. J'introduisis dans cette ouverture fistuleuse un stylet mousse, qui se dirigea naturellement vers cette cavité ; j'y fis pendant quelque temps des injections détersives, qui ressortoient par l'ulcération fistuleuse située au côté externe. Il y eut quelques exfoliations de portions osseuses et de cartilages que la suppuration abondante entraîna. Les portions ligamenteuses se trouvèrent abreuvées par l'engorgement de la glande synoviale. Les ligamens de l'articulation ne purent pas résister aux efforts des muscles, et la suppuration ayant corrodé et ouvert en différens endroits la capsule de l'articulation qui étoit alongée, la tête du fémur se déplaça tout-à-fait, et se porta sur la face externe de l'os innominé.

C'est à cette époque que la cuisse se racourcit de quatre ou cinq travers de doigt, que le genou et la pointe du pied se tour-

nèrent en dedans : le pli de la fesse se trouva beaucoup plus haut que de l'autre côté. On ne pouvoit plus regarder cette maladie que comme une luxation consécutive, produite par l'augmentation du volume de la glande synoviale. Dès ce moment, cependant, les douleurs diminuèrent d'intensité. Les ulcères fistuleux étoient pansés avec de la charpie, de l'eau de guimauve miellée, et un cataplasme émollient. L'enfant gardoit le plus grand repos, et il continuoit l'usage des remèdes internes. Il prenoit tous les matins, à jeun, une cuillerée à café de syrop de Belet, et une cuillerée à bouche de syrop anti-scorbutique dans une tasse de décoction de quinquina et de garance, et pour boisson une légère décoction de saponnaire et de houblon. Ce traitement fut suivi l'espace de deux mois, et le jeune malade ressentoit déjà des effets heureux de ce remède qui n'agit que lentement. Encouragé par ce commencement de succès, je prescrivis encore pour le soir, une demi-heure avant de souper, la même dose des mêmes syrops dans la même décoction : j'avois le soin de purger le malade tous les mois, et je le

80

laissois reposer pendant quelques jours; je revenois ensuite aux syrops qui réussis= soient tellement, que je m'étois déterminé à en donner chaque jour une troisième cuillerée. Dans cet intervalle, l'enfant eut de l'oppression, de la difficulté de respirer, et quelques saignemens de nez assez abondans. Sa figure étoit rouge, sa peau brûlante, son pouls excessivement plein et dur. Ces accidens m'obligèrent d'interrompre l'usage des remèdes internes, et je fis appliquer quatre sangsues derrière les oreilles. Elles diminuèrent la plénitude des vaisseaux, et l'oppression disparut presqu'en même temps. Je prescrivis quelques boissons rafraichissantes, et, pour modérer la chaleur, je continuai de faire observer un régime adoucissant, en défendant le laitage et les farineux; quant au traitement, je le repris, tantôt augmentant, tantôt diminuant la dose, suivant le plus ou moins d'effet qu'il produisoit; j'y ajoutai même quelques pastilles antimoniales à prendre dans la journée. J'avois toujours soin d'examiner si le mercure ne portoit pas à la bouche, et de m'informer si le jeune malade n'éprouvoit pas de douleurs d'entrailles. Ses

Ses urines étoient très-rouges; mais je n'en étois pas inquiet: j'attribuai cet effet à la garance, qui a la propriété de teindre en rouge. L'enfant déjà reprenoit de l'embonpoint; les douleurs se calmèrent considérablement, et la fièvre même disparut. La suppuration devenoit louable de plus en plus, et n'étoit pas si abondante.

Je conseillai alors à mon jeune malade de se lever de son lit, et d'essayer à marcher avec deux béquilles. Il avoit l'extrémité gauche plus courte que la droite, de six travers de doigt, la plus grande difficulté à étendre le genou, et la pointe du pied toujours en dedans. Il étoit si foible, qu'il n'osoit faire un pas, et craignoit toujours de tomber. Il resta plus d'un mois sans pouvoir parvenir à marcher, même avec des béquilles ; ses forces revinrent peuà-peu, et il marcha avec plus d'assurance. A proportion qu'on détruisoit la cause de la maladie par les remèdes internes, la suppuration diminuoit, sur-tout du côté de la fistule interne, qui insensiblement se cicatrisa; mais du côté externe, quoique l'engorgement qui subsistoit dans la région des fesses, diminuât par degrés, la suppura-

tion étoit toujours abondante, et de nature blanche, mais moins fétide.

Il se fit un dégorgement considérable pendant l'espace d'un mois ; et durant le même intervalle, la cicatrice faisoit des progrès. La peau contracta adhérence avec l'aponévrose fascia lata, et les parties adjacentes s'affaissèrent et se cicatrisèrent. Le jeune malade essayoit continuellement à marcher, et faisoit en sorte d'alonger peuà-peu l'extrémité affectée. L'articulation de la cuisse avec la jambe étoit entièrement roide, ce qui faisoit craindre l'ankilose. Cette partie étoit aussi considérablement amaigrie. Je me proposois d'envoyer l'enfant aux eaux; en attendant, je lui faisois faire soir et matin, des fumigations avec des résines odoriférantes, et des frictions avec de la flanelle, ayant toujours soin de remuer l'articulation, et de reporter, par le secours de la main, en divers sens, le membre dans sa rectitude naturelle.

Ces extensions se renouveloient plusieurs fois dans la journée, et étoient toujours suivies de quelques heureux effets; enfin, les accidens se dissipèrent, et la guérison s'obtint au bout d'un an.

82

Nons n'entrerons pas dans beaucoup de détails sur les causes de cette guérison, et sur l'explication d'un tel phénomène; mais en résumant ce qui a été dit dans cette observation, ne peut-on pas voir qu'à la suite de l'engorgement de la glande synoviale, malgré qu'il n'y ait pas eu contusion des surfaces articulaires, il est survenu gonflement des cartilages qui les encroûtent, et que, par tous ces changemens, la tête du fémur a cessé de correspondre à la cavité cotyloïde, sans cependant que la tête de l'os ait abandonné la cavité de la capsule? que le ligament rond peut avoir été alongé, rompu ou détruit? S'il n'a pas été détruit, il a été alongé en haut et en arrière par l'extrémité déplacée du fémur.

La capsule devoit présenter plusieurs ouvertures qui permettoient au pus contenu dans la cavité cotyloïde de s'échapper, ainsi qu'à des débris de cartilages, et des portions du contour osseux de la cavité.

Les forces vitales, aidées du traitement intérieur, ont arrêté les progrès du mal, et facilité la consolidation des parties ulcérées.

Les mouvemens qui ont été graduelle-

84

ment faits en portant le membre en dehors, et en l'étendant, ont dû avoir le double avantage de lui redonner sa rectitude et sa longueur naturelles. Il est en effet concevable que le membre ait repris sa longueur première par les extensions qui ont été employées : la tête du fémur, placée derrière le rebord de la cavité cotyloïde, et ramenée tous les jours à sa place, produisoit une légère pression sur les cartilages, et les affaissoit un peu. Ces pressions répétées, jointes à la destruction d'une portion de ces corps par la suppuration, ont reformé la cavité qui avoit été destinée d'abord par la nature, à recevoir la tête de l'os : cette cavité peut être regardée comme nouvelle, et comparée aux cavités que se forment les os luxés et non réduits. capsule devoi

Il faut ajouter encore que l'enfant, qui d'abord ne marchoit que sur l'extrémité antérieure des orteils, et étoit obligé de porter un soulier avec un talon très-haut, a pu insensiblement appuyer davantage son pied contre terre; que le talon de son soulier a été proportionnellement diminué; qu'enfin il ne lui reste presque point de raccourcissement dans le membre; qu'il sur les Maladies Scrophuleuses. 85 jouit aujourd'hui de la plus belle santé, et que le succès de cette cure doit paroître d'autant plus assuré, qu'il ne s'est encore rien manifesté qui ait pu faire appréhender une rechûte.

OBSERVATION XXI.

Tumeur dure et indolente à la partie supérieure interne de la cuisse, avec douleur au genou.

Un jeune homme, demeurant rue Gaillon, d'une constitution foible et délicate, me consulta pour une tumeur dure et indolente, située à la partie supérieure interne de la cuisse, près des glandes inguinales. Cet engorgement lymphatique augmenta insensiblement, et se propagea tout le long des vaisseaux fémoraux jusqu'au genou droit. Cette articulation devint douloureuse, se gonfla, sans que la peau éprouvât un changement de couleur. Ces douleurs qui d'abord avoient été vagues, se fixèrent. On appercevoit au bras gauche différentes tumeurs de la grosseur d'une prune de mirabelle, situées dans le pan-

nicule graisseux; ces tumeurs, d'une nature mollasse, disparoissoient au toucher, et reroissoient aisément. On en remarquoit une de la grosseur d'une noix près l'articulation du sternum avec la clavicule. On appliqua sur l'engorgement du genou qui étoit douloureux, des fomentations, et je prescrivis au malade le plus grand repos. La tumeur lymphatique prenoit toujours de l'accroissement, mais les douleurs se calmèrent. Il resta quelque temps dans cette situation. Je le mis à l'usage des mercuriaux, des anti-scorbutiques, et d'une tisanne amère. De deux jours l'un on faisoit sur l'engorgement de légères frictions avec un demi-gros d'onguent mercuriel, et par-dessus on appliquoit des cataplasmes saupoudrés de sel ammoniac, ce qui lui fit éprouver un changement sensible. Pour obtenir la résolution, je me déterminai à y faire appliquer un emplâtre épais, fait de gomme ammoniaque, ramollie dans une suffisante quantité de vinaigre. Ce traitement fut continué pendant quelques mois : le gonflement situé près des glandes inguinales et celui de l'articulation diminuèrent petit à petit, et se dissipèrent;

sur les Maladies Scrophuleuses. 87 enfin, tous les autres accidens scrophuleux répandus dans les différentes parties du corps, furent détruits, et le jeune homme jouit maintenant d'une bonne santé.

OBSERVATION XXII.

Engorgement à l'articulation du genou gauche.

M. J***, de la ville d'Orléans, vint à Paris consulter les gens de l'art pour une affection scrophuleuse qui présentoit les symptômes suivans : enflure des glandes maxillaires, engorgement considérable à l'articulation du genou gauche, roideur dans cette jointure, et difficulté extrême de la mouvoir. De plus, cette extrême de la mouvoir. De plus, cette extrême s'étoit singulièrement affoiblie, avoit perdu son embonpoint, et la peau, le tissu cellulaire, les muscles, les aponévroses du tiers inférieur de la cuisse, et les ligamens du genou, privés de leur élasticité, étoient presqu'arrivés au degré d'ossification.

Tel étoit l'état du malade. Il fit usage avec succès d'une cuillerée de teinture alkaline amère dans une pinte de houblon, et des

88

douches d'eaux de Barèges. La teinture étoit composée de deux onces de racine de gentiane, et de deux gros de carbonate de potasse qu'on faisoit infuser dans deux livres d'eaude-vie. Mais le genou étoit toujours gonflé et parsemé de quelques petites taches scorbutiques, ce qui me détermina à lui faire appliquer un emplâtre de stirax souffré. Il se forma autour de l'articulation quelques petits dépôts, qui s'ouvrant et laissant couler un pus blanchâtre et granuleux, soulagèrent le malade. Il lui survint aussi un gonflement aux glandes axillaires du côté droit, avec stupeur dans le bras, et difficulté de le remuer. Des cataplasmes y furent appliqués; la tumeur s'amollit et s'ouvrit. Il fit usage pendant long-temps de sucs antiscorbutiques, et principalement de préparations mercurielles et antimoniales, tantôt combinées ensemble, tantôt séparément : il eut soin aussi d'entretenir la suppuration d'un vésicatoire qu'il avoit au bras.

L'effet de ce traitement constamment suivi l'espace de quinze à dix-huit mois fut assez heureux. Le malade vit insensiblement se dissiper tous ses engorgemens. Les chairs de l'extrémité affectée reprirent un peu plus sur les Maladies Scrophuleuses. 98 de souplesse, et il parvint à marcher, mais en conservant toujours un peu de roideur, ce qu'il a dû préférer sans doute à l'amputation qui lui avoit été conseillée.

OBSERVATION XXIII.

Ramollissement à l'articulation du genou droit.

Le jeune R^{***}, d'un tempérament sanguin, ayant la peau très-blanche et les cheveux roux, étoit parvenu à l'âge de douze ans, avec une assez bonne santé. Sa taille s'étoit développée d'une manière étonnante, et étoit alors d'environ cinq pieds quatre pouces. On ne devoit augurer rien de bon d'un accroissement si rapide et si prématuré. La nutrition ne se faisoit presque que sur le système osseux, et aux dépens de toutes les autres parties.

Le jeune R*** avoit à peine atteint sa treizième année, lorsqu'un jour, après beaucoup de fatigue essuyée à la chasse, il éprouva dans l'articulation du genou une douleur qui l'obligea de se mettre au lit. Cette douleur, que l'on attri-

90

buoit à l'activité extraordinaire de sa croissance augmenta de plus en plus. Au bout de quelques jours, néanmoins, le jeune malade s'efforça de marcher; il y parvint en s'armant de courage, et en luttant contre les souffrances; mais bientôt il fut obligé de céder et de garder le plus grand repos. La partie malade se gonfla et devint de jour en jour plus douloureuse. On employa des fomentations, des embrocations, des cataplasmes; tout fut mis en usage. Cependant le mal faisoit des progrès actifs, ce qui détermina les parens à amener l'enfant à Paris pour consulter sur son état. Messieurs Malouet, Portal et Sabatier trouvèrent le malade avec le genou considérablement augmenté de volume et ramolli, avec les glandes jugulaires et celles du mésentère engorgées, et tout le système lymphatique troublé.

On lui prescrivit des adoucissans ; on passa ensuite aux légers incisifs. On continua l'application des cataplasmes sur la maladie locale. On faisoit, de deux jours l'un, une friction sous la plante des pieds avec un demi-gros d'une pommade composée d'un gros de sublimé corrosif ou

muriate oxigéné de mercure, et d'une once de graisse de porc. Ce traitement que je fus chargé de diriger, fut suivi exactement une vingtaine de jours; mais je fus obligé de le quitter à cause des violens maux de tête qui tourmentoient le malade, et des douleurs cruelles qu'il ressentoit dans l'extrémité affectée : il lui survint aussi une petite toux, suivie de légers mouvemens de fièvre, avec de la chaleur dans les paumes des mains. Il eut des saignemens de nez fréquens et abondans; enfin il perdit l'appetit et le sommeil. Le gonflement du genou avoit néanmoins un peu diminué pendant cet espace de temps. On tenta l'usage des mercuriaux combinés avec les anti-scorbutiques. Je lui fis en conséquence administrer tous les matins une cuillerée à café de syrop de Belet, et une cuillerée à bouche de syrop anti-scorbutique dans une tasse d'infusion de fleurs de mauve et de violettes, et tous les soirs la même dose des mêmes syrops dans une tasse de bouillon de grenouilles. Ces remèdes qui furent continués environ un mois, parurent produire des effets sensibles dans l'économie animale. Cependant le genou étoit d'un

rouge foncé, tendu, accompagné de douleurs lancinantes et pulsatives. Le malade ne pouvoit y souffrir le plus léger attouchement. Il éprouva une chaleur brûlante partout le corps; les saignemens du nez devinrent plus fréquens, et la violence du mal avoit aggravé son insomnie. Il fallut, à cause de ces nouveaux accidens, abandonner encore cette méthode curative, et n'employer que des boissons adoucissantes. La partie supérieure du tibia croissoit toujours d'une manière prodigieuse. Elle avoit vingt-deux pouces de circonférence. Les douleurs étoient plus aigues, plus continues. Elle étoit rénitente et dure. Le jeune malade étoit en proie aux tourmens les plus déchirans. Tout annonçoit chez lui une prochaine destruction. (On auroit pu faire l'amputation de la cuisse, si la maladie n'avoit été que locale, et si le malade n'eût pas été dans un état d'épuisement qui rendoit douteux le succès de l'opération.) La respiration devint difficile, la fièvre étoit continue et hectique. L'oppression fit bientôt plus de progrès, les sueurs nocturnes se manifestèrent, enfin la mort vint terminer une aussi douloureuse existence.

92

OBSERVATION XXIV.

Ulcère fistuleux, avec ramollissement de l'articulation du pied avec la jambe.

Madame F***, demeurant rue Richer, avoit une fille âgée de six ans, affectée d'un engorgement indolent à la malléole interne du côté gauche. Cet engorgement fut d'abord sans douleur, sans changement de couleur à la peau, et n'empêcha pas l'enfant de marcher. Il se forma de l'empâtement le long du tendon d'Achille. Mais les progrès que faisoit la tumeur l'amenèrent insensiblement à la grosseur d'un œuf de poule. Elle devint alors douloureuse. J'y fis appliquer des cataplasmes chargés d'acétite de plomb ; elle s'amollit graduellement, et l'on y sentoit une espèce de fluctuation. La peau devint rouge, plus mince, et il se fit plusieurs petites ouvertures fistuleuses qui pénétrèrent jusqu'à l'os : celui-ci étoit ramolli et gonflé. Il en découloit une matière visqueuse mêlée de petites concrétions granuleuses. Je fis faire sur la partie malade des frictions de

94

pommade mercurielle, et administrer des douches d'eau de Barèges. L'ulcère scrophuleux étoit ensuite recouvert de compresses imbibées d'une forte dissolution de savon.

Un nouvel accident survint à la jeune malade ; elle ressentit une douleur à la hanche du même côté, vers la région de la cavité cotyloïde. L'extrémité gauche inférieure paroissoit sensiblement plus longue que l'autre, et causoit un commencement de claudication. Les glandes synoviales contenues dans la cavité cotyloïde, éprouvèrent quelqu'altération, et s'engouèrent : ce gonflement auroit chasse peu-à-peu la tête de l'os hors de sa cavité, et auroit probablement formé une luxation consécutive.

Cette affection me parut être occasionnée par un vice de la lymphe, les glandes inguinales étant d'ailleurs légèrement tuméfiées, dures et indolentes. Le traitement fut dirigé, d'après cette cause, et je prescrivis en conséquence les sucs des plantes chicoracées et anti-scorbutiques mêlés avec le syrop mercuriel ; pour boisson une tisanne amère qui pût relever le ton du systême vital. Je fis observer à la malade un

repos constant, et de temps en temps elle étoit purgée avec l'eau de rhubarbe. Tous les symptômes se mitigèrent, les engorgemens glanduleux cédèrent aux effets de ce traitement, les ulcérations fistuleuses se dégorgèrent, leurs parois se recollèrent et se cicatrisèrent. L'extrémité inférieure du tibia qui avoit été gonflée et ramollie, reprit son état naturel; il n'y eut plus aucun signe de claudication, et l'enfant a été délivré de cette maladie qui devient de jour en jour plus commune.

OBSERVATION XXV.

Ulcère à la malléole externe, avec carie et ramollissement.

Mademoiselle T^{***}, d'une constitution scrophuleuse, et d'une foiblesse dominante dans les vaisseaux et glandes lymphatiques, fut affectée d'une tumeur à l'articulation droite du pied avec la jambe. Cet engorgement augmentoit et s'étendoit tout autour de l'articulation et le long du tendon d'Achille. La capsule ligamenteuse avoit tellement souffert, qu'il se fit en plusieurs

96

endroits des ouvertures qui laissoient sortir avec la suppuration, une matière mucilagineuse semblable à du blanc d'œuf. Quant à l'ouverture fistuleuse, qui étoit proche de l'articulation et de la malléole externe, où il y avoit ramollissement et carie, il en sortit plusieurs fragmens de lamines osseuses. Les ulcères étoient entourés de callosités dures et rénitentes, et légèrement enflammés. Le mouvement du pied étoit douloureux et difficile. Il se forma lentement au tiers inférieur de la jambe gauche, une autre tumeur dont la douleur croissoit à proportion qu'elle augmentoit de volume. Cette éminence osseuse étoit insensiblement parvenue à la grosseur d'un œuf de pigeon. La peau qui la couvroit s'épaissit et devint érésypélateuse. Il survint des élancemens pulsatifs à cet exostose qui s'abcéda et laissa échapper un pus blanchâtre comme du lait caillé : à ces incommodités se joignoient encore des éruptions dartreuses, des sueurs qui répandoient une odeur d'ail, l'épaississement de la lèvre supérieure, et des angines fréquentes. Ce désordre des fluides et des solides caractérisoit une affection scrophuleuse.

Des

sur les Maladies Scrophuleuses. 97

Des cataplasmes de farine de graine de lin, arrosés avec l'eau végéto-minérale, furent appliqués sur la partie malade jusqu'à ce que la douleur et l'inflammation fussent appaisées. Alors on y substitua des compresses imbibées d'eau-de-vie, dans laquelle on avoit fait fondre un peu de savon. On bassinoit les chairs qui étoient pâles et molles avec une décoction amère. Les parties affectées étoient baignées dans une dissolution faite avec du sulphure d'alkali. On faisoit aussi tout autour de la tumeur située à l'extrémité gauche, des frictions avec la pommade mercurielle, et l'on pansoit l'ulcère qui étoit fongueux, avec de la charpie trempée dans du vin miellé. Je fis ajouter à l'usage de ces remèdes celui des syrops de gentiane et anti-scorbutique combinés avec le mercure, dont la jeune personne prenoit tous les matins, à jeun, une cuillerée à bouche dans une infusion de houblon. A l'aide de tous ces moyens qu'on alternoit, qu'on varioit, et dans l'emploi desquels on persévéra long-temps, en y joignant quelques purgations et un régime approprié, nous parvînmes à faire disparoître le gonflement, à obtenir la ci-

G

catrisation des ouvertures fistuleuses, et nous vîmes la maladie se terminer heureusement.

OBSERVATION XXVI.

Tuméfaction des os du métatarse , et ulcère avec carie à l'articulation du gros orteil.

Un enfant, âgé de douze ans, demeurant rue Chapon, étoit atteint depuis longtemps d'un vice scrophuleux, répandu dans les différentes parties de son corps. Il avoit le pied et le gros orteil droit tuméfiés à l'excès, et un ulcère avec carie dans l'articulation du premier os du métatarse avec la phalange du gros orteil où il éprouvoit beaucoup de douleur. La partie moyenne du sternum étoit aussi cariée. Les glandes qui environnent le col étoient dures et ulcérées ; les bords en étoient calleux et découpés inégalement. M. Sabatier, qui fut consulté, prescrivit une teinture alkaline amère, composée de racine de gentiane, et de carbonate de potasse qu'on faisoit infuser plusieurs jours dans une pinte d'eaude-vie. Le jeune malade en prenoit tous les

sur les Maladies Scrophuleuses.

99

jours une cuillerée à bouche dans une pinte de tisanne de houblon et de quinquina. On appliquoit sur les ulcérations un cérat mercuriel.

Ce traitement fut continué pendant quelques mois. Le jeune enfant reprit un peu de forces, ce qui me détermina à lui donner par jour une seconde cuillerée. Il sortoit des ulcérations fistaleuses du pied une sanie séreuse et quelques petites exfoliations d'os. L'écoulement que produisoient ces différentes ulcérations n'apportoit pas beaucoup de soulagement. Le volume du pied, malgré l'application des cataplasmes et des emplâtres de savon étoit presque dans le même état. Les autres ulcérations de la partie antérieure du col laissoient suinter une suppuration claire qui étoit mélée de quelques flocons lymphatiques: elles se fermoient et se rouvroient de temps en temps. Trois ou quatre mois se passèrent dans cet état. Les anfi-scorbutiques combinés avec les mercuriaux furent administres et produisirent quelqu'amélioration. Le pied diminua de grosseur et ne fut point si douloureux. Des portions d'os continuerent d'être entrai-

nées par la suppuration. A la suite d'une. consultation avec M. J. J. Leroux, le malade fut envoyé à la campagne pour y respirer un air plus pur, et pour tirer plus d'avantages du traitement qu'il observoit. Ces moyens réussirent ; les symptômes les plus alarmans s'évanouirent. On le vit insensiblement acquérir de l'embonpoint; déjà il commençoit à marcher plus aisément; enfin il étoit permis d'espérer sa guérison : il étoit d'ailleurs arrivé à cet âge où la nature travaille en secret à modifier favorablement la constitution des sujets écrouelleux. Mais quelques efforts qu'elle fit ellemême, quelques soins qu'on apporta dans l'administration des remèdes, de nouveaux ulcères se formèrent dans différentes parties du corps. Le jeune malade commença à éprouver une petite toux; la fièvre lente s'empara de lui, et le jeta dans un extrême affoiblissement. Bientôt le dévoiement survint, le sommeil se perdit, et il mourut dans le marasme; ce qui prouve malheureusement qu'il est des cas où toutes les ressources de l'art et de la nature sont infructueuses, et n'empêchent pas de succomber au mal qui vous assiége.

G 21

sur les Maladies Scrophuleuses. 101

OBSERVATION XXVII.

Ulcère fistuleux aux quatrième et petit orteils.

On me consulta en l'an 8, dans le courant de nivôse, pour une demoiselle de quinze ans, d'un tempérament cachectique, affectée aux quatrième et petit orteils du pied droit, de deux ulcères d'environ un pouce de longueur. Les bords étoient durs et calleux, et les chairs lardacées. Il en découloit tantôt plus, tantôt moins d'un fluide jaunâtre. Ces ulcères fistuleux avoient été traités pendant long-temps pour des engelures. Les phalanges étoient gonflées ; les capsules articulaires laissoient échapper le fluide synovial. Il se forma au creux du jarret une tumeur froide, indolente, de la grosseur d'une prune de Reine-Claude ; cette tumeur se phlogosa et se termina par suppuration. Il en sortoit un écoulement séreux et abondant. Les ulcères étoient pansés avec un cérat mercuriel, et on avoit chaque fois le soin de les laver avec une lessive de cendres de bois neuf, ce qui sti-

G 3

mula les chairs qui étoient inertes, et facilita le ramollissement et la fonte des durctés calleuses. Sur la tumeur du creux du jarret on appliquoit des compresses imbibées d'une décoction amère, lesquelles, étant graduées et maintenues par un bandage convenable, favoriserent le recollement des parties, et donnèrent issue au fluide contenu dans les diverses sinuosités qui s'y étoient formées. Les bords des narines étoient excoriés et croûteux; le visage étoit d'un blanc mat; tout faisoit soupçonner la présence d'un vice écrouelleux que l'on parvint à détruire, tant par les remèdes externes indiqués ci-dessus, que par l'usage long-temps continué de la tisanne de houblon, des syrops mercuriel et anti-scorbutique, et des purgatifs réitérés, joint au changement de l'air et du régime. Tous les ulcères ont été cicatrisés; la jeune personne s'est parfaitement réglée, a repris de l'embonpoint, et est sortie de cet état de cachexie dans lequel elle s'étoit trouvée jusqu'alors.

OBSERVATIONS

PRATIQUES

SUR

LES MALADIES RACHITIQUES,

COMPLIQUÉES AVEC LE VICE SCROPHULEUX.

S 1 les scrophules peuvent aisément se compliquer avec d'autres maladies, c'est surtout avec celle connue sous le nom de rachitisme qu'elles semblent avoir le plus d'affinité. Même altération dans le système lymphatique, comme le démontrent les ouvertures des corps ; même méthode de traitement, et souvent, mêmes succès obtenus. Il convient donc de réunir aux observations faites sur les sujets atteints du vice scrophuleux, celles que j'ai recueillies aussi sur sa complication avec le rachitisme. Nous allons donner auparavant une idée générale de cette dernière maladie; et n'ayant à la considérer que dans ses rapports avec les scrophules, nous engagerons à consulter les G 4

ouvrages de plusieurs médecins célèbres, pour en connoître les différentes espèces. Ces médecins sont Glisson, Mayow, Charletton en Angleterre, Buchner en Allemagne, Zeviani en Italie, et en France Levacher et Portal. Ils ont tous envisagé cette matière sous toutes ses faces, et ont plus ou moins réussi à rectifier l'opinion qu'on en avoit eue jusqu'alors.

Le nom de rachitis, ou ostéomalaxie, paroît ne convenir essentiellement qu'à une affection de la colonne épinière; mais en France on le donne communément dans le langage médical à une affection quelconque des os en général. Dans le langage vulgaire, il n'y a point de dénomination déterminée pour cette maladie, et on la désigne de différentes manières, suivant la différence d'âge des individus qui en sont attaqués, et les différentes conformations que prennent les membres et les articulations dans les commencemens ou à la suite de cette incommodité. De là ces noms d'enfans chétifs ou en chartre, noués ou contrefaits, bossus ou bancals.

Nous entendrons aussi, par rachitisme, toutes les courbures des os, de quelqu'es-

pèce qu'ils soient, et toutes les difformités produites par altération dans le systême osseux. Cette maladie attaque plus particulièrement les enfans depuis l'âge de neuf à dix mois, jusqu'à celui de trois, quatre ou cinq ans environ.

Le rachitisme est un ramollissement et une courbure des parties osseuses, sur-tout dans ce que l'on appelle le corps de l'os, tandis que les extrémités se gonflent, et qu'il se forme des nœuds à leurs articulations. Dans le commencement de la maladie, la peau est sèche, flasque et relâchée ; les os grossissent à leur extrémité, lorsque les parties molles diminuent de volume, et que la maigreur et une langueur universelle se manifestent dans toute l'habitude du corps. La tête devient plus grosse pendant que les extrémités s'affoiblissent : dans quelques cas, la petitesse de cette partie se fait remarquer. La dentition se trouble, le ventre se gonfle, les glandes du col s'engorgent, la poitrine se resserre et s'élève en pointe. Les vertèbres se ramollissent et s'affaissent les unes sur les autres; la colonne vertébrale se dévie; tous les grands os prennent diverses formes,

diverses courbures, et s'écartent de leur rectitude naturelle. Quelquefois il y a chez l'individu développement précoce de l'esprit, d'autres fois stupidité. Enfin, l'empreinte du rachitisme se peint dans tous les traits et dans tous les mouvemens.

En ne considérant cette maladie, comme nous le disions plus haut, que dans ses rapports avec le vice scrophuleux, nous sommes dispensés de nous étendre davantage sur cette multitude de causes et de symptômes qui lui sont particuliers, et nous allons revenir à notre objet.

Sans compter les fréquentes complications des vices rachitique et écrouelleux, la manière avec laquelle ces deux vices affectent l'économie animale, offre assez de rapprochemens pour qu'on ait raison de croire que les moyens généraux d'y obvier leur sont également convenables.

Quelles que soient la nature et les causes du rachitis, les indications à remplir pour la guérison, seront toujours de rétablir, autant qu'il sera possible, les fonctions dans l'économie animale, d'arrêter les progrès ultérieurs des causes qui subsistent déjà, de corriger les courbures contre nature des

sur les Maladies Rachitiques. 107 os longs, enfin, de redresser la colonne vertébrale. Là se réduit tout ce que l'on doit entreprendre pour la cure de cette maladie, quand elle est caractérisée et susceptible de guérison. Mais si l'on ne faisoit encore que la craindre, si elle n'étoit que commençante, ou par trop invétérée, les indications ne seroient plus les mêmes : dans le premier cas il est à propos de régler le régime des enfans nouveaux nés, et de diriger leur éducation de manière à éviter ou à éloigner les maux qu'on redoute; dans le second il faut corriger les accidens présens, et prévenir les maux qui menacent; dans le troisième enfin il ne s'agit que d'établir une curation palliative.

Soit que le levain scrophuleux se complique avec le rachitique, soit que les vices de l'ossification correspondent ou soient liés en quelque sorte avec certaines altérations du système lymphatique, on a pu se convaincre par l'observation que la constitution écrouelleuse est principalement caractérisée par tous les signes qui manifestent la déformation, le ramollissement des os, et le défaut de sécretion du phosphate calcaire, d'où il suit naturellement que les

remèdes capables de mieux diriger, d'accroître ou de fortifier le mécanisme de l'ossification doivent agir singulièrement contre le vice scrophuleux, et arrêter son développement.

Si le rachitisme peut être occasionné par des causes externes, parmi lesquelles on admettra les coups, les chûtes faites sur l'épine, la dentition laborieuse, la présence des vers, le défaut de soins des nourrices qui négligent de tenir l'enfant dans une situation droite, qui l'exposent à un air froid, humide et mal sain; enfin, la foiblesse et la contraction de quelques muscles qui ne pourroient pas néanmoins produire par eux-mêmes la courbure des os, si les os n'étoient mols et flexibles, comme cela doit être dans la première enfance, époque où le rachitis a par conséquent le plus souvent lieu; si le rachitis est la suite immédiate de toutes ces causes, il n'en est pas moins certain que lorsqu'il se manifeste vers la deuxième ou quatrième année de l'enfance, il est souvent dû à des causes internes, c'est-à-dire, au développement du virus scrophuleux, lequel est lui-même héréditaire ou endémique, ou l'effet des mauvaises sur les Maladies Rachitiques. 109 nourritures qu'on aura fait prendre à un enfant, et de ses digestions pénibles.

Nous observerons encore que le rachitis, d'après l'opinion de plusieurs hommes célèbres, est très-rarement une affection essentielle, et qu'il est presque toujours le résultat de quelque vice intérieur et antécédent; que plus les causes de cette maladie ont d'activité, plus elle est elle-même prompte, violente et pernicieuse; que les os acquièrent d'autant plus de fermeté qu'on laisse davantage invétérer le mal, et qu'ils sont d'autant moins susceptibles d'être redressés par les moyens qu'on employera; qu'enfin le rachitis est moins à craindre par lui-même que par les maladies avec lesquelles il peut se compliquer; et que s'il est de ces maladies qu'il soit nécessaire de traiter à part, il en est aussi que l'on peut combattre en même temps, telles que les scrophules.

De tous les remèdes externes qui ont été proposés par différens auteurs contre le rachitis, ceux qu'on a crus pouvoir réussir comme plus actifs et mieux appropriés, ont été les machines désignées sous le nom de corps, de croix, de colliers, de bottines, etc.

Tous ces moyens, il faut l'avouer, ont pu quelquefois être convenables; mais les conditions qu'ils imposoient ont-elles toujours été suffisamment remplies, et a-t-on toujours su distinguer les indications qu'il falloit saisir pour en faire usage? Or, s'il a été commis facilement quelques erreurs sous ce double rapport, n'est-il pas juste d'avancer que les moyens mécaniques ne sont pas toujours ceux qui conviennent, qu'on n'en peut éprouver l'utilité que dans certains cas, et qu'il seroit à craindre que l'emploi trop peu circonspect qu'on en feroit ne contrariât la marche de la nature au lieu de la redresser?

Si le rachitisme est accidentel et dû à une cause externe, sans doute il faudra y rémédier par des moyens également externes, et dans ce cas, appeler les machines à son secours, soit comme moyens d'extension, soit comme moyens de compression; mais toutes les fois qu'il sera produit par une cause interne, que la carie aura altéré ou même détruit la substance osseuse, de quelle ressource pourront être des moyens artificiels, qui, dans tous les cas, doivent être toujours subordonnés à la nature, et aux-

quels on ne doit avoir recours que lorsque ses efforts sont devenus inutiles? Les machines les plus efficaces, d'ailleurs, seront toujours celles disposées de manière à faciliter l'action des muscles, à ne faire aucune violence à la nature, et à gêner le moins possible les mouvemens nécessaires à la nutrition et au développement de la partie. En général elles ne peuvent réussir que lorsque les os ont assez de souplesse pour obéir à l'action continuelle de ces agens, et il faut non-seulement prendre garde qu'elles n'exercent de trop fortes compressions sur les endroits où on les appliquera, mais avoir encore égard dans l'emploi qu'on en fera à l'accroissement du sujet, et savoir les changer ou les modifier suivant les circonstances.

Mais il est sur-tout essentiel, pour les rendre utiles, que leur usage soit heureusement combiné avec le traitement intérieur. Ce traitement, qui peut varier selon les différentes espèces de rachitisme, qui se compose de remèdes divers, suivant l'âge, la force et le tempérament des individus, devra toujours avoir pour base les préparations mercurielles, sous quelque forme que ce

puisse être, sur-tout sous la forme desyrop, tel que celui de Belet, toujours plus agréable à prendre, auquel on unit le syrop anti-scorbutique, et dont on a jusqu'ici obtenu des effets très-salutaires. Je ne m'étendrai pas davantage sur le traitement général du rachitisme, et je me circonscrirai dans l'exposition de celui qui convient, lorsqu'il y a complication des vices écrouelleux et rachitique.

Le traitement de cette espèce de maladie est long, mais au moins peut-il en arrêter ou borner les progrès. On a beaucoup vanté, pour y parvenir, la décoction de racines de garance, de squine, les antimoniaux, la poudre de cloportes et de vipères, le safran de mars, les alkalins, les exutoires et le moxa, sur-tout lorsqu'il s'agit de détourner l'humeur qui se porte sur les vertèbres. On recommande également l'usage long-temps continué des bains tièdes ou presque froids, l'exercice pris modérément, la jouissance d'un air vif et pur, les alimens faciles à digérer, l'eau de rhubarbe ou les purgatifs souvent répétés, le soin de faire prendre aux malades des positions contraires aux attitudes vicieuses, d'exercer les

les parties les plus foibles, et d'employer enfin tous les secours qu'offre la gymnastique. Mais les remèdes qui m'ont toujours le mieux réussi en les réunissant à tous ces moyens, et en ne négligeant pas la méthode expectante, ce sont les amers, comme le houblon, la gentiane, le quinquina ; c'est le syrop de Belet combiné avec les anti-scorbutiques, et à son défaut la dissolution du muriate oxigéné de mercure. Tous ces remèdes demandent à être continués pendant long-temps, il est vrai, mais il ont souvent fini par amener les meilleurs résultats, comme le prouve incontestablement la pratique de Bouvart, et comme il sera possible d'en juger par les observations dont je présente ici le recueil, et qu'on pourra regarder comme une suite de celles de M. Portal sur le rachitisme, qui n'ont pu qu'étendre cette branche de l'art, par les idées neuves qu'elles renferment, et qui ont souvent été couronnées des plus heureux succès.

Quoique les ouvertures cadavériques des sujets rachitiques offrent les mêmes altérations que celles des sujets scrophuleux, il existe cependant certaines différences pro-

duites par la lésion du système osseux qu'il est essentiel de considérer, et qu'il sera conséquemment nécessaire d'exposer. Que d'idées vagues en effet n'ont pas eues, dans le traitement des rachitiques, les praticiens qui n'avoient pas examiné, par les dissections anatomiques, les altérations morbifiques des os! et combien il a dû être facile à ceux qui ont ouvert des corps scrophuleux et rachitiques, de reconnoître les erreurs qui avoient été commises, et surtout l'abus des machines sur lesquelles on n'auroit pas tant insisté pour redresser les épines des enfans, si l'on s'étoit assuré par l'expérience que donnent les ouvertures des cadavres, qu'il falloit rémédier au vice qui est la cause de ces altérations et de ces déviations osseuses !

Nous ne ferons pas mention de toutes les courbures différentes qui arrivent à l'épine ; nous ne nous arrêterons qu'à celles produites par quelqu'affection morbifique , par quelque vice héréditaire ou dégénéré , et principalement par les vices rachitique et scrophuleux combinés ensemble , qui sont la suite d'une altération de la lymphe. Nous n'examinerons donc pas les effets de

ces courbures qui ont lieu chez les adultes et les vieillards, et qui peuvent venir de la flexion continuelle du tronc, et de la foiblesse des muscles extenseurs, occasionnée elle-même par la pesanteur des fardeaux, par les attitudes vicieuses que font prendre des travaux pénibles, et par le raccornissement des ligamens antérieurs de la colonne vertébrale, ou bien par le desséchement du bourlet ligamento-cartilagineux qui se trouve placé entre les corps de chaque vertebre; mais nous nous occuperons de ces déviations produites chez les enfans par la carie ou le gonflement du corps des vertèbres ou de la substance intervertébrale, ou enfin par la tuméfaction elle-même des os. C'est cette espèce de rachitisme scrophuleux dont nous sommes parvenus souvent à obtenir la guérison, ou au moins à diminuer les progrès.

La préférence que je parois donner, dans le traitement de cette maladie, à l'usage des mercuriaux unis aux anti-scorbutiques et aux amers, n'exclut point d'autres genres de remèdes, tels que les savonneux, le tartrite antimonié de potasse, l'extrait de ciguë, de l'aconit napel et du narcisse des prés.

116 Observations Pratiques AUTOPSIE CADAVÉRIQUE,

O U

Résultats des dissections anatomiques des jeunes sujets morts du rachitisme scrophuleux.

Les cadavres des personnes atteintes du rachitisme scrophuleux démontrent évidemment que cette maladie trouble nonseulement tout le système gianduleux et lymphatique, mais produit encore le gonflement, le ramollissement et la courbure des os. Ainsi, outre que toutes les glandes sont généralement engorgées, que les viscères de l'abdomen sont plus volumineux, le mésentère et les poumons remplis de concrétions plus ou moins considérables, formées d'une matière qui est de la nature de la craie; outre que le cerveau est plus gros et infiltré, qu'il y a épanchement de fluide lymphatique dans ses ventricules et dans la moëlle épinière, et enfin laxité dans les muscles, les ligamens et la peau; les os des rachitiques offrent encore une foule d'altérations diverses, une désorganisation plus ou moins marquée dans leur structure et dans leur substance, une dé-

formation plus ou moins grande, et toujours en raison de la distribution irrégulière des sucs nourriciers. Les os du crâne présentent un écartement dans leurs sutures. Le thorax a quelque chose de vicieux dans sa forme et dans sa capacité. Les côtes sont déprimées en dedans, plus larges, plus courtes, et remplies de nodosités à leur extrémité antérieure. Le sternum est plus étroit et déjeté, les clavicules plus ou moins saillantes et courbées ; les omoplates sont plus épaisses et portées en devant. Les os des extrémités supérieures et inférieures sont gonflés à leurs articulations ; les os du bras et de l'avant-bras le sont davan tage, et sur-tout applatis dans le milieu. Le fémur et le tibia sont en général courbés en différens sens, plus contrefaits que les os des extrémités supérieures. Tous ces os peuvent être ramollis sans être cariés, et cariés sans être ramollis, comme l'a fort bien observé M. Portal. Quelquefois ils sont plus durs que dans l'état ordinaire, plus cassans et plus friables. En examinant leur structure, leurs cavités internes, et le canal médullaire, on les trouve rétrécis, oblitérés, et la substance qui les compose a

Н 3

éprouvé divers changemens. Les os innominés sont d'inégale hauteur, rétrécis et repliés ; la cavité du bassin est plus étroite par la saillie de l'os sacrum.

Quelquefois le corps contenu dans la cavité cotyloïde, et qu'on nomme glande synoviale, est tuméfié et comme stéatomateux ; d'autres fois il est durci et comme de la craie. Les cartilages qui encroûtent cette cavité, se trouvent altérés ou rongés; le bord en est corrodé ou usé par la carie; enfin la cavité elle-même est effacée, et la substance osseuse plus compacte. Ces phénomènes ont lieu à la suite des luxations consécutives du fémur, occasionnées par le vice rachitique et scrophuleux. La tête de cet os est déplacée et remontée sur la face externe des os innominés ; le ligament rond se trouve détruit : quelquefois il est alongé, grêle et comme desséché.

Mais si le vice rachitique exerce son action sur tous les os en général, il agit d'une manière encore plus particulière sur les os spongieux, les os des mains et des pieds, et sur les vertèbres. La colonne vertébrale est toujours plus ou moins contournée et cariée en différens endroits ; les vertèbres

H 3

118

sont usées du côté de la concavité ; le corps ligamento-cartilagineux qui les unit est entièrement détruit. Une sanie noirâtre est répandue entre les os cariés. Souvent le corps des vertèbres a diminué de hauteur, souvent on le trouve soudé et ne formant qu'une seule pièce. Les apophyses transverses sont plus écartées, les trous de conjugaisons plus étroits du côté concave, et plus grands du côté convexe. Les apophyses épineuses sont tournées du côté concave. Le canal vertébral est rétréci, ou presqu'effacé dans les courbures.

Les nombreuses ouvertures de corps que j'ai faites m'ont appris aussi que les personnes attaquées de rachitisme conservent long-temps après leur mort de la flexibilité dans les membres; mais ce phénomène n'est pas inhérent à cette seule maladie : il a lieu à la suite de plusieurs autres, par exemple, de la petite vérole, de l'asphyxie par submersion, par l'action du gaz acide carbonique, par les exhalaisons des fosses d'aisance, et en général dans tous les cadavres infiltrés.

considérable, aveg doplace. 1 es glandes

eterent eugorgées. On appercetort un tont-

OBSERVATION Iere

Affection rachitique et écrouelleuse, répandue dans différentes parties du corps avec des ulcères fistuleux.

M. Portal confia à mes soins le 15 germinal de l'an 7, un enfant âgé de six ans, fils d'un représentant du peuple, qui l'avoit amené à Paris pour le guérir d'une affection écrouelleuse et rachitique répandue dans différentes parties du corps. Cet enfant étoit atteint d'un gonflement douloureux au pied droit, et ne pouvoit marcher qu'avec la plus grande difficulté. Il s'étoit formé près l'articulation du premier os du métatarse, avec l'os cunéiforme, un dépôt qui s'ouvrit de lui-même, et rendit une sanie verdâtre. L'ouverture resta fistuleuse ; l'os se caria, et il se fit quelques exfoliations de lames osseuses. On remarquoit aussi à l'articulation du genou du côté gauche, dans la partie interne, un ulcère de la largeur d'un écu de six livres, et tout autour de l'articulation un engorgement lymphatique considérable, avec douleur. Les glandes étoient engorgées. On appercevoit un com-

mencement de déviation de la colonne vertébrale dans la région cervicale, une épaule plus saillante que l'autre, et plus élevée en arrière. Sur la première pièce du sternum étoit une tumeur de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui étoit ulcérée. L'enfant étoit sujet à une ophtalmie qui revenoit souvent, et son humeur étoit si âcre qu'elle avoit donné lieu au gonflement des paupières, accompagné de diverses ulcérations. Sa lèvre supérieure étoit excoriée, son teint étoit hâve. Tourmenté d'une petite fièvre lente, il maigrissoit et dépérissoit tous les jours.

Tous ces ulcères offroient des chairs fongueuses et saignantes. Nous conseillâmes de les laver avec une décoction de feuilles de grande scrophulaire ou de noyer, et de mettre par-dessus des plumaceaux enduits d'un cérat mercuriel. Nous prescrivîmes enfin un long usage des anti-scorbutiques mélés avec les mercuriaux. Sur les ulcérations des paupières, on étendoit tous les soirs en couchant l'enfant, un peu d'une pommade faite avec une demi-once de beurre frais, quatre grains de précipité rouge, et quelques gouttes d'essence de roses.

On avoit le soin de purger l'enfant tous les mois, et de lui faire prendre des bains d'eau tiède. Peu-à-peu les engorgemens se dissipèrent; le pus devint blanc, plus épais, et les ulcères commencèrent à se cicatriser. Ce traitement a été continué pendant dixhuit à vingt mois. Au bout de ce temps, tous les symptômes ont disparu. L'enfant a repris de la force, de l'embonpoint, et il ne lui est survenu aucun accident depuis cette époque.

OBSERVATION II.

Dérangement de la configuration de la colonne vertébrale dans la région dorsale à la suite d'une éruption cutanée.

Mademoiselle Ch***, âgée de dix ans, avoit eu dès son enfance les différentes parties de la tête revêtues de croûtes d'un jaune très-pâle et adhérentes au cuir chevelu. On étoit parvenu à faire disparoître cette affection chronique; mais, depuis ce moment, elle avoit été sujette à différentes autres éruptions cutanées. Le siége de sa maladie se porta principalement à la lèvre supérieure et à la cloison du nez. La fraî-

cheur de sa peau et la beauté de son teint caractérisoient encore chez elle une disposition scrophuleuse.

Quoiqu'il y eut anomalie dans les symptômes, il étoit difficile que ce vice ne s'étendit pas sur tout le système glanduleux, et sur les os. En effet, il survint un dérangement dans la configuration de la colonne épinière; elle se dévia de gauche à droite dans la région dorsale. Les glandes du col s'engorgerent. Elles s'étendoient depuis la clavicule jusqu'aux angles de la mâchoire. Elles étoient arrondies et isolées les unes des autres. Tout le système cellulaire s'endurcit à la face, et sur-tout aux extrémités supérieures et inférieures. Celles-ci étoient tellement engorgées, qu'il y avoit un commencement d'épanchement de sérosité. Ses hypocondres devinrent élevés et tendus. La jeune malade éprouvoit une lassitude et une foiblesse qui la disposoient à la paresse. Son esprit étoit comme engourdi; elle ne cherchoit qu'à dormir. Le moindre exercice la fatiguoit et lui donnoit des oppressions et des palpitations de cœur. Ses urines étoient pâles, crues, et en petite quantité; son pouls petit, lent, et souvent fébrile

vers le soir. Le premier moyen que j'employai, lorsque je commençai le traitement de cette maladie, fut d'appliquer à la jeune personne un vésicatoire au bras. Je lui prescrivis une infusion de plantes amères et apéritives, édulcorée avec le syrop des cinq racines.

M. Janroy fut consulté. A la suite de cette consultation, la malade fit usage tous les matins de quatre onces de sucs dépurés des plantes de cerfeuil, de pariétaire, de bourrache et de chicorée, dans lesquelles on écrasoit une vingtaine de cloportes, et on ajoutoit une demi-once d'oximel scyllitique. Dans la journée elle buvoit une tisanne de houblon et de garance que l'on édulcoroit avec suffisante quantité de syrop de limon; on avoit encore soin de la purger de temps en temps. Les urines coulèrent bientôt plus abondamment, et l'enflure se dissipa. On passa ensuite à l'usage des antiscorbutiques combinés avec les mercuriaux. On l'envoya à la campagne prendre l'air, et elle y faisoit autant d'exercice que ses forces le lui permettoient. Elle ne vivoit que de viandes bouillies, rôties et grillées, évitant les sauces, les bouillies et les alimens

aqueux. Pour boisson, elle prenoit du bon vin vieux, coupé avec une eau minérale ferrugineuse. Au retour de la campagne, les exercices de la danse produisirent chez elle les plus heureux effets. L'endurcissement et l'aridité du tissu cellulaire fit place à une souplesse et à une douceur qui sembla lui redonner une nouvelle vie. Les engorgemens glanduleux disparurent. La colonne vertébrale reprit son état naturel ; enfin, la maladie se termina, et la jeune personne parut dans le monde avec un embonpoint et une fraîcheur qu'aucun accident n'altéra plus dans la suite.

OBSERVATION III. Déviation des vertèbres cervicales, avec gonflement dans les extrémités des os du genou.

On me consulta pour une jeune malade qui étoit dans l'âge de l'accroissement, et qui se développoit même avec assez de rapidité. Il paroissoit qu'elle étoit destinée à devenir grande; mais sa taille grêle et foible commençoit à se dévier; les vertèbres cervicales s'éloignoient de leur direction primitive : il y avoit à craindre qu'elles ne se

courbassent davantage. Les extrémités des os du genou étoient un peu gonflées; les muscles en général étoient minces et peu exprimés; les épaules n'étoient plus de niveau. La poitrine rétrécie, les viscères du basventre engorgés, les glandes occipitales formant des tumeurs indolentes, la tête remplie de croûtes jaunâtres et cendrées; enfin, des éruptions cutanées, et le système lymphatique affecté, tout annonçoit chez elle cette affinité du vice scrophuleux avec le vice rachitique.

Je lui prescrivis de prendre tous les matins, à jeun, trois onces de sucs dépurés de plantes apéritives et anti-scorbutiques, et dans le jour une décoction de racines de garance édulcorée avec du miel. De temps en temps elle faisoit usage de bains presque froids, et l'on avoit soin de lui frotter l'épine du dos et les extrémités avec de la flanelle. Ce traitement fut continué pendant quelques mois. L'enfant paroissoit un peu mieux; ce qui me détermina à lui faire prendre le syrop mercuriel mélé avec le syrop anti-scorbutique, tantôt conjointement, tantôt séparément, ayant l'attention de la purger assez fréquemment avec la teinture

de rhubarbe, et d'entretenir la suppuration d'un cautère que je lui avois appliqué au bras.

Pour ce qui est des remèdes extérieurs, je fis frotter la tête malade avec un mélange d'une demi-once d'onguent rosat et d'un scrupule de précipité blanc. A chaque pansement on lavoit la tête avec une dissolution de muriate oxigéné à la dose de douze grains par pinte. Les croûtes s'humectèrent, se levèrent, et finirent par disparoître. Enfin, ce traitement varié, modifié, suivant les différentes dispostions de la malade, soutenu avec constance plus de deux années, et uni au régime le plus simple, aux exercices de la gymnastique, et au changement d'air, produisit une guérison telle, qu'on n'apperçoit chez la jeune personne aucune trace, ni d'engorgement, ni de déviation dans la colonne vertébrale. grace. Elle port

OBSERVATION IV. Clavicules saillantes, taille perdant insensiblement sa rectitude naturelle.

Mademoiselle S*** entra dans une maison d'institution de jeunes demoiselles en

l'an six, à l'âge d'environ douze ans. Elle étoit d'une complexion délicate, et avoit autour du col des glandes qui offroient au toucher de la dureté. Sa taille svelte perdoit insensiblement sa rectitude naturelle. Les clavicules étoient très-saillantes en devant, et sur-tout les extrémités sternales. Une des épaules paroissoit même plus élevée que l'autre. Mademoiselle S*** étoit encore sujette à une petite toux sèche, et à une ophtalmie qui revenoit de temps en temps. Nul doute que cette affection ne fût produite par un vice de la lymphe : aussi lui conseillai-je l'usage des anti-scorbutiques combinés avec les mercuriaux, et pour boisson une tisanne amère. Je lui recommandai pareillement de se livrer à divers exercices qui pouvoient convenir à son sexe, à la danse sur-tout qui contribue toujours à redresser le corps et à lui donner de la grace. Elle portoit une espèce de ceinture en huit de chiffre, qui lui maintenoit les épaules en arrière, et dans la position où elles doivent être. Ces divers moyens, modifiés pendant long-temps, suivant l'âge et les dispositions de la jeune personne, amenèrent d'une manière sensible la diminution

tion des engorgemens glanduleux. Les apparences de déviation dans la colonne vertébrale s'effacèrent à l'époque où elle fut réglée, au lieu d'augmenter, comme il arrive quelquefois. La fraîcheur et l'embonpoint succédèrent chez elle à tous les symptômes maladifs qui s'étoient jusqu'alors maninifestés; enfin, elle est aujourd'hui une des plus belles personnes qu'on puisse voir, réunissant aux charmes de la figure l'élégance et la régularité de la taille.

OBSERVATION V.

Tortuosité des vertèbres lombaires avec foiblesse des extrémités inférieures.

On conduisit chez moi, dans le courant de vendémiaire de l'an 8, l'enfant d'un coiffeur, demeurant rue de la Loi, lequel n'avoit que deux ans, et venoit d'arriver de nourrice. On appercevoit dans cet enfant un commencement de tortuosité à la portion de l'épine, faite par les vertèbres lombaires. Il étoit maigre, et avoit les extrémités inférieures si foibles, qu'il ne pouvoit se tenir debout. Il ne montroit aucune envie de marcher; et si l'on cherchoit à lui faire es-

130

sayer quelques pas, il chanceloit, et ses genoux se plioient sous lui. Les articulations du fémur avec le tibia s'étoient amplifiées d'une manière sensible, ses jambes étoient contournées de dedans en dehors, et les pointes de ses deux pieds rapprochées. en dedans. Les articulations du poignet étoient grossies et génées dans leur mouvement. Il lui étoit survenu un engorgement aux glandes axillaires du côté droit, de la grosseur d'un marron. Les viscères contenus dans la cavité abdomínale étoient plus volumineux qu'ils ne doivent être; enfin, tous les effets morbifiques que les os éprouvoient, ne permettoient pas de douter que cet enfant ne fût atteint d'un vice rachitique. Il étoit à desirer que la dentition qui avoit été retardée y eût quelque part. Dans cet état, je conseillai d'établir un cautère sur les côtés à droite et à gauche des saillies de l'épine; je prescrivis pour boisson une légère eau de rhubarbe. Les syrops de quinquina et de gentiane, celui anti-scorbutique, les mercuriaux, les pastilles antimoniales à la dose de six grains, et à la quantité de deux par jour ; tous ces remèdes furent pris, tantôt alternativement, et tantôt ensemble. Ce traitement, suivi

pendant l'espace d'environ une année, et sur-tout aidé de l'exercice, de l'usage des bains presque froids, et d'un bon régime, dont le laitage étoit exclus; ce traitement fut couronné des plus heureux succès. L'engorgement qui existoit aux glandes axillaires s'ulcéra, resta pendant quelque temps fistuleux, et finit par se cicatriser. Le soir en couchant l'enfant on avoit soin de lui faire des frictions avec la flanelle, et l'on faisoit ensorte de ramener les extrémités dans leur direction naturelle, en portant la pointe des pieds en dehors, et en y mettant des espèces de faux fanons. Les os déformés se redressèrent sans autres secours que ceux de la nature et des remèdes internes, et l'enfant fut guéri et délivré de toutes ses difformités.

OBSERVATION VI.

Commencement de gibbosité à la portion de la colonne épinière située dans la région des lombes, suivie d'une demie paralysie des extrémités inférieures.

J'ai été appelé dans le courant de floréal de l'an 9, pour donner mes soins à l'enfant de

M. H^{***}, demeurant faubourg St.-Honoré. Il étoit âgé de trois ans; il avoit la tête trèsvolumineuse, proportionnellement au reste du corps, une dentition irrégulière et retardée, le ventre proéminent et dur, la poitrine resserrée et enfoncée. On remarquoit aussi des nodus à l'articulation des côtes avec le sternum; il existoit un commencement de gibbosité à la portion de la colonne épinière située dans la région des lombes : tout le systême lymphatique étoit affecté.

Le ramollissement du corps de la face antérieure des vertèbres lombaires, avoit donné lieu au changement du canal vertébral. La moëlle épinière avoit souffert, et les nerfs lombaires étoient comprimés, ce qui causoit chez cet enfant une maigreur, une foiblesse extrême et une demi-paralysie aux jambes et aux cuisses, qui l'empêchoit de marcher, et même de se tenir debout.

M. Sabatier fut consulté; nous fûmes d'avis qu'on donneroit à l'enfant une cuillerée à bouche de syrop anti-scorbutique, et une cuillerée à café de syrop mercuriel, par jour; ensuite que l'on appliqueroit sur les côtés de la saillie de l'épine deux cau-

tères, un à droite et un à gauche. Nous conseillâmes aussi de l'envoyer à la campagne. Il y fit usage des syrops, et la dose fut doublée au bout de quelque temps. On le baignoit presque tous les jours, ou dans de l'eau légèrement dégourdie, ou à la rivière. On lui faisoit prendre autant d'exercice que ses forces le permettoient, et l'air de la campagne paroissoit un peu le ranimer. Il vivoit de potages, de viandes blanches, et sur-tout de poisson. Il buvoit à ses repas de l'eau légèrement rougie de vin; toute espèce de laitage étoit exclue de ses alimens. On avoit eu soin de le purger de temps en temps avec les amers, comme le syrop de chicorée.

Cette réunion de moyens salutaires produisit enfin un changement remarquable dans la position du jeune malade; tous les accidens qui s'étoient manifestés se dissipèrent insensiblement; la colonne épinière se redressa, les nodus disparurent, la dentition suivit sa marche régulière; et l'enfant fut délivré de cette terrible maladie.

the much as an in the providence of the second

in existon un gomientent and resize

13

leader of up a courter Mans

OBSERVATION VII.

a fry hit usage des syrops, et a dese

Déviation de la colonne vertébrale, compliquée d'une tumeur par congestion, située à l'aisselle droite, et qui avoit atrophié le bras.

the stresses weres is membrationent, et hair

Je fus appelé il y a deux ans, par M demeurant rue du Lycée, pour donner mes soins à son fils, âgé de six ans, qui portoit une tumeur sous le creux de l'aisselle. Cet enfant étoit blond, et d'un tempérament phlegmatique. Son teint pâle, sa peau blanche et douce, ses dents cariées, ses gencives molles et saignantes, annonçoient une diathèse scorbutique. Il avoit aussi les glandes jugulaires engorgées et formant une espèce de chapelet qui s'étendoit depuis l'angle de la mâchoire inférieure jusqu'à la clavicule; l'abdomen gonfle, enfin le bras droit amaigri, et presque dans un état d'atrophie par l'engorgement des glandes axillaires : les os et les chairs de cette extrémité ne prenoient presque point d'accroissement; les muscles en étoient souples et flasques. Il existoit un gonflement aux extrémités

inférieures du cubitus et du radius. Les os du carpe étoient extraordinairement tuméfiés, et ne formoient pour ainsi dire qu'une seule pièce. A tout cela se joignoient une déviation de la colonne vertébrale de droite à gauche dans la région dorsale, une fièvre lente, un dérangement singulier d'appetit, une petite toux sèche qui revenoit de temps en temps, et une respiration difficile, qui faisoit craindre, entr'autres accidens progressifs, qu'il ne se fût formé quelque commencement de tubercules au poumon.

Cet état morbifique duroit depuis l'âge de deux ans, et le malade avoit déjà fait usage de toutes sortes de remèdes, sans en avoir retiré le moindre soulagement.

La tumeur située sous le creux de l'aisselle, étoit dure, immobile, plus grosse qu'un œuf de poule, et présentoit certaines irrégularités, sans que la peau néanmoins offrît aucune altération : placée sur les gros vaisseaux, elle les comprimoit et gênoit la circulation; elle empêchoit aussi toutes les parties de prendre de la nourriture et de l'accroissement. Les veines du bras et de la main sembloient avoir été injectées; enfin,

cette tumeur que je caractérisois scrophuleuse, augmentoit considérablement, et faisoit une saillie à la partie antérieure du creux de l'aisselle. Il s'en étoit manifesté une autre de même nature vers le bord inférieur du muscle pectoral; elle étoit d'abord molle et sans douleur : elle avoit cru lentement, s'étoit arrondie en devenant plus rénitente, et avoit acquis à la fin le volume d'une grosse orange. Tout le tissu cellulaire, depuis le creux de l'aisselle jusqu'au rebord cartilagineux des fausses côtes, étoit abreuvé d'humeur lymphatique. Il n'avoit cependant pas plus de sensibilité que dans l'etat naturel, et l'on ne voyoit aucun changement à la peau.

On ne pouvoit que porter un pronostic fâcheux sur cette maladie; et pour peu qu'on négligeât d'employer les remèdes les plus efficaces, on avoit lieu d'appréhender que le jeune enfant ne tombât dans un état bien plus grave. En conséquence, je crus ne pouvoir mieux remplir les indications curatives, qu'en lui faisant administrer tous les matins une cuillerée à café de syrop mercuriel de Belet, avec une cuillerée à bouche de syrop anti-scorbutique dans une

tasse de décoction de quinquina. Aux remèdes internes, je joignis l'application de remèdes externes (1) sur les deux tumeurs, d'après la formule de Cyrillo, célèbre médecin de Naples. Le jeune malade fit usage de ces divers remèdes pendant un mois, et les choses restèrent à-peu-près dans le même état; mais au bout de ce temps, il lui vint à l'aisselle une douleur telle, qu'il ne pouvoit presque plus remuer le bras. Le gonflement et la douleur s'étendoient vers l'articulation de l'humerus avec la cavité glénoïde de l'omoplate. Il y avoit à craindre qu'il ne se formât quelqu'abcès de mauvais caractère, et que le pus ne corrodât les ligamens de l'articulation. Ce fut à cette époque que je me déterminai à lui faire prendre le soir une seconde cuillerée des mêmes syrops dans la même décoction. Quelques jours après, en examinant l'état

(1) Prenez sublimé corrosif, (muriate de mercure oxigéné) dix grains, extrait de cigüe, deux onces, opium, demi-gros; mêlez ensemble pour un emplâtre qu'on étendra sur de la peau, et qu'on appliquera sur la partie engorgée, en le renouvelant de temps en temps.

soptime: la disminution me so faisoit des

des glandes engorgées, je trouvai que la tumeur étoit plus molle, plus arrondie. On y sentoit une pulsation sourde en quelques endroits, et un frémissement semblable à celui qu'on remarque dans les anévrysmes. Il y avoit au centre une fluctuation trèsdistincte; et quoique la peau ne fût pas amincie, ni sa couleur changée, je craignois qu'il ne s'y établit un point de suppuration, et que cela ne dégénérat en ulcère fistuleux, difficile à guérir. Cependant la tumeur devint plus mobile, s'affaissa, se ramollit, et se dissipa insensiblement et sans suppuration. A mesure que l'engorgement des glandes axillaires diminuoit, les parties reprenoient peu-à-peu de la nourriture.

La tumeur située sur le bord inférieur du grand pectoral résistoit encore; elle avoit toujours été plus dure, plus difficile à résoudre; la diminution ne se faisoit que lentement, malgré que l'on continuât l'application de l'emplâtre. Néanmoins je vis à la fin l'empâtement du tissu cellulaire disparoître par degrés, la dureté de la tumeur, quoique bien opiniâtre, céder à l'efficacité des remèdes, tant internes qu'externes, et sur les Maladies Rachitiques. 139 l'engorgement se reduire à la grosseur d'une noix.

Encouragé par ce succès, je ne craignis pas de prescrire chaque jour une troisième cuillerée des mêmes syrops, quoiqu'en général il faille user de circonspection dans l'usage de ce remède, ne l'employer qu'à petite dose, et se persuader que s'il n'agit que lentement, c'est de cette lenteur même que dépendent les crises, les coctions propres aux maladies chroniques, et la stabilité de la guérison.

J'avois soin de purger l'enfant tous les mois, et je le faisois baigner presqu'à l'eau froide; je lui avois preserit le plus grand exercice, tel que celui du jeu de balle, de volant, de la nage, et tous ceux enfin qui pouvoient mettre le plus en action le membre malade. J'avois recommandé qu'il ne fût nourri qu'avec, très-peu de viande, et beaucoup de végétaux, point de laitage ni aucun aliment incrassant; enfin, je continuai ce régime et les remèdes avec persévérance pendant l'espace de dix-huit mois, et à cette époque les engorgemens étoient entièrement dissipés, le ventre souple, la respiration libre, la toux appaisée et la

fièvre éteinte. L'enfant a repris de la gaîté; sa taille s'est parfaitement redressée, les os du carpe et les autres qui se trouvoient gonflés, ont perdu de leur volume; enfin, toutes les parties affectées dont le développement avoit été retardé, ont pris de l'accroissement, acquis de la force, et sont revenues presque à leur conformation naturelle.

Tel est, pour satisfaire aux principales indications de ces sortes de maladies, le succès combiné des anti-scorbutiques mêlés aux mercuriaux; c'est une des méthodes les mieux éprouvées, lorsqu'on y joint, d'ailleurs, tous les moyens dont nous avons parlé, et lorsqu'il est encore possible de compter sur les secours de la nature; car c'est sur-tout à elle qu'est due, accessoirement au ministère de l'art, la guérison de tous les accidens qui ont fait le sujet de cette observation.

OBSERVATION VIII.

Ampliation de la tête et colonne épinière courbée en devant.

Le fils de madame G^{***}, demeurant à Chaillot, étoit atteint de rachitisme scrophuleux. Laxité de la peau, maigreur du corps, ampliation de la tête, col court et mince, tuméfaction des glandes qui avoisinent les veines jugulaires; colonne épinière courbée en devant, poitrine rétrécie et alongée en pointe; enfin, gonflement des articulations, tels étoient les symptômes auxquels on reconnoissoit chez cet enfant ce vice destructeur qui le mènoit insensiblement au tombeau, ou devoit laisser après lui les plus hideuses difformités.

Malgré tous ces accidens, le jeune malade jouissoit d'une assez bonne santé, si l'on en excepte une sorte d'oppression, et la difficulté de respirer qu'il éprouvoit en montant un escalier, ainsi qu'une légère douleur dans la gibbosité, lorsqu'il vouloit redresser la colonne vertébrale. Il étoit sur-

tout très-enjoué, avoit la conception la plus facile et d'agréables saillies.

Les meilleurs remèdes à opposer à cette maladie ne furent pas négligés. On consulta les uns après les autres les gens de l'art les plus célèbres, comme il arrive ordinairement dans des maladies aussi longues et aussi désespérantes, MM. Sabatier, Pelletan, Portal, Désessarts. Divers moyens furent employés, le quinquina, la gentiane, le houblon, les syrops mercuriel et antiscorbutique, et des bains presque froids.

Le jeune malade retira de ces divers remèdes un avantage sensible. Il marchoit avec plus de facilité; sa respiration étoit moins gênée, le développement des os s'exécutoit avec plus de régularité, et il prenoit de l'accroissement. Mais la courbure et la saillie des vertèbres augmentoit. Deux cautères furent pratiqués, un de chaque côté de la gibbosité, sans aucun fruit. On eut recours au moxa. Ce moyen dont les effets ne sont pas toujours certains, fut peut-être employé trop tard, et le fut sans succès. Cet enfant maigrit, s'affoiblit de plus en plus, et s'assoupissoit continuellement. Il se plaignoit de douleurs de tête, dont le

siége paroissoit être au fond de l'orbite. Ses yeux devinrent saillans, et sa pupille se dilata. Il perdit l'enjouement qu'il avoit toujours montré, ainsi que la vivacité de son imagination. Sa respiration fut plus gênée, et il éprouvoit des palpitations de cœur. Ses urines étoient abondantes, et charioient beaucoup de sédiment. Une fièvre lente survint, accompagnée de sueurs nocturnes, et d'un dévoiement colliquatif. Enfin, son visage se bouffit, ses mains et ses pieds s'enflèrent, et il termina ses jours dans le délire.

OBSERVATION IX.

Tête volumineuse, poitrine déjetée, facultés intellectuelles suspendues.

Mademoiselle de R***, qui est aujourd'hui dans sa sixième ou septième année, et à qui je fus chargé de donner mes soins, lorsqu'elle n'avoit que trois ans, étoit à cette époque d'une complexion molle. Elle avoit aussi la peau blanche et douce, les pommettes colorées, les yeux bleux, les cheveux blonds, les dents cariées. Elle se trouvoit

affectée depuis l'âge de huit mois d'un vice scrophuleux qui s'étoit porté sur le système osseux et glanduleux. Tête volumineuse, front proéminent, menton long, pointu et recourbé presque comme celui d'un vieillard; côtes applaties, sternum déjeté en devant, ventre gonflé, sur-tout l'hypocondre droit, glandes du col engorgées, lesquelles étoient mobiles, dures, et de la grosseur d'une aveline ; colonne épinière déviée, os des jambes contournés, extrémités inférieures du radius et du cubitus grossies aux dépens de la partie moyenne; disproportion en général dans la distribution des sucs nourriciers du systême osseux; enfin, émaciation de tout le tissu cellulaire; tels étoient les symptômes auxquels on reconnoissoit l'existence de cette maladie scrophuleuse et rachitique dont les effets étoient si graves, que contre l'ordinaire les facultés intellectuelles de l'enfant en étoient suspendues. Quel traitement employer dans une si cruelle position? Divers moyens avoient déjà été conseillés ; on avoit même proposé de recourir aux machines. M. Portal fut consulté. Il conseilla d'appliquer un cautère au bras; il prescrivit l'usage du syrop anti-scorbutique

anti-scorbutique, de celui de gentiane, du syrop mercuriel, à la dose d'une cuillerée par jour dans une infusion de garance et de houblon. Il recommandaqu'on eût soin de baigner l'enfant presqu'à froid, et de la purger de temps en temps.

Ce traitement que je dirigeois fut continué avec persévérance. La jeune malade fit aussi usage des bains de mer. Tous ces moyens réunis ont produit le dégorgement des glandes : la tête paroissoit avoir diminué de volume, à proportion que les autres parties prenoient de l'accroissement. Le second travail des dents a donné une nouvelle forme à la mâchoire inférieure dont la face antérieure s'est élargie. Le sternum a repris la place qu'il doit occuper, la colonne vertébrale s'est redressée, les os des jambes sont revenus presque dans leur état naturel; le gonflement des extrémités inférieures du radius et du cubitus a disparu. L'on a vu renaître chez cette enfant, avec une nouvelle activité, les facultés intellectuelles qui avoient été suspendues momentanément ; enfin, tous les accidens se sont dissipés.

OBSERVATION X.

Difformité de la poitrine, et gonflement des articulations.

M. Sabatier, préfet du département de la Nièvre, demeurant rue Neuve-Saint-Augustin, me pria de donner mes soins à l'enfant de son portier, âgé de deux ans, qui avoit le visage pâle et bouffi, la peau flasque et ridée, presque toutes les articulations gênées et plus grosses que dans l'état naturel, les os difformes, sur - tout la poitrine, qui étoit rétrécie et alongée' en pointe. Il avoit aussi la colonne vertébrale recourbée de droite à gauche, le ventre tuméfié, les glandes de la base de l'occiput dures, indolentes, mobiles, et de la grosseur d'une cerise; enfin, un engorgement aux trois phalanges du petit doigt de la main gauche.

Dans cet état d'affection scrophuleuse et rachitique, je prescrivis les syrops antiscorbutique-mercuriel, et les amers; je recommandai sur-tout d'en faire un long usage, et d'éviter le laitage et les farineux.

Au bout d'un certain laps de temps, j'eus occasion de revoir cet enfant, et je reconnus que le traitement approprié que j'avois conseillé, et sans doute le secours de la nature sur laquelle il faut principalement compter, avoient opéré chez lui les plus grands succès, et une guérison telle, que les engorgemens avoient disparu, les différentes courbures s'étoient redressées, et qu'il ne restoit presque plus de traces de la maladie.

OBSERVATION XI.

Colonne vertébrale courbée latéralement de gauche à droite dans la région dorsale, jambes arquées, genoux déjetés en dedans.

Une dame hollandaise fit dans le cours de l'an 6 un voyage à Paris pour consulter sur l'état de son fils. Cet enfant qui étoit âgé de quatre ans, qui avoit joui à-peuprès jusqu'à cette époque, au moins en apparence, d'une bonne santé, et qui, avec la plus jolie figure qu'on pût voir, étoit sur-tout rempli d'esprit et doué d'une ima-

Ka

gination trop prématurée pour son âge, de manière à justifier cette assertion avancée à l'égard des rachitiques, que la nature se montre ordinairement marâtre, quant à l'organisation corporelle, mais tendre mère en dotant leur esprit de ses plus précieux avantages; cet enfant, dis-je, étoit devenu maigre, avoit la peau flasque et décolorée, les gencives saignantes et les dents cariées; la colonne épinière courbée légèrement de gauche à droite dans la portion dorsale, les jambes arquées, les genoux déjetés en dedans, la tête plus grosse qu'elle ne devoit l'être proportionnellement au reste du corps, le visage plus plein et plus coloré qu'il étoit naturel qu'il fût, relativement à la maigreur des autres membres et à la pâleur de la peau. On remarquoit aux extrémités inférieures des os de l'avant-bras, plusieurs nodosités, et un gonflement aux glandes axillaires. Tous les soirs le jeune malade étoit dévoré d'une fièvre hectique, suivie d'une petite toux sèche, avec difficulté de respirer, et ces symptômes augmentoient pendant la nuit. Le ventre étoit bouffi, et les glandes du mésentère engorgées. Ses urines déposoient une matière crétacée; enfin, il

rendoit par les selles les alimens à moitié digérés. Voilà le tableau fidèle que l'on peut faire de cet enfant qui dépérissoit tous les jours davantage, lorsque M. Portal le vit, et qu'il me confia le soin de diriger le traitement.

On commença par lui faire prendre tous les matins à jeun, pendant une quinzaine de jours, trois onces de plantes chicoracées, dans un verre de petit-lait. Ensuite on passa à l'usage du syrop anti-scorbutique, à la dose d'une demi-once, et du syrop de Belet, à la dose de deux gros dans une tasse d'une décoction de quinquina et de garance. Ce traitement fut continué l'espace de quelques mois. On avoit le soin de baigner le malade dans une eau légèrement dégourdie. On lui pratiqua au bras un petit cautère. Il prenoit d'ailleurs le plus d'exercice possible, et observoit un régime presque végétal; en un mot, il retira un grand avantage de tous ces moyens réunis. Les engorgemens des glandes du bas-ventre perdirent de leur volume ; l'extrémité inférieure de l'avant-bras avoit diminué, et l'enfant se rétablissoit peu-à-peu; ce qui m'engagea à lui prescrire pour le soir, avant le souper,

une seconde dose des syrops, pareille à celle du matin, que l'on continua l'espace de huit à dix mois. L'enfant étoit purgé de temps en temps avec une légère eau de rhubarbe, et l'on ne pouvoit disconvenir que l'état de sa santé ne fût amélioré et fortifié. La colonne épinière paroissoit se redresser insensiblement ; mais les jambes étoient toujours contournées.

Dans les maladies chroniques, on est toujours avide de nouveaux moyens; c'est ce qui engagea la mère à consulter d'autres médecins qui conseillèrent de quitter ce traitement pour ne s'en tenir qu'à des machines capables de redresser les jambes. Ces machines furent mises en usage pendant quelques mois. Au lieu de produire tout l'effet qu'on en attendoit, elles firent éprouver au jeune malade une plus grande difficulté à marcher. Les plaques de fer qui appuyoient sur les articulations des genoux, comprimèrent et rendirent très-douloureuses ces extrémités : enfin, il fallut bientôt en revenir à une autre consultation. On appela MM. Sabatier et Sue qui furent de mon avis, en conseillant d'abandonner tous les moyens artificiels : la nature en effet

est plus forte que tous ceux qu'on peut lui opposer, et l'expérience apprend que toutes ces défectuosités se réforment petit à petit, sans leur secours. Trop souvent on leur attribue une guérison qu'ils n'ont servi qu'à retarder, ou au moins à contrarier. Enfin, la nature seule, à proportion qu'elle se développe, remédie à ses propres écarts.

Il fut décidé aussi qu'on frotteroit soir et matin l'enfant avec des brosses anglaises, ou qu'on lui feroit des frictions avec une flanelle qui auroit été exposée à la fumée des poudres de Benjoin, d'Oliban, de Succin et d'encens, qu'on ramèneroit en même temps les membres dans leur situation naturelle, et qu'on l'exerceroit le plus qu'il seroit possible à la danse, à tous les jeux enfin capables de donner du développement aux muscles. En observant ce traitement, on vit bientôt toutes les parties, qui par l'effet de la compression des machines avoient perdu leur force, et étoient comme atrophiées par la maigreur; on les vit recouvrer de la vigueur et se rétablir. La colonne vertébrale, qui étoit contournée, les jambes qui étoient arquées se redresserent, tous les engorgemens lym-

K. 4

phatiques disparurent; enfin, tous les membres revinrent dans l'état naturel, et l'enfant, depuis cette époque, ne s'est ressenti d'aucun symptôme de cette maladie écrouelleuse et rachitique, si désagréable à la vue, et dont on est toujours tenté d'attribuer la cause à quelque vice héréditaire.

OBSERVATION XII.

Epine du dos courbée en devant, jambes et cuisses contournées, avec des nodosités sur les tibia.

Vers le mois de floréal de l'an 6, je fus appelé pour donner mes soins au fils de M.***, demeurant rue des Blancs-Manteaux. C'étoit un enfant âgé de trois ans, qui avoit le col entouré de tumeurs scrophuleuses, l'épine du dos courbée en devant, la poitrine rétrécie, et les viscères abdominaux obstrués, les jambes et les cuisses contournées, avec des nodosités sur les tibia, la malléole externe de la jambe droite affectée d'une tumeur dure, indolente, et la couleur de la peau d'un rouge violet. Tout le tissu cellulaire de cette partie étoit em-

pâté, l'extrémité inférieure du péronée extrêmement tuméfiée. Cet enfant pouvoit à peine se tenir sur ses jambes. Pour qu'il fit quelques pas, il falloit qu'il fût soutenu; encore éprouvoit-il la plus grande difficulté. Il étoit maigre et avoit la peau flasque.

Je conseillai d'appliquer sur la tumeur scrophuleuse un emplâtre de savon, et sur le bras un cautère; je fis en même temps administrer à l'enfant, tous les matins, une cuillerée à bouche de syrop anti-scorbutique, et une cuillerée à café de syrop de Belet dans une tasse d'infusion de houblon et de garance. Ce traitement fut continué l'espace de trois mois, et le jeune malade en retira quelques avantages.

Cette congestion écrouelleuse prit de l'augmentation, mais elle s'amollit ensuite. Il s'yforma une fluctuation sensible. La peau, de violette qu'elle étoit, devint plus pâle. Il se fit plusieurs ouvertures, d'où il découloit une sérosité visqueuse, mélangée de petits flocons blanchâtres qui ressembloient à du lait caillé. La matière purulente s'écouloit lentement; la peau s'affaissoit à mesure. La tumeur scrophuleuse de la malléole externe droite diminua de volume,

et l'empâtement se dissipa. La partie de l'os où étoit l'abcès fut à découvert, et il s'exfolia plusieurs portions osseuses du péronée. Malgré cela, le fond de l'ulcère étoit de mauvaise nature ; ses bords présentoient des duretés ; dans le milieu les chairs étoient baveuses, et fournissoient un pus grisâtre et granuleux. J'abandonnai l'usage de l'emplâtre de savon. Je fis bassiner l'ulcère écrouelleux avec une décoction de feuilles de noyer dans laquelle on faisoit dissoudre deux grains de sublimé par pinte. On appliquoit par-dessus des plumaceaux imbibés de baume verd, et on les renouveloit deux fois par jour.

Je lui preserivis une seconde cuillerée des mêmes syrops à prendre avant le souper. Il étoit purgé tous les mois, et il faisoit usage en même temps de quelques bains d'eau légèrement dégourdie. Ces remèdes furent continués quinze à dix-huit mois environ, et l'on en augmentoit ou diminuoit la dose selon les indications. Au bout de ce temps, l'engorgement des glandes du col, et les os des jambes paroissoient diminués de volume. La tumeur de la malléole externe se dégorgea sensiblement.

L'ulcération fournissoit un pus de bonne qualité, et se cicatrisoit peu-à-peu; enfin, toutes les glandes tuméfiées se ramollirent et perdirent bientôt l'aspect morbifique.

La colonne vertébrale se redressa, le gonflement du tibia et du péronée disparurent; l'ulcération se cicatrisa tout-à-fait. Le jeune enfant jouit maintenant de la meilleure santé ; son corps s'est développé, toutes les parties qui avoient été affectées se sont rétablies dans l'état naturel, toutes celles qui avoient été retardées ont acquis visiblement de l'accroissement et de la force : on pourroit dire enfin que l'enfant a repris une nouvelle existence.

OBSERVATION XIII.

Nodosité entre la dernière vertèbre dorsale, et la première lombaire, avec élévation de l'épaule droite.

La veuve de M. ***, demeurant cul-desac du Coq, me pria de donner mes soins à son fils, âgé de six ans. Il y avoit chez lui affection dans le systême osseux et dans le systême lymphatique. On voyoit la colonne

des vertèbres inclinée de droite à gauche dans la région dorsale, et formant une nodosité entre la dernière vertèbre dorsale et la première lombaire. On remarquoit à l'épaule droite une élévation sensible. Les extrémités inférieures du radius et du cubitus étoient tuméfiées, le doigt annullaire de la main droite enflé, de couleur rouge, et laissant suinter une matière séreuse et jaunâtre. Ajoutez à cela une tumeur de la grosseur d'une pomme de reinette à côté de la mamelle droite, et se dirigeant vers l'aisselle, laquelle rendoit le-mouvement de cette extrémité très-difficile. Cet enfant languissoit depuis l'âge de trois ans, et c'étoit assez inutilement qu'il avoit déjà fait usage de beaucoup de remèdes. Il avoit le visage maigre et plombé, la peau aride et dartreuse. Il étoit fréquemment tourmenté d'une petite toux sèche, et respiroit difficilement. Je lui prescrivis une cuillerée à bouche des syrops anti-scorbutique et mercuriel, dans une tasse de décoction de houblon, et pour boisson habituelle une infusion de saponnaire et de scabieuse. On lui ouvrit un cautère au bras. On appliquoit sur la conjection scrophuleuse un em-

plàtre de vigo et de diachylum. On avoit soin de lui faire de temps en temps une onction d'onguent mercuriel, et de lui administrer des bains presque froids.

Tous ces moyens produisirent des effets salutaires. Les symptômes maladifs diminuèrent petit à petit, et finirent par disparoître entièrement. Pour ne pas entrer dans de trop longs détails, il me suffira de dire que j'eus occasion de revoir cet enfant quelque temps après son traitement, et que je le trouvai jouissant de toutes les forces naturelles à son âge, et ne présentant plus la moindre altération dans les parties qui avoient été lésées.

OBSERVATION XIV.

Taille entièrement contrefaite. Systèmes osseux et glanduleux généralement affectés.

On m'envoya chercher pour une petite fille âgée de sept ans, qui demeuroit rue Grange-Batelière, dont la maladie étoit caractérisée par des symptômes trop évidens pour qu'on en pût méconnoître la nature

et le siège. Elle exerçoit son action sur les systêmes glanduleux et osseux. La tête étoit grande et disproportionnée, la taille extrêmement contrefaite, l'épine du dos atteinte de diverses courbures. Dans la région dorsale, la convexité étoit en avant, la concavité en arrière ; dans la région lombaire, la déviation alloit de gauche à droite. Les épaules étoient assez saillantes, et les bras très-longs. La cavité thorachique n'avoit presque plus rien de sa conformation ordidinaire, le bassin étoit dévié et très-peu developpé, les cuisses et les jambes torses, en général les os longs, gonflés et ramollis à leurs extrémités articulaires. Les glandes du col, des aînes, et celles des viscères abdominaux étoient engorgées. La peau blanche et douce paroissoit comme empâtée, les chairs étoient molles et flasques, les yeux étoient bleus, et la pupille dilatée. La malade éprouvoit encore de la gêne dans la respiration, et du rétard dans l'accroissement de ses facultés intellectuelles.

M. Portal, qui avoit été consulté, lui prescrivit l'usage des syrops anti-scorbutique, de Belet, et de gentiane, et pour boisson ordinaire une légère décoction de ga-

rance. On lui ouvrit un cautère au bras, et on lui faisoit des frictions sèches avec de la flanelle ou une brosse anglaise. Elle prit aussi des bains presque froids, et ne coucha plus que sur des matelas de feuilles de fougères.

Ce traitement, qui a été continué pendant long-temps, et accompagné d'un régime presque végétal, et de divers exercices bien appropriés à son état, n'a pas produit tout l'effet que nous en attendions. Seulement les engorgemens lymphatiques se sont dissipés, le progrès des courbures s'est arrêté, la poitrine s'est élargie, la respiration est devenue plus libre; enfin il y a eu dans la santé de l'enfant une amélioration réelle, et l'on a vu sur-tout faire place au développement de toutes ses facultés, l'état d'idiotisme dans lequel elle étoit restée jusqu'alors. La nature, toujours bienfaisante, a su la dédommager ainsi des fâcheux effets d'une disposition vicieuse qu'elle avoit puisée dans le sein de sa mère, et dont elle avoit même hérité. Elle est aujourd'hui âgée de douze ans, et malgré tous ses défauts physiques, elle jouit encore d'une assez bonne santé.

260

OBSERVATION XV.

Sur une gibbosité de la colonne vertébrale dans la région dorsale.

Dans le mois de brumaire an huit, on m'adressa un jeune rachitique âgé d'environ huit ans, qui demeuroit place Maubert. L'ayant examiné, je trouvai la colonne vertébrale considérablement viciée, sur-tout dans la région dorsale qui étoit courbée en devant, et formoit une assez grande gibbosité. Les glandes des aisselles étoient tuméfiées; en général les fonctions se faisoient difficilement à cause de l'altération qui existoit dans les viscères thorachiques et abdominaux occasionnée par la mauvaise disposition de la charpente osseuse. Il avoit tous les signes d'une phtisie pulmonaire scrophuleuse que je regardois comme héréditaire, sa mère étant morte de cette. maladie. Les symptômes s'étoient manifestés par une petite toux sèche qui alloit toujours. en croissant, et l'on observoit de la gêne dans la respiration, suivie d'une expectoration difficile, et accompagnée d'une petite fièvre,

sur les Maladies Rachitiques. 161 fièvre, avec un cours de ventre dans lequel il rendoit les alimens à demi-digérés.

Je mis le jeune malade à l'usage combiné des syrops anti-scorbutique, mercuriel et de quinquina modifiés avec les adoucissans. On lui frottoit l'épine du dos deux fois par jour avec une cuillerée à café d'un liniment composé de deux onces d'esprit de genièvre, d'un demi-gros d'huile essentielle de girofle, et d'autant d'huile épaisse de muscade. Il y eut au bout de quelque temps une amélioration marquée; la fièvre diminua, et le dévoiement cessa : mais l'oppression de la poitrine continuoit encore. On lui mit alors un exutoire au bras. Les boissons adoucissantes et les syrops anti-scorbutique et mercuriel excitèrent les forces, donnérent de l'activité à toute l'économie animale, et réprimèrent jusqu'à un certain point le vice rachitique et scrophuleux. J'avois d'ailleurs recommandé de faire prendre à l'enfant le plus d'exercice possible au grand air, de le baigner plusieurs fois la semaine dans l'eau presque froide, de le faire vivre de viandes blanches rôties et bouillies, de toutes espèces de végétaux et de fruits bien mûrs, et de ne lui donner ni substances grasses, ni

L

laitage, ni farineux. Sa boisson ordinaire étoit une décoction de houblon coupée avec un peu de vin, et il étoit purgé de temps en temps.

Je fus sept à huit mois sans le voir. Au bout de ce temps, on me le ramena bien portant; et ce qui me parut encore plus remarquable, c'est que la mauvaise disposition de la charpente osseuse avoit été plus promptement corrigée qu'on ne devoit l'espérer.

OBSERVATION XVI.

Sur une difformité du sternum et des côtes, avec élevation d'une des deux hanches.

M. D*** me demanda mon avis sur la situation de sa fille, âgée de dix ans, dont le sternum et les côtes commençoient à faire une saillie assez difforme du côté gauche. Les bras pendoient inégalement par l'élévation d'une des deux épaules. La colonne vertébrale paroissoit droite, quoiqu'une des deux hanches fût plus haute que l'autre. Cette enfant avoit aussi les glandes latérales

du col gonflées, avec un tintement presque continuel dans les oreilles, et dureté de l'ouie. La peau de son visage, étoit d'un blanc mât, et ses joues colorées d'une teinte rosée. Les articulations du poignet, outre les nodosités qu'on y remarquoit, étoient abreuvées d'une grande quantité de fluide synovial, qui par l'effet de la pression fusoit le long des gaînes des tendons des muscles extenseurs. Tout le corps paroissoit assez gras, mais c'étoit plutôt un boursoufflement que produisoient un commence. ment d'infiltration séreuse et un amas d'une graisse peu consistante. La malade étoit en. core sujette à des mouvemens fébriles, et à une petite toux. Je lui prescrivis les antiscorbutiques et les amers avec le syrop de Belet, et je lui fis faire des injections détersives dans les oreilles. Ces différens remèdes, secondés par un exutoire pratiqué au bras, par l'usage des bains presque froids, par le mouvement et divers genres d'exercice pris en plein air, ont produit de salutaires effets. Le bourdonnement et la dureté des oreilles, le gonflement des glandes et l'engorgement du poignet ont sensiblement diminué, la poitrine s'est redressée;

L 2

enfin, tous les symptômes morbifiques ont disparu, et il s'est opéré en peu de temps une guérison complette.

OBSERVATION XVII.

Sur une affection rachitique, accompagnée d'accès épileptiques.

Une demoiselle de dix ans, décidément rachitique, avoit à la colonne vertébrale différentes courbures qui lui rendoient la poitrine très-contrefaite, et qui en dimiminuoient sensiblement les cavités, principalement la droite qui rentroit en dedans. La respiration étoit gênée, et l'oppression augmentoit considérablement, sur-tout à l'invasion des accès convulsifs dont elle étoit atteinte, et qui se manifestoient par des mouvemens involontaires dans les bras, par une interruption des facultés de la raison avec grincement de dents, effusion d'écume par la bouche, cris ou violens efforts de la voix.

Tous ces phénomènes des maladies spasmodiques caractérisoient une affection épileptique et symptômatique à-la-fois. Beau-

coup de remèdes avoient été déjà tentés contre ces différens accidens, lorsqu'on consulta M. Portal, qui dirigea le traitement de manière à s'opposer aux progrès du vice rachitique qui en étoit nécessairement la cause. Il prescrivit un long usage des antiscorbutiques mêlés avec les mercuriaux dont il a si souvent obtenu d'heureux effets, Ainsi la jeune malade prenoit tous les matins, à jeun, une once de syrop anti-scorbutique, et demi-once de syrop de Belet dans un verre d'une décoction de garance, de quinquina et de valériane. Elle en reprenoit autant le soir deux heures avant de souper, et cette même décoction étoit sa boisson ordinaire. On lui avoit ouvert un cautère au bras. Elle étoit baignée fréquemment à l'eau presque froide, et étoit purgée toutes lessix semaines ou tous les deux mois. Ces moyens, -secondés d'un bon régime, de l'exercice et de frictions sèches et aromatiques, furent continués pendant plusieurs années sans interruption, avec d'autant plus d'encouragement, qu'on remarquoit facilement les changemens sensibles qu'ils opéroient. Ils finirent par rémédier à la foiblesse de tout le système, par rétablir toutes les secrétions, spéciale-

L 3

ment la transpiration, et par faire disparoître les courbures. La jeune personne, dont les accès d'épilepsie étoient déjà devenus plus rares pendant le cours du traitement, n'a pas retombé depuis environ dix-huit à vingt mois, et tout porte à croire, sur-tout après la destruction de l'affection rachitique, qu'il ne se manifestera plus d'attaque.

OBSERVATION XVIII.

Dépression de la colonne vertébrale, tête petite, avec des accès épileptiques.

Un enfant de sept ans, affligé d'accès épileptiques contre lesquels on avoit employé inutilement les anti-spasmodiques, fut confié à mes soins pour une dépression qui se faisoit à la colonne vertébrale, accompagnée d'une éruption dartreuse répandue sur différentes parties du corps. Les glandes du col étoient dures et de la grosseur d'une fève, le nez plus épais qu'à l'ordinaire; mais la tête avoit acquis peu de développement, et sa petitesse lui ôtoit toute proportion avec le reste du corps. A ces symptômes de ra-

chitisme se joignoient la pâleur du visage, la flaccidité et l'aridité de la peau. Le vice rachitique et écrouelleux paroissoit inné et même héréditaire chez cet enfant. La compression du cerveau étoit la cause immédiate de l'épilepsie; mais comme la lésion de cet organe rendoit la cure de cette affection trèsdifficile, je ne m'attachai qu'au traitement de la maladie rachitique, avec d'autant plus de raison que je la considérois elle-même comme la source de tous les autres accidens.

Un cautère fut ouvert au bras. L'enfant prit tous les matins, à jeun, une cuillerée à bouche de syrop anti-scorbutique-mercuriel, et une cuillerée à café de syrop de quinquina, dans une tasse d'une infusion de feuilles de scabieuse et de saponnaire; pour boisson ordinaire, une tisanne de houblon avec un peu de vin. Il faisoit usage dans la journée de quelques pastilles antimoniales, et de deux pillules de trois grains chaque d'extrait de Narcisse des prés. On le baignoit de deux jours l'un dans l'eau tiède. Il étoit purgé de temps en temps. Ce traitement, que je tentai avec un foible espoir de succès, et qu'il avoit suivi avec

exactitude, parut agir efficacement. Les accès épileptiques furent moins fréquens et moins violens, les éruptions dartreuses se dissipèrent, les glandes furent moins tuméfiées, la colonne vertébrale reprit sa rectitude naturelle. La tête qui avoit été retardée dans son développement, suivit les lois que la nature s'est prescrites, et s'aggrandit graduellement. Les forces vitales évidemment tombées dans un excès d'atonie, recouvrèrent insensiblement de l'activité; enfin, tous les remèdes appropriés dont usa le jeune malade, donnérent aux solides en général, et au système lymphatique en particulier, le degré d'énergie qui leur manquoit, ce qui fit disparoître entièrement les signes du rachitisme, et guérit l'enfant des accès épileptiques.

M. Brunet, médecin, m'a communiqué un fait qui mérite d'être rapporté, et qui est une nouvelle preuve de ces hasards heureux par lesquels on parvient quelquefois à détruire les accidens épileptiques.

Un jeune homme avoit été affecté d'un vice syphillitique dont il avoit été mal guéri, et à la suite duquel il avoit été atteint d'une épilepsie des plus violentes, dont

sur les Maladies Scrophuleuses. 169

les paroxismes se répétoient fréquemment. Ce vice avoit lésé les systèmes glanduleux et osseux, et donné lieu à diverses métastases. C'est par l'usage long-temps continué des mercuriaux et des amers, à très-petite dose, que lui a conseillés M. Brunet, qu'il a été conduit à une guérison telle qu'il ne lui reste plus de traces du vice vénérien, que les altérations glanduleuses et osseuses se sont dissipées, et que depuis huit à dix mois, il n'y a plus eu de récidive dans les accès épileptiques.

OBSERVATION XIX.

Atrophie du bras droit, et raccourcissement du tendon d'Achille.

L'enfant de M. D^{***}, demeurant rue Saint-Honoré, fut attaqué à l'âge de six mois d'une éruption cutanée, suivie d'une affection nerveuse avec diminution de la contractilité musculaire des extrémités inférieures. Cependant ces extrémités avoient tellement souffert des spasmes, que le tendon d'Achille s'étoit raccourci, et forçoit le pied d'être presque continuellement dans

l'extension. Il y avoit perte de forces dans le bras droit, et il étoit presque tombé dans un état d'atrophie.

On avoit appliqué à la partie postérieure du col un vésicatoire qu'on entretint pen-· dant l'espace de quelques mois. On espéroit qu'à mesure que l'enfant prendroit de l'accroissement et des forces, ses jambes reviendroient dans leur forme première. On les exposoit régulièrement à l'insolation. L'usage fréquent des bains, l'emploi de divers linimens aromatiques, et de quelques moyens mécaniques, n'avoient produit aucun effet; enfin, deux ou trois ans s'étoient passés dans cet état. MM. Portal et Janroy furent appelés en consultation; c'étoit dans le courant de germinal an 7. Ce fut aussi à cette époque que je commençai à donner mes soins au jeune malade. Il avoit les glandes du col et celles inguinales légèrement gonflées. Une humeur dartreuse étoit répandue dans différentes parties du corps. On conseilla de lui ouvrir un cautère au bras; on ·lui prescrivit l'usage des syrops anti-scorbutique et mercuriel dans une décoction de garance, et pour boisson une infusion de houblon ou de saponnaire. Il prenoit

sur les Maladies Rachitiques. 171

dans la journée quelques pastilles antimoniales de Kunkel. Il étoit baigné à l'eau presque froide, et purgé de temps en temps.

L'on fit abandonner tous les moyens mécaniques, comme produisant une compression extérieure, génant la circulation et devant nuire au développement des forces musculaires. Bientôt on vit reprendre de l'accroissement aux membres qui avoient été long-temps liés et comprimés. Lorsque l'enfant s'exerçoit à marcher, les jambes se jetoient en dehors en s'écartant l'une de l'autre ; les pieds se ramenoient dans l'adduction, en présentant au sol leur surface dorsale, et il s'accoutumoit à peser sur eux. On lui faisoit, soir et matin, des frictions sur l'épine et sur les extrémités, et l'on avoit soin de ramener toutes les parties dans leur position naturelle. On joignit à ces divers moyens les douches, les bains de Barèges, l'exercice du jeu de la raquette et du sabot; on lui faisoit aussi tirer, principalement du bras droit, une corde passée dans une poulie, et au bout de laquelle étoit suspendu un poids d'une pesanteur convenable.

Ce traitement, accompagné d'ailleurs

d'un bon régime dont le laitage et les incrassans étoient exclus, fut long-temps continué, long-temps varié, abandonné et repris, suivant les diverses indications, et l'avantage qu'on en retira fut de voir se fortifier toutes les parties altérées auparavant par la maladie, la taille se redresser, les membres se développer et s'accroître plus régulièrement, et l'enfant marcher facilement en appuyant la plante des pieds contre le sol.

Si cette amélioration dans son état ne permet pas encore de croire que les efforts de l'art aient surpassé ceux de la nature, elle est néanmoins une preuve convaincante que la paralysie incomplète qui subsistoit sur l'extrémité inférieure, n'a point été insensible à l'action bienfaisante des médicamens excitatifs qui ont été employés; et que s'il est nécessaire en général que les extrémités jouissent de la plus grande liberté, il ne l'étoit pas moins qu'elles fussent sans cesse ramenées chez cet enfant dans leur position naturelle.

sur les Maladies Rachitiques. 173

OBSERVATION XX.

Commencement de nodosité aux dernières vertèbres lombaires, avec paralysie des extrémités inférieures.

L'enfant de M. P***, demeurant à Paris, rue Basse du Rempart, éprouva environ à l'âge de trois ans une espèce de fièvre putride, pendant laquelle il avoit rendu quelques vers, poussé deux dents et ressenti de légers mouvemens convulsifs. Il étoit parvenu, sans autres accidens, au déclin de sa maladie, et l'on espéroit la voir se terminer heureusement, lorsqu'on s'apperçut qu'il ne pouvoit plus se soutenir sur ses jambes. Les extrémités inférieures maigrirent extrêmement, et perdirent leur chaleur, leur mouvement et leur sensibilité au point qu'il en étoit entièrement perclus. Toutes les articulations étoient sans résistance, et d'une telle mobilité, qu'on auroit pu les tortiller dans tous les sens. M. Portal fut appelé. En examinant le jeune malade, nous trouvâmes les glandes du col tuméfiées, le ventre proéminent et dur, et un commencement de nodosité aux dernières vertèbres lombaires,

soit qu'il y eût une congestion sur la moëlle épinière, d'où il résultoit une compression sur les nerfs plus ou moins forte, laquelle avoit donné lieu à la paralysie des extrémités inférieures, soit que quelque cause prédisposante eût altéré les vertèbres et produit la nodosité.

On pratiqua deux cautères faits par le caustique sur la colonne vertébrale, de chaque côté des apophyses épineuses, où il y avoit déjà un commencement d'empâtement. Nous lui prescrivimes l'usage des antiscorbutiques et des mercuriaux, sous la forme de syrop, ce qui pouvoit lui être plus facile et plus agréable à prendre que tout autre remède. Pour tisanne, il buvoit de l'eau de garance. Nous lui fimes fairedes frictions sèches, ou avec des huiles aromatiques, sur les extrémités inférieures et sur la colonne vertébrale. Nous conseillâmes de lui faire prendre des bains tièdes ou presque froids, et le plus d'exercice possible. Ce traitement, suivi deux ou trois mois, et joint à un bon régime, procura un tel avantage, que les extrémités inférieures recouvrèrent quelque chaleur, reprirent une espèce de vie, et que le jeune malade com?

15

sur les Maladies Rachitiques. 175 mençoit à mouvoir les deux extrémités d'une manière assez marquée, sur-tout l'extrémité gauche.

L'amélioration que produisit ce traitement engagea à le continuer. Ce fut d'ailleurs l'avis de MM. Sabatier, Pelletan, Gastaldi et Ségui, qui se réunirent à nous en consultation. Il fut décidé de plus que l'enfant seroit transporté à Bourbonne-lès-Bains, pour y être baigné et pour y recevoir des douches sur la colonne vertébrale et sur les extrémités inférieures. Il partit pour les eaux; il y fut purgé de temps en temps, et y continua l'usage du syrop anti-scorbutique. Tous ces moyens lui furent favorables, et l'on entrevoyoit quelque changement dans sa position.

A la fin de la saison, il fut ramené à Paris; il paroissoit évidemment mieux; les muscles qui étoient à peine développés, reprenoient un peu plus d'action, la colonne épinière se fortifioit; enfin, l'on appercevoit dans les parties malades un peu plus de sensibilité; mais il lui étoit toujours impossible de se soutenir debout sur ses jambes; ses muscles étoient encore incapables de lui donner aucune fixité dans l'at-

titude perpendiculaire. Toutes ses articulations plioient alors, comme si elles n'étoient affermies que par leurs bandes ligamenteuses. Le moxa fut mis en usage, ensuite l'alkali volatil, la teinture de mouches cantarides, l'électricité, les embrocations. Pour abréger enfin tous ces détails, on peut dire que malgré tous les remèdes et tous les moyens mécaniques auxquels on a eu recours, on n'est pas encore parvenu à lui rendre l'usage complet de ses jambes. Il a même déjà passé deux ou trois ans dans cet état; mais comme il commence à se soutenir sur ses extrémités, et à marcher appuyé contre une table ou une chaise, nous sommes fondés à croire qu'il marchera bientôt facilement avec des béquilles, et que cette infirmité des plus graves pourra s'effacer peu-à-peu, soit à l'aide des forces naturelles qui président à l'accroissement des corps organisés, et dont l'énergie est si grande dans la jeunesse, soit à cette époque où la nature et le développement de l'âge vont ajouter chaque jour à la somme des forces, et feront participer sans doute à cet accroissement les organes qui en manquent aujourd'hui.

sur les Maladies Rachitiques. 177

OBSERVATION XXI.

Sur une courbure des vertèbres lombaires, avec commencement de paralysie de l'extrémité inférieure droite.

Vers le milieu de messidor de l'an 8, on conduisit chez moi un enfant âgé de quatre ans, qui étoit foible et délicat. Sa dentition avoit été assez orageuse. Depuis un an cet enfant maigrissoit, étoit languissant, et ne se soucioit pas de marcher. Il se plaignoit de douleurs aux cuisses, et elles étoient presque toujours froides. Il étoit sujet la nuit à des grincemens de dents dont on attribuoit la cause à des vers. Instruit de toutes ces circonstances, j'examinai l'enfant, et je trouvai les extrémités inférieures plus maigres que dans l'état naturel, les muscles mollasses, avec diminution de sentiment, et presque l'impossibilité de les mouvoir. La portion lombaire commençoit à se courber, et faisoit une légère saillie en arrière. Il me parut que la cause de la maladie étoit une lésion de l'épine. Je prescrivis les syrops anti-scorbutique, mercu-

M

riel et de quinquina, et pour boisson une tisanne de houblon. Je conseillai d'appliquer sur les côtés de la saillie deux moxas. La mère alla consulter M. Allan qui ordonna le même traitement, en y joignant l'usage de la garance ; mais elle ne put se décider à employer les cautérisations, et ne fit usage que d'embrocations, de linimens et de bains aromatiques qui ne produisoient pas d'heureux effets : au contraire le mal faisoit des progrès; l'enfant ne pouvoit plus se soutenir que sur la jambe gauche, et la courbure de l'épine se ployoit davantage. Voyant que cet état empiroit, la mère se résolut enfin à suivre nos conseils. Le moxa fut appliqué, et la suppuration fut entretenue pendant quelques mois. L'enfant fut purgé plusieurs fois avec l'huile de Palma Christi, qui lui fit rendre quelques vers. Dix mois après on me le ramena. Je trouvai que la courbure s'étoit effacée, et que les extrémités inférieures avoient pris l'accroissement le plus régulier. L'enfant continua de prendre du syrop anti-scorbutique-mercuriel, et des bains presque froids, et l'on vit son physique et son moral se développer à-la-fois de la manière la plus satisfaisante.

sur les Maladies Rachitiques. 179

OBSERVATION XXII.

Charpente osseuse de la poitrine viciée, et dépression sensible au sternum.

Madame C***, consulta M. Boyer pour sa fille, âgée de onze ans, qui avoit la colonne vertébrale déjetée de droite à gauche, et la charpente osseuse de la poitrine viciée. Les cartilages des côtes du côté gauche, faisoient une saillie considérable, et l'on remarquoit au sternum une dépression trèssensible. Les glandes sous maxillaires étoient tuméfiées, les yeux chassieux, et les oreilles tintoient continuellement. M. Boyer lui ordonna le syrop anti-scorbutique et les amers. La santé de la jeune personne me fut confiée. Elle continua l'usage du traitement prescrit. Elle prenoit tous les matins à jeun une cuillerée à bouche de syrop antiscorbutique, et une cuillerée à café de syrop mercuriel dans une tasse de houblon. Elle étoit purgée de temps en temps. Il lui survint une affection catarrale, avec chaleur et picotement dans la poitrine, toux fréquente, d'abord sèche, mais bientôt sui-

M 2

vie d'une expectoration visqueuse, frissonnement, petit mouvement de fièvre et embarras des cavités nazales, d'où il découloit une humeur séreuse et limpide qui excorioit la lèvre supérieure. La jeune personne fut mise à l'usage de l'eau d'orge, du syrop de violettes dans une tisanne adoucissante, du bouillon de poulet avec des navets, des oignons blancs et du raisin de Corynthe, ou des bouillons de grenouilles. Un cautère fut aussi appliqué au bras. La fièvre et la toux diminuèrent sensiblement, ainsi que tous les autres symptômes. La malade prenoit dans la journée quelques pastilles d'ipécacuanha. Elle fut purgée très-doucement, et reprit ensuite l'usage des syrops antiscorbutique et mercuriel qu'elle continua avec persévérance. Elle s'en est bien trouvée. Son embonpoint et ses forces sont revenus petit à petit. La dépression de la poitrine et du sternum s'est effacée, la colonne vertébrale a repris la situation régulière qu'elle doit avoir, les saillies des côtes ont beaucoup diminué; on a vu insensiblement disparoître l'état de foiblesse et de cacochimie où étoit la jeune personne, qui avoit déjà subi deux opérations, celle de la fistule la-

sur les Maladies Rachitiques. 181

crymale, et l'extirpation d'un polype dans l'intérieur du nez. Enfin, l'exercice pris en grand air, et le régime le plus salubre, ont parfaitement secondé les divers remèdes qui ont été employés, et cette réunion favorable de moyens a fait obtenir les plus heureux succès.

OBSERVATION XXIII.

Premier période de phtisie pulmonaire produite par une mauvaise conformation du thorax.

L'enfant du général **** , âgé de cinq ans, d'une constitution phlegmatique, souffroit depuis long-temps d'une affection catarrale avec induration des glandes lymphatiques de la trachée artère et du poumon, suivie d'une petite toux sèche et assez fréquente. Sa respiration étoit courte, sa voix étoit un peu forte et rauque, sa face bouffie. Inertie dans toute l'habitude du corps, mauvaise conformation du thorax, produite par le vice rachitique, expectoration visqueuse avec un goût salé, de couleur blanchâtre et opaque, tuméfaction des extrémités in-

M 3.

férieures du radius et du cubitus ; tels étoient les symptômes maladifs qu'offroit cet enfant , lors que je le vis. Les infusions de fleurs de violettes , de mauve et de tussilage édulcorées avec le syrop d'érésymum, furent mises en usage. Un exutoire avoit été ouvert au bras. Il fut purgé plusieurs fois avec la teinture de rhubarbe, La toux se calma: on passa ensuite aux syrops anti-scorbutique et mercuriel combinés avec les amers.

L'on s'apperçut bientôt des effets salutaires que ces moyens produisoient. La cavité thorachique s'aggrandit, les os de l'avant bras diminuèrent de volume, la respiration devint plus libre, la foiblesse et l'inertie des solides firent place aux forces vitales qui favorisèrent le développement et rétablirent le ton de toutes les parties. L'enfant reprit de l'embonpoint ; et depuis ce moment sa santé s'est améliorée de plus en plus. Ses digestions qui étoient laborieuses se sont bien faites, et tous les accidens morbifiques ont disparu. En général, on s'est moins attaché à prescrire beaucoup de remèdes qu'à lui faire suivre un bon régime, qu'à lui faire respirer un air pur et salubre, et à le mettre à l'abri de

sur les Maladies Rachitiques. 183 l'humidité dans une habitation sèche et favorablement exposée.

OBSERVATION XXIV.

Sur une inclinaison de la taille, avec gonflement des extrémités antérieures des clavicules, et commencement de phtisie.

La jeune personne qui fait le sujet de cette observation étoit âgée d'environ dix à douze ans, d'une taille fluette, d'une constitution très-délicate, et avoit le col long, et la cavité thorachique étroite et resserrée. Elle étoit affectée d'un vice scrophuleux et rachitique. Ses effets s'étoient portés sur les glandes occipitales, sur la colonne vertébrale et sur la tête, où il y avoit une croûte jaunâtre de la grandeur d'un écu de six livres, et qui duroit depuis long-temps : ce fut pour cette affection cutanée de la tête qu'on m'envoya chercher.

Je prescrivis à la jeune personne une infusion de saponnaire dans laquelle on ajoutoit une cuillerée à bouche d'une mixture faite avec un demi-gros d'ipécacuanha

M 4

concassé, autant de carbonate de potasse, et une once de mercure doux qu'on enferme dans un nouet, et qu'on fait bouillir dans seize onces d'eau, jusqu'à réduction de huit. On lavoit la croûte avec une légère eau de savon; on l'enduisoit d'une pommade faite avec de l'axonge, des baies de genièvre, et de l'huile de laurier. Un exutoire fut appliqué au bras. Ce traitement étoit suivi avec la plus grande exactitude, et dirigé par la plus tendre des mères.

Elle s'apperçut que les extrémités sternales des clavicules acquéroient un volume contre nature, et que la taille de sa fille s'inclinoit davantage. Je mis alors la malade à l'usage du syrop anti-scorbutique et mercuriel. Je prescrivis des bains et des purgations de temps en temps répétées, enfin les exercices convenables à son sexe, et sur-tout celui de la danse.

Mais il lui survint une petite toux sèche, et sa respiration étoit laborieuse. La toux devint habituelle, et fut accompagnée de nausées et de vomissemens.

Il se manifesta une légère fièvre qui étoit continue. Après l'usage des humectans et d'un léger vomitif d'ipécacuanha, l'expecto-

sur les Maladies Rachitiques. 185

ration fut très-abondante et mélée de quelques filets de sang. La fièvre s'arrêta. La jeune malade maigrissoit ; l'usage du lait d'ânesse et le syrop de quinquina firent disparoître la toux et l'oppression, et contribuèrent à ramener l'embonpoint. Elle a continué de prendre le syrop anti-scorbutique-mercuriel avec les amers, elle n'a vécu que de viandes blanches bouillies et rôties, et de plantes potagères, et elle est insensiblement revenue dans le meilleur état. Sa taille est une des plus régulières qu'on puisse voir : elle est aujourd'hui âgée de seize ans, parfaitement réglée, et rien n'indique que sa santé ait subi la moindre altération, et qu'elle ait été menacée de phtisie scrophuleuse.

OBSERVATION XXV.

Gonflement des os du rachis, avec commencement de déviation.

Mademoiselle ***, âgée aujourd'hui de treize ans, d'une constitution phlegmatique, fut atteinte, à l'âge de cinq à six ans, d'un engorgement glanduleux aux parties latérales et supérieures du col. Cet engorge-

ment s'abcéda. Plusieurs traitemens avoient été tentés. L'art et la nature travaillèrent en vain dans les glandes ulcérées : après s'être cicatrisées, elles se couvrirent de croûtes jaunâtres. La tuméfaction des glandes existoit toujours, et la cicatrice étoit d'un rouge foncé. La santé de la jeune personne me fut confiée. Il y avoit obstruction des cavités nasales par l'engorgement de la membrane muqueuse qui les tapisse, et le gonflement des glandes qui entrent dans sa composition. Les lèvres et les gencives étoient décolorées et gonflées, la tête volumineuse, le corps pâle, et tous les muscles dans un état d'asthénie et de laxité. Le vice scro. phuleux avoit en général fait impression sur le système lymphatique, et particulièrement sur les glandes mésentériques.

D'après la nature de ces phénomènes, propres à la constitution scrophuleuse, d'après un état de débilité et d'atonie dans tout le système osseux, qui donnoit lieu au gonflement des os de l'épine, et à un léger commencement de déviation, le traitement qui paroissoit être exigé, étoit de rétablir l'action de tout le système affoibli. M. Du four fut consulté; nous prescrivîmes

sur les Maladies Rachitiques. 187

à la jeune malade une cuillerée à bouche de syrop anti-scorbutique-mercuriel, dans une décoction de houblon, l'usage des bains presque froids, des frictions sèches avec des brosses anglaises, ou imprégnées de la vapeur de résines odoriférantes, et faites avec la flanelle. La jeune personne étoit aussi exercée dans l'art de la danse, de la manière la plus variée. Elle respiroit un très-bon air, et le soir elle prenoit une seconde dose du même syrop. Sa nourriture étoit composée de viandes bouillies et rôties, de végétaux, de fruits cruds et bien mûrs, suivant les différentes saisons, et elle s'abstenoit rigoureusement de laitage et de farineux. C'est à l'aide de ce traitement, exactement observé, que les glandes enflées se sont dégorgées, que les rougeurs se sont effacées, que la bouffissure de la face s'est dissipée, que la peau dans toute l'étendue du corps a repris une autre couleur, et pour ainsi dire une nouvelle vie; enfin que la taille s'est redressée et développée, et que mademoiselle *** est aujourd'hui dans un état de santé qui annonce que les forces vitales ont repris le degré d'énergie qui leur manquoit.

OBSERVATIONS

PRATIQUES

SUR

LES MALADIES CHANCREUSES,

OBSERVATION Iere.

Ulcère chancreux sur le front.

Un invalide, âgé de cinquante ans, d'un tempérament bilioso - sanguin, ayant joui d'une bonne santé jusqu'à sa quarante-huitième année, époque à laquelle il se manifesta une éruption dartreuse dans différentes parties de son corps, accompagnée d'une démangeaison incommode, et même d'un léger écoulement purulent très-désagréable, entra à l'infirmerie pour se faire soigner de cette affection dartreuse, compliquée de pustules syphillitiques. Le malade fut baigné. On lui prescrivit une tisanne de patience et de fumeterre. On passa ensuite à la tisanne de Feltz. Il prenoit tous

sur les Maladies Chancreuses. 189

les jours deux cuillers à bouche de syrop de cuisinier, et étoit purgé de temps en temps. Le malade fut presqu'entièrement guéri de toutes ces affections, excepté d'une pustule au front, qui avoit rongé la peau, et mis l'os dans ce point presqu'à découvert. Cependant, rien n'annonçoit que l'os frontal fût malade. Cette petite ulcération étoit pansée avec de la charpie trempée dans le vin miellé. Mais la pustule s'agrandit; on étendoit dessus de la graisse oxigénée. Il rentra à l'infirmerie avec un ulcère de mauvais caractère, de la grandeur d'un écu de six francs. Ses bords étoient durs, élevés, calleux; les chairs du fond étoient fongueuses, et saignoient à chaque pansement. La douleur, néanmoins', étoit supportable. M. Sabatier mit en usage un escharotique connu sous le nom de poudre de Rousselot, et dont il avoit dans plusieurs circons-· tances obtenu d'heureux résultats. Elle est composée d'une once de sulphure de mercure, d'une demi - once de sang - dragon, et d'un demi-gros d'oxide d'arsénic que l'on mêle avec de l'eau ou du cérat, et dont on fait une espèce de pâte ou de bouillie. On en étendit sur toute la surface de l'ul-

190

cère. On resta vingt-quatre heures sans y toucher. La fièvre s'alluma; on mit le malade à la diète, et bientôt en examinant l'état des parties, on trouva une eschare dure et blanchâtre qu'on abandonna à la nature. L'eschare tomba au bout de quinze à vingt jours. Je ne pansai plus l'ulcère qu'avec de la charpie et de l'eau de guimauve miellée, et la guérison s'opéra dans l'espace d'un mois.

OBSERVATION II.

Ulcère chancreux à la joue gauche.

Madame E^{***}, demeurant rue des Cordiers d'une constitution bilieuse, et trèsirritable, avoit eu dans sa jeunesse aux parties latérales du col, des engorgemens dont quelques-uns avoient abcédé, mais dont elle avoit été bientôt guérie. On en remarquoit encore les anciennes cicatrices. A l'âge de trente ans, elle éprouva à la suite d'un chagrin violent, un dérangement dans le flux menstruel, accompagné de douleurs de poitrine et de battemens de cœur extrêmes qui furent suivis d'une hémoptysie, laquelle céda aux boissons relâchantes et ra-

sur les Maladies Chancreuses. 191

fraîchissantes. Elle passa quelques mois à jouir d'une bonne santé; mais de nouveaux chagrins, des affections pénibles de l'ame vinrent encore la troubler, et l'écoulement périodique se supprima; le visage devint rouge, enflammé, et comme érésypélateux; la bouche étoit pâteuse, mauvaise, et la langue limoneuse. Des sangsues furent appliquées autour de l'anus et de la vulve. Un vomitif fut prescrit avec des boissons relâchantes. Tous ces moyens produisirent le dégorgement de la face, mais elle resta comme phlogosée et légèrement œdématiée : l'épiderme s'enlevoit par écailles. Dix à douze jours s'étoient écoulés dans cet état. Il se fit une exsudation lymphatique qui se concrêta presque subitement, et la face fut couverte par une croûte jaune, épaisse, et semblable aux croûtes de la gourme qui arrive à la tête des enfans. Des infusions diaphorétiques, des demi-bains, rappelèrent les règles ; mais l'espèce d'éléphantiasis de la figure ne disparut pas. La malade m'avoua que son mari lui avoit communiqué le vice syphillitique, mais qu'elle croyoit en être guérie. Malgré cela, je lui administrai les anti - scorbutiques combinés

avec la dissolution de muriate oxigéné de mercure. Je lui faisois laver la figure avec une décoction de saponnaire, à laquelle on ajoutoit la teinture de Myrrhe. L'usage de ces remèdes produisit de très-bons effets. La face redevint dans son état naturel; il resta seulement une croûte de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sous sur la joue gauche, entre le nez et la pommette. Je lui conseillai de se faire mettre un cautère au bras, et l'engageai à ne pas chercher à faire passer cette croûte qui ne lui causoit qu'une légère difformité. Je perdis de vue madame E * * * l'espace de huit à dix mois. Au bout de ce temps elle vint me consulter. A la place de la croûte, je trouvai un ulcère de la largeur d'un petit écu. Les bords en étoient élevés, durs, calleux, renversés, saignans au moindre attouchement, et accompagnés de douleur. Cependant cet ulcère avoit peu de profondeur. La malade avoit dans l'intervalle de ces huit mois employé plusieurs remèdes qui lui avoient causé beaucoup de souffrances, et l'avoient réduite à cette extrémité. Il n'y avoit d'autre moyen que celui d'emporter la maladie. Nous préférâmes, avec M. Ribes, le caustique

à

sur les Maladies Chancreuses. 193

à l'instrument tranchant. Pour cet effet, je me servis de la poudre de Rousselot. J'en couvris l'ulcère de l'épaisseur de deux lignes à - peu - près, et j'étendis ensuite dessus de la charpie très-fine. Les douleurs allèrent en augmentant jusqu'au deuxième jour; mais de poignantes qu'elles étoient, elles devinrent brûlantes, ce qui me fit espérer du succès. Du cinquième au sixième un cercle inflammatoire entoura la croûte formée par la poudre. Au dixième, il sortit de dessous cette croûte, et en la pressant, du pus mêlé avec du sang. Quelques jours après, un pus blanc et lié. Au vingtième jour elle tomba entièrement. A sa chûte je vis que la peau s'étoit alongée et formoit une cicatrice légèrement enfoncée, mince et d'un rouge clair, qui faisoit des progrès en s'étendant davantage de jour en jour : enfin l'ulcère a été parfaitement guéri; et depuis cette époque, madame E** se porte très-bien. On a évité, par ce moyen, les facheux désordres que j'ai souvent vu arriver, pour avoir négligé de suivre l'indication de ce remède, parce qu'on en redoutoit les effets.

OBSERVATION III.

Ulcère Chancreux sur le dos du nez.

M. ***, du département de la Vendée, âgé de 28 ans, d'une bonne constitution, avoit été sujet dès son enfance à l'engorgement des glandes de Méibomius. Cet engorgement avoit disparu ; mais à l'âge de puberté il se manifesta sur son visage une foule de boutons rouges dont il éprouvoit de vives démangeaisons, qui devenoient pustuleux, et étoient quelquefois suivis de légères ulcérations, au point que rien n'étoit plus désagréable à la vue. Dans la crainte que ces boutons ne devinssent habituels, on eut recours aux bains, à l'usage des adoucissans, et à divers topiques qui les firent disparoître. Mais à la suite d'une affection galeuse dont M. *** ne fut pas bien débarrassé, et qu'il avoit gagnée dans les camps, au milieu des fatigues pénibles de la guerre, il lui survint un bouton pustuleux sur le dos du nez, qui lui causoit une déman géaison insupportable : de là une érosion et un déchirement qui laissoit exsuder une

sur les Maladies Chancreuses. 195

sérosité visqueuse et roussâtre, et qui ulcéra la peau. On avoit proposé d'emporter la pustule avec l'instrument tranchant, et d'appliquer le feu sur la plaie faite par le bistouri, afin de n'avoir pas à craindre la récidive ; mais on se contenta de pratiquer l'opération sans cautériser. La plaie fut pansée de la manière la plus simple; cependant, quinze jours après, l'ulcère avoit déjà repris son premier caractère, malgré les moyens qu'on employa pour le dessécher. Le malade vint à Paris pour consulter les célèbres chirurgiens, MM. Pelletan et Sabatier. Ils trouvèrent sur le nez un ulcère rongeant de la grandeur environ d'une pièce de six sous, avec les bords légèrement tuméfiés, durs et calleux; les chairs en étoient molles et saignantes. Je prescrivis au malade la tisanne de patience, les pastilles antimoniales, des tablettes de souffre, et le syrop mercuriel. Je lui conseillai aussi un exutoire au bras. Enfin je lui parlai de la poudre de Rousselot comme d'un moyen que j'avois quelquefois employé avec succès, convenable au cas dans lequel il se trouvoit, et que je préférai à une nouvelle opération par le même procédé, à

N 2

cause du peu de parties molles qu'il y a dans cette p artie, et par conséquent du peu de profondeur de l'ulcère. La poudre fut donc appliquée. Le malade éprouva tous les effets qui sont la suite ordinaire de cette cautérisation, et au bout de vingt-cinq à trente jours il eut la satisfaction de se voir délivré de son mal, et radicalement guéri.

OBSERVATION IV.

Ulcère chancreux sur les ailes du nez.

Un homme âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, avoit éprouvé plusieurs maladies syphillitiques, à la suite desquelles il lui resta des taches d'un rouge foncé sur la face. Ses mains étoient sèches et rudes, les ongles plus épais qu'ils ne sont naturellement, et très-cassans; l'épiderme se découpoit et se soulevoit par écailles. Vers l'angle externe des paupières, il avoit deux hydatides semblables à un grain de millet. A l'articulation du poignet avec la main droite étoit un gonflement lymphatique de la gros-

sur les Maladies Chancreuses. 197 seur d'une noisette. Sur les ailes du nez du côté gauche, on remarquoit comme une espèce de pustule de couleur de feuilles mortes. Ce bouton se souleva et forma une petite ulcération qui laissoit exsuder fréquemment une sérosité lymphatique. On avoit mis en pratique plusieurs remèdes qui n'avoient produit aucun effet. Cet ulcère qui n'occupoit que le tissu cutané, faisoit des progrès, et s'étendoit sur toute l'aile du nez. Les chairs étoient tuméfiées, et saignoient facilement. Les bords étoient calleux. J'ordonnai au malade une tisanne de bardanne, de patience, édulcorée avec le syrop de fumeterre. On passa ensuite à l'usage des syrops anti-scorbutique et mercuriel à la dose de deux cuillerées par jour, une le matin et une le soir. Les hydatides et les gonflemens lymphatiques disparurent, les diverses rougeurs s'effacèrent, la peau et les ongles reprirent une nouvelle vie. Il ne restoit plus que l'ulcère rongeant. Après avoir détruit, par les remèdes internes, la cause de cette affection chancreuse, je me servis de la poudre de Rousselot, et ce moyen vint à bout d'extirper la maladie locale.

OBSERVATION V.

Ulcère chancreux au tiers inférieur de la face externe du bras gauche.

Madame V**** m'envoya chercher pour sa sœur, âgée de quarante ans. Cette dame étoit d'un tempérament sanguin - phlegmatique. Vers l'époque de son tems cri--tique, elle éprouva des douleurs au sein droit. Les glandes mammaires augmenterent sensiblement de grosseur, devinrent dures, rénitentes et adhérentes à leur base. Elles étoient plus douloureuses lorsque le bras exécutoit quelques mouvemens. A cet état d'indolence succédèrent des chaleurs vives et profondes; les douleurs devinrent plus aigues, plus fréquentes. Il se fit une légère gerçure à la peau, d'où suintoit une sérosité âcre et rongeante qui agrandissoit de jour en jour cet ulcère. Ses bords étoient durs, épais, renversés, et de son centre pulluloient des chairs molles et fongueuses, d'un rouge pâle et livide. L'ichor verdâtre répandoit une odeur fétide. La maladie caucéreuse se borna à la

sur les Maladies Chancreuses. 199

mamelle, en la détruisant lentement et presque sans douleur. La malade avoit consulté MM. Desessarts, Portal, Pelletan, etc. Les moyens qu'ils lui conseillèrent furent de corriger la diathèse cancéreuse par un régime adoucissant. Ses alimens étoient des viandes blanches, du poisson cuit à l'eau, des épinards, de la chicorée, des fruits bien mûrs. De temps en temps on lui appliquoit des sangsues à l'anus, on la purgeoit avec un léger minoratif. On lui avoit recommandé de se tenir le ventre libre, ou par le moyen des lavemens, ou par l'usage du petit lait. On lui faisoit prendre des bains, le lait d'ânesse, et des bouillons tempérans. On lavoit le cancer plusieurs fois dans la journée avec des décoctions rafraîchissantes, et on le couvroit de plumaceaux.

La malade fut atteinte d'un phlegmon érésypélateux au bras gauche ; le bras resta empâté. A la suite de ce phlegmon il se forma un tubercule au tiers inférieur et à la face externe du bras , qui rougit , et qui , irrité par les vêtemens ou par un froissement quelconque , s'enflamma , devint violet, s'ouvrit, et laissa échapper un suintement âcre qui

N 4

corrodoit les parties voisines. Les progrès de cet ulcère étoient rapides ; les bords en étoient calleux et renversés , les chairs mollasses , fongueuses et saignantes dès qu'on y touchoit. Après avoir employé les moyens palliatifs que l'art indique , et considérant sur-tout la rapidité avec laquelle croissoit cet ulcère chancreux , je mis en usage pour le détruire , la poudre de Rousselot. L'aspect en devint plus satisfaisant , il ne tarda pas à se cicatriser , et la malade fut au moins délivrée de cette maladie presque aussi terrible que le cancer qu'elle portoit depuis quelques années, et qui finit malheureusement par la conduire au tombeau.

- OBSERVATION VI.

Sur un ulcère chancreux et rongeant à la face interne du bras.

Je fus appelé il y a plusieurs années, pour donner mes soins à une Dame âgée d'environ cinquante ans. Elle avoit toujours joui d'une assez bonne santé, si l'on en excepte la présence d'une humeur dartreuse, qui tantôt se portoit sur le visage,

sur les Maladies Chancreuses. 201

et tantôt sur quelqu'extrémité. A la cessation de ses règles, elle éprouva de légères douleurs au sein gauche; et comme elle fut en même temps tourmentée par de violens chagrins, tout se réunit pour la faire tomber dans la mélancolie et la langueur. Ce fut alors qu'elle ressentit au sein des chaleurs brûlantes, et que les glandes de cet organe augmentèrent de grosseur, devinrent dures et rénitentes.

La malade consulta MM. Desault et Portal, qui en lui conseillant de n'appliquer aucun topique sur le mal, prescrivirent les sucs d'herbes des plantes chicoracées, les antimoniaux, le calomelas, l'extrait de fumeterre, de ciguë, l'usage d'une tisanne amère, l'application d'un cautère au bras, et des purgatifs doux et répétés.

La malade ressentoit au sein une démangeaison désagréable, accompagnée de douleurs lancinantes, et l'engorgement s'étoit déjà communiqué aux glandes axillaires. Néanmoins, peu de temps après avoir observé le traitement ordonné, elle éprouva un mieux marqué. A mesure que le cautère s'établissoit, l'humeur qu'elle avoit au visage se dissipa; mais elle reparut bientôt

sur le bras gauche, toujours avec le caractère dartreux. Elle rendoit beaucoup d'eau roussâtre, et y produisit un érésypèle, à la suite duquel il resta une légère œdématie, et il se manifesta une dureté dans la partie interne de ce bras, deux pouces au-dessous de l'empreinte deltoïdienne. La malade y éprouvoit des douleurs très-vives. Les chairs du cautère devinrent baveuses, et ses bords renversés et douloureux ne pouvoient supporter le moindre attouchement. On ne le pansa plus qu'avec des émolliens. Les douleurs ne diminuèrent point d'intensité, et malgré l'emploi qu'on fit alors des calmans à l'intérieur et à l'extérieur, elles ne firent qu'augmenter. La tumeur située à la partie moyenne et interne du bras faisoit des progrès sensibles. Enfin la peau s'ulcéra, et il en transsuda une sanie séreuse remarquable par son âcreté. Bientôt il n'y eut plus qu'un seul ulcère. Les chairs étoient fongueuses, croissoient avec rapidité. Les bords étoient renversés, durs et calleux. La sanie qui en sortoit étoit de couleur plombée, et répandoit une odeur fétide et cadavéreuse. Il y avoit fièvre et insomnie. Dans cet état, je lui prescrivis une tisanne de quinquina.

sur les Maladies Chancreuses. 203

Ce remède procura du calme. La fièvre diminua, la malade reprit son sommeil; en général l'ulcère offrit un meilleur aspect, et se borna à l'articulation du bras avec l'avant-bras. J'ordonnai les syrops anti-scorbutique et mercuriel. Enfin, pour parvenir à guérir cet ulcère rongeant, j'employai la poudre de Rousselot que j'étendis dessus, et que j'y laissai vingt-quatre heures. La fièvre se ralluma; je mis la malade à la diète, et le lendemain, en examinant l'état des parties, je trouvai une eschare dure et blanchâtre. J'abandonnai à la nature le soin de s'en débarrasser. Dix à douze jours après, la croûte se souleva par la suppuration amassée sous elle. Cette suppuration s'étant faite une issue, parut prendre un meilleur caractère. Les douleurs diminuèrent aussi ; et dans l'espace de vingt jours, l'eschare fut entièrement détachée. Les chairs étoient plus vermeilles, le pus devint plus blanc, plus louable, et s'écoula en moindre quantité ; les bords de l'ulcère se cicatrisoient du bord vers la circonférence.

Cet état satisfaisant ne fut pas de longue durée; les chairs se boursoufflèrent : elles

204 Observations Pratiques

croissoient avec une rapidité étonnante. Le pus n'en continuoit pas moins d'être de jour en jour plus louable. Je laissai passer quelque temps pour voir ce que ces chairs deviendroient, et j'appliquai ensuite une seconde fois la poudre de Rousselot afin d'arrêter ces excroissances : en même temps j'augmentai la dose des syrops.

Huit à dix jours après cette cautérisation, l'eschare tomba, l'ulcère fut plus vermeil, et la cicatrice commençoit : tout faisoit espérer une guérison prochaine. Mais de nouvelles excroissances s'élevoient dans le milieu, tandis que les bords se cicatrisoient. Les bons effets des deux premières cautérisations me déterminèrent à en employer une troisième. La suppuration diminua insensiblement. Les chairs ne se boursoufflèrent plus; l'ulcère se cicatrisa, et j'eus la satisfaction d'obtenir une cure radicale. L'usage des anti-scorbutiques, et du quinquina, détruisit l'atomie dominante de toute la constitution ; tout le système se rétablit, et la malade recouvra son état ordinaire de santé.

sur les Maladies Chancreuses. 205

OBSERVATION VII.

Sur un ulcère chancreux à l'anus.

Une jeune personne âgée de seize ans devint enceinte, et dès ce moment elle eut plusieurs incommodités assez différentes de celles qui sont ordinaires dans la grossesse, mais qu'on ne pouvoit cependant attribuer qu'à cet état, d'autant plus qu'on en ignoroit la véritable cause, et que la plupart d'entre elles avoient leur siége, ou paroissoient se diriger dans la région hypogastrique. Lorsqu'elle fut au quatrième mois de sa grossesse, on appela un accoucheur. Celui-ci, après l'avoir visitée, trouva tout autour de l'anus des excroissances qui, malgré les moyens qu'il conseilla, ne firent qu'augmenter.

Au septième mois cette jeune personne voyant que ces excroissances la génoient excessivement, lorsqu'elle vouloit s'asseoir ou aller à la selle, fit appeler MM. Baudelocque et Portal, Cullerier et Sabatier, qui reconnurent, en les examinant, un symptôme de maladie vénérienne.

206 Observations Pratiques

Tout autour de l'anus étoit une excroissance d'une grosseur prodigieuse, plus mince cependant du côté de l'intestin rectum où étoit sa racine, que vers sa cîme où elle s'épanouissoit sous la forme d'une masse épaisse, mammelonnée et grenue, comme un véritable choufleur. On décida que la malade prendroit soir et matin une cuillerée de syrop de Cuisinier dans une tisanne sudorifique, qu'on lui feroit tous les trois jours une friction d'un gros et demi d'onguent mercuriel, et qu'on appliqueroit sur l'excroissance un cérat mercuriel. Au bout de dix jours de ce traitement, la jeune personne eut des coliques assez violentes que l'on attribua à l'usage du syrop, ce qui fit suspendre le traitement. On put ensuite le reprendre, et on le continua quelque temps sans aucun accident notable. Les douleurs colliquatives se renouvellèrent avec plus d'intensité, et forcèrent de nouveau d'abandonner les remèdes sans avoir rien obtenu pour la guérison.

Enfin, le dernier terme de la grossesse arrivé, cette jeune personne accoucha heureusement, et l'enfant vint au monde sans aucun indice qui pût faire soupçonner que le

sur les Maladies Chancreuses. 207

virus vénérien se fût communiqué jusqu'à lui. Un mois après, c'étoit en pluviôse de l'an 6, je fus appelé pour lui donner mes soins. Je trouvai tout autour de l'anus des excroissances de couleur rouge-vermeil qui prenoient naissance dans l'intestin rectum. Il y avoit des crevasses dans l'intérieur de l'intestin, d'où découloit une matière purulente qui produisoit des excoriations dans l'endroit où elle séjournoit.

J'employai des lotions, des frictions mercurielles administrées à très-petites doses : les lotions étoient faites avec la teinture de Myrrhe, à laquelle on unissoit le muriate oxigéné de mercure que je fis dissoudre à la dose d'un demi-gros dans quatre onces de cette teinture, et autant d'eau de Morelle.

Je fis d'abord bassiner deux fois par jour avec cette liqueur ainsi préparée, ces excroissances qui présentoient des tubercules frangés sur leur tête. Je remarquai, au bout de quelques jours, un affaissement sensible de ces tubercules, qui diminuoient de volume, non en se raccourcissant, mais bien en se desséchant. D'après ce commencement de succès, je fis réitérer un peu

208 Observations Pratiques

plus souvent les lotions, quoique la malade se plaignit d'éprouver des cuissons douloureuses. Néanmoins j'observai tous les jours un affaissement de plus en plus sensible; les fibres se rapprochoient et se réunissoient pour former de plus petites fibres qui dégénéroient elles-mêmes en petits filamens. Peu de temps après, ces petits filamens s'exfolièrent, et il ne resta qu'un condylôme de la grosseur de la rotule. Comme je n'y apperçus aucune diminution pendant quelques jours, je ne voulus point encore cesser les lotions. Elles amenèrent bientôt le desséchement de cette humeur; et après un certain temps, la malade en fut délivrée.

Mais il survint du prurit, de la douleur, et une excoriation tout autour de l'anus. Cette incommodité fit des progrès, et il se forma bientôt un ulcère de la plus mauvaise espèce, très-douloureux, d'une forme irrégulière, et du fond duquel pulluloient des chairs molles et fongueuses. Ces chairs varioient par la couleur et la consistance; les bords en étoient durs, renversés, inégaux, chancreux, et il en découloit une humeur sur les Maladies Chancreuses. 209 humeur âcre qui excorioit les parties ambiantes.

Pour appaiser les douleurs, j'appliquai sur l'ulcère des plumaceaux trempés dans les sucs de Joubarbe et de Morelle; et pour rendre l'humeur moins irritante, je faisois usage d'un cataplasme de racines de carottes rouges qui calmoit la jeune malade, et qu'on renouveloit dans la journée. Cependant, pour arrêter les fongosités qui naissoient du fond de l'ulcère, après avoir détruit le vice intérieur qui avoit donné lieu à la maladie, il falloit attaquer le vice local, et réduire l'ulcère chancreux à l'état de plaie simple. Je n'avois alors que deux moyens, la cautérisation par le feu, ou celle par les caustiques. Je me servis de l'escharotique dont j'avois déjà obtenu les plus heureux succès dans différentes circonstances, sur-tout pour des ulcères chancreux et rongeans au visage et au bras; la poudre de Rousselot.

Je pris deux gros de sulphure de mercure, vingt grains de sang-dragon, quarante grains d'oxide d'arsenic ; j'en fis une bouillie , en mélangeant le tout d'une suffisante quantité de cérat. Je trempai un pinceau

210 Observations Pratiques

dans cette espèce de boue, et j'en couvris l'ulcère l'épaisseur de deux lignes à-peu-près, étendant ensuite dessus de la charpie trèsfine. La malade n'éprouva pas de douleur, comme j'avois lieu de le craindre; il se forma une eschare qui tomba au bout de quelques jours. La suppuration étoit moins abondante, d'une meilleure qualité, et alloit toujours en diminuant. J'appliquai sur ce nouvel ulcère qui étoit devenu pour ainsi dire une plaie simple, de la charpie sèche. La cicatrice se forma dans l'espace de vingt à vingt-cinq jours depuis la chûte de l'eschare, et la jeune personne radicalement guérie d'une incommodité qu'elle avoit gardée l'espace de deux ans, jouit aujourd'hui de la santé la plus florissante, ce qui doit rassurer ceux qui redoutent l'oxide d'arsenic, que je n'ai jamais vu, lorsqu'on l'emploie de cette manière, produire des effets dangereux.

Je pourrois citer un plus grand nombre de guérisons opérées par la poudre de Rousselot, mais ne voulant présenter que succinctement les principaux résultats de

sur les Maladies Chancreuses. 211

ma pratique sur les ulcères chancreux et rongeans, ces observations suffiront sans doute pour prouver l'efficacité de ce remède avec lequel, en l'unissant aux médicamens intérieurs, je suis parvenu à détruire le mal le plus opiniâtre: cependant la poudre de Rousselot n'agit avec un tel succès, que lorsque la maladie est pour ainsi dire cutanée; dans le cas contraire, c'est encore à l'aide des mercuriaux, des amers et des anti-scorbutiques, et sans employer cette poudre, que j'ai obtenu l'issue la plus favorable, comme va le démontrer l'observation suivante.

OBSERVATION VIII.

Sur un ulcère chancreux et rongeant au tiers inférieur de la jambe droite.

Un homme d'environ quarante-quatre ans étoit attaqué depuis deux ou trois années de douleurs très-vives qui se faisoient ressentir dans presque toute l'habitude du corps, mais principalement aux articulations et dans les extrémités inférieures, où il éprouvoit depuis long - temps, sur-O 2

212 Observations Pratiques

tout pendant la nuit, une sensation douloureuse et insupportable. Il lui survint à la jambe droite un gonflement considérable, et plusieurs petits ulcères à la circonférence de la malléole interne, qui se couvroient d'une croûte sèche sous laquelle il se formoit un peu de matière. Quelque temps après on vit se développer un ulcère de la grandeur d'un écu de six livres, de très-mauvais caractère et très-rebelle, qui gagnoit et s'étendoit par degrés en causant des souffrances considérables, avec perte de substance.

Le malade étoit dans cette position, lorsque je fus consulté avec M. Martin. Les remèdes les mieux appropriés qu'on avoit déjà employés, n'avoient pas produit l'effet qu'on pouvoit en attendre; on avoit seulement obtenu quelques légers succès de l'usage des mercuriaux et des anti-scorbutiques. Les tégumens qui couvroient la jambe étoient presque tous désorganisés; les bords de cet ulcère qui occupoit presque le tiers inférieur de cette extrémité, offroient des megalités dures et sensibles au toucher. La suppuration étoit par fois assez louable; quelquefois elle étoit mélée de sang, et fétide.

sur les Maladies Chancreuses. 213

Les chairs pâles et livides se boursouffloient d'un pansement à l'autre. La peau de la jambe étoit remplie de petites taches bleuâtres, avec induration du tissu cellulaire; les gencives molles et saignantes, le bout du nez rouge, la face blafarde. La jeunesse du malade avoit été libidineuse; mais il n'avoit jamais éprouvé d'autres affections syphillitiques que quelques blénorragies dont il croyoit avoir été guéri parfaitement.

Quelle pouvoit être la cause occulte de cet ulcère rongeant? Il falloit remonter à tous les signes commémoratifs. D'après les douleurs nocturnes, les ecchymoses purpurines, le gonflement et la mollesse des gencives, etc., on avoit lieu de croire qu'il étoit l'effet d'un vice syphillitique et scorbutique. Conduit moi-même par cette opinion, et attribuant à l'insuffisance des secours administrés jusqu'à ce jour, le peu de succès qu'on avoit obtenu du mercure et des anti-scorbutiques, je ne me décourageai pas, et nous prescrivimes au malade, avec un régime presque végétal, les anti-scorbutiques unis aux amers, et la dissolution de muriate oxigéné à très-petite dose; des

214 Observations Pratiques

ablutions d'oxicrat et d'eau végéto-minérale, et un emplâtre de stirax; les duretés des bords de l'ulcère étoient frottées avec du cérat mercuriel. Il se fit quelques exfoliations des portions osseuses altérées. Au bout de quelque temps, et par l'usage continué des remèdes, l'ulcère se borna, et les duretés calleuses des bords diminuèrent et se cicatrisèrent. Il s'éleva encore du milieu des chairs indolentes, fongueuses et mollasses, qui faisoient obstacle à la consolidation. Des lotions faites avec la dissolution du sublimé, des plumaceaux enduits d'onguent ægyptiac, et maintenus par un bandage compressif, réussirent à applatir et à détruire ces callosités. Le pus devint plus louable. Mais il restoit toujours des excroissances que l'eau phagédénique réprima, et l'on vit enfin disparoître cet ulcère chancreux et rongeant, qui avoit résisté à la plupart des ressources de l'art. Le dégorgement du tissu cellulaire se fit par degrés, et toutes les parties où il y avoit débilité reprirent insensiblement leur ton et leur action organique.

sur les Maladies Chancreuses. 215

JE terminerai ce recueil par une dissertation sur le syrop mercuriel dit de Belet, que M. Bouillon-Lagrange a déjà publiée. dans plusieurs ouvrages périodiques, et où il décrit le procédé qui lui a le mieux réussi pour préparer ce syrop qu'il ne donne cependant pas comme entièrement exempt de se décomposer ; et j'observerai à cette occasion que bien qu'il se fasse au fond de la bouteille un dépôt ou précipité de mercure, ses effets n'en sont pas moins certains, comme le confirme la pratique de Bouvart, de Portal, et d'autres célèbres médecins de la capitale qui l'emploient journellement dans les maladies rachitiques et scrophuleuses; qu'il est difficile d'expliquer comment ce remède opère dans l'économie animale, malgré cette légère décomposition ; mais qu'il faut moins s'attacher, quand il s'agit de son application, à la théorie et au raisonnement, qu'à l'observation et à l'expérience, les seuls guides qu'on doive suivre en médecine.

DISSERTATION

Sur le syrop mercuriel dit de BELET, par M. E. J. B. BOUILLON - LAGRANGE, page 374 du Journal de la Société des Pharmaciens de Paris.

M. Bouillon-Lagrange dit : « D'après la demande de plusieurs officiers de santé, je me suis occupé de l'examen d'un syrop mercuriel décrit dans un ouvrage ayant pour titre : Observations sur la Nature et sur le traitement du Rachitisme, par M. Portal. J'ai pensé qu'il seroit utile, non-seulement de faire connoîte ce syrop, mais encore les différences qui existent entre les recettes que l'on suit dans les pharmacies ».

Il divise cet objet en trois paragraphes. Dans le premier, il expose le travail de Bayen sur le syrop de Belet; dans le second, il fait connoître les diverses recettes usitées; dans le troisième, il propose aux pharmaciens une nouvelle manière de préparer ce syrop.

6. Ier.

L'analyse qu'a faite Bayen du syrop de Belet, ne laisse plus aucun doute sur la présence du mercure. (1) Ce chimiste a démontré que le dépôt que l'on trouvoit au fond des bouteilles n'étoit qu'un oxide de ce métal. Son procédé mérite d'être plus généralement connu; il peut encore servir de guide à ceux qui voudroient, ou répéter ses expériences, ou analyser des liqueurs analogues à celles employées pour la confection de ce syrop. Nous avons malheureusement assez d'occasions où ces moyens peuvent être utiles. Il faut dévoiler l'ignorance et la cupidité de ces hommes, qui abusant de la crédulité du peuple, annoncent qu'ils guérissent sans mercure, tandis qu'ils l'emploient journellement sous toutes les formes.

ANALYSE.

Bayen annonce qu'un dépôt grisâtre occupe le fond des bouteilles qui contiennent

(1) Cette analyse qui est insérée dans l'ouvrage de

du syrop de Belet. « Si on frotte, dit-il, » une pièce d'or avec une partie du dépôt, » elle blanchit très-promptement.

» Si, après avoir bien lavé ce dépôt et
» l'avoir séché, on le place sur le feu dans
» une cuiller de fer, recouverte d'un go» belet, bientôt il s'élève une fumée qui
» s'attache à la partie interne du vase,
» sous la forme d'une petite couche blanche.
» En rassemblant ces molécules divisées,
» le mercure paroît à l'état métallique ».

Pour savoir si le syrop contenoit du mercure en dissolution, Bayen en délaya dans de l'eau distillée, et versa dans la liqueur de la potasse; il ne se forma aucun précipité (1).

Dehorne, intitulé : Exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le Mercure, a été depuis réimprimée dans les Opuscules de Bayen, Tome I^{er}., page 367.

(1) Bayen décrit une autre expérience pour s'assurer de la présence du mercure en dissolution dans le syrop; comme elle est inexacte, je n'en fais pas mention dans celle que l'on doit faire. Son moyen consiste à laisser quelque temps une lame d'or dans la liqueur. L'or ne précipitant point le mercure de ses dissolutions, cette expérience devient inutile.

L'acide muriatique n'y apporta non plus aucun changement. Il soumit encore ce syrop à l'action du calorique dans les vaisseaux clos; il obtint pour produit une liqueur très-inflammable, acide, et qui avoit exactement l'odeur et les propriétés de l'alcool nitrique : le reste du syrop s'étoit épaissi, mais sans se troubler; et gardé pendant plus de huit jours dans la cornue, il ne s'est formé aucun précipité.

Ces premières expériences prouvent donc que le mercure se précipite de son dissolvant, et que cette composition est totalement infidèle.

Pour connoître la nature de l'acide qui avoit dissous le mercure, et pour n'être pas embarrassé de la partie de la cassonade qui entre dans la composition du syrop, Bayen examina la liqueur fondamentale. (1). S'appercevant qu'il y avoit un dépôt au fond de la bouteille, il décanta la liqueur et en exposa à l'air une partie; au bout de quel-

(1) On appelle liqueur fondamentale la dissolution nitrique de mercure mélée à de l'alcool; c'est le mélange de cette liqueur avec le syrop simple, qui constitue le syrop de Belet.

ques jours elle perdit toute son odeur suave, et elle ne conserva plus qu'un goût acide assez fort.

En saturant cette dernière liqueur de potasse, il obtint, par l'évaporation et la cristallisation, un sel qui avoit toutes les propriétés du nitrate de potasse.

Avec l'ammoniaque, il se fit une légère effervescence qui fut suivie d'une fumée qui s'élevoit de la liqueur, ce qui arrive toujours quand on combine cet alkali avec un acide.

Il distilla dans une cornue la liqueur fondamentale; le produit fut une liqueur qui avoit toutes les qualités de l'alcool nitrique; celle restante dans la cornue avoit à peine conservé une odeur légère qui rappeloit foiblement celle qu'elle avoit avant la distillation.

La liqueur distillée rougissoit plus fortement les couleurs bleues végétales, que la liqueur fondamentale.

En continuant la distillation jusqu'à siccité, il passa une eau sensiblement acide, mais qui n'avoit presque plus l'odeur de l'alcool nitrique.

Sur six onces de liqueur fondamentale

221

employée, Bayen n'a trouvé qu'un grain environ de mercure qui s'étoit revivifié.

Ce chimiste examina ensuite le dépôt qui existoit dans la bouteille de la liqueur fondamentale. Il y ajouta de l'eau distillée, et le lava parfaitement; après l'avoir décanté avec précaution, il reconnut que ce dépôt n'étoit que du mercure, dont quelques globules étoient aussi gros que des têtes d'épingles. Il les fit sécher afin de les réunir en masse; cette masse étoit recouverte d'une poussière grise qui n'étoit autre chose que de l'oxide gris de mercure.

La liqueur fondamentale du syrop de Belet, d'après l'analyse de Bayen, n'est donc autre chose que du mercure dissous dans l'acide nitrique, auquel on ajoute de l'alcool.

§. I I.

En réfléchissant sur la variété des recettes qui existent, on se persuadera aisément du peu de certitude que l'on doit avoir dans les propriétés de ce syrop, et de l'embarras du médecin quand il saura que tel syrop pris chez un pharmacien n'est pas semblable à celui qu'un autre

prépare. Le pharmacien ne commet cependant pas d'erreur ; on lui demande du syrop de Belet, il en donne. Est-ce bien la recette de l'auteur? On n'en sait rien. Ce syrop doit-il avoir des effets constans? Oui. Mais les obtient-on quoiqu'il soit préparé de telle ou telle manière? C'est ce qu'on ignore, et c'est ce qui auroit dû occuper les praticiens. On sait que la recette de l'auteur n'est décrite dans aucun ouvrage; et tous les jours on ordonne le syrop de Belet. Les succès que M. Portal en a obtenus ont fixé l'attention des médecins; déjà plusieurs le prescrivent : il n'y a donc pas de doute qu'on ne l'emploie beaucoup plus (1), sur-tout d'après l'assertion d'un homme qui mérite à juste titre la confiance de ses collègues.

Quoique cet objet ne soit qu'une préparation pharmaceutique, il ne doit pas moins

(1) Plusieurs pharmaciens des départemens se sont apperçus de la difficulté qu'il y avoit à préparer ce syrop d'après la recette décrite par M. Portal ; la plupart ont même hésité à le faire prendre aux malades. Les détails qu'ils ont bien voulu m'adresser, prouvent également leur exactitude et leurs lumières.

intéresser les chimistes et les médecins. C'est en examinant ainsi les principales recettes, que l'on parviendra à établir des procédés uniformes et sûrs ; que l'on assignera à chaque médicament une propriété. réelle. Qui doute que la chimie puisse rendre ici un grand service à la médecine? C'est elle, et déjà nous en avons des preuves, qui a fait sortir du chaos pharmaceutique toutes ces préparations compliquées, incertaines, dont la plupart sont déjà dans l'oubli, et sur lesquelles il est véritablement impossible d'établir une théorie exacte. Croyons que dès qu'on voudra se donner la peine de s'en occuper, ce sera un grand bienfait pour la société. A mesure que la pharmacie s'éclairera, la médecine sortira des ténèbres qui l'entourent. Portons donc tous nos vœux et toute notre attention dans cette partie de l'art de guérir.

On me pardonnera cette digression en faveur de son utilité ; les détails dans lesquels je vais entrer, en feront sentir l'importance.

Parmi les recettes les plus usitées pour la composition du syrop de Belet, je n'en

distinguerai que trois; ce sont celles qui se rapprochent le plus entr'elles.

Première recette exécutée dans beaucoup de pharmacies de Paris, et dont l'origine est inconnue, quoiqu'on la rapporte à Belet.

On prend : Acide 'acéteux 8 onces. Oxide rouge de mercure Ou précipité Perse 48 grains.

On chauffe légèrement ce mélange jusqu'à ce que l'oxide soit totalement dissous.

D'une autre part, on verse sur trois onces de mercure douze onces d'acide nitrique. Lorsque la dissolution est exacte, on ajoute trois livres d'alcool. On introduit le mélange dans une cornue que l'on place sur un bain de sable, on y adapte un récipient, et l'on distille jusqu'à siccité.

Pour préparer le syrop dit de Belet, on mêle ensemble six gros de la dissolution d'oxide rouge de mercure dans l'acide acéteux, et deux onces de la liqueur distillée; on ajoute à ce mélange une chopine de remède simple.

Deuxième recette préparée aussi dans quelques pharmacies.

Syrop complet.

Liqueur distillée 4 onces Dissolution acéteuse mercurielle 1 once $\frac{1}{2}$. Syrop simple 1 pinte.

Troisième recette.

C'est celle décrite dans l'ouvrage de M. Portal, page 70; je la copie littéralement.

» On fait dissoudre quatre gros de mer-» cure cru dans une once d'acide nitreux, » par exemple d'acide étranger; la dissolu-» tion faite, on ajoute huit onces d'esprit-» de-vin rectifié; on fait digérer ce mé-

» lange dans un matras, à une douce cha-» leur au bain de sable ou au soleil pendant » un ou deux jours. On y verse ensuite une » livre de sucre, dissoute dans suffisante » quantité d'eau qu'on fait évaporer à un » feu doux jusqu'à consistance de syrop ».

Ces trois recettes, comme on le voit, diffèrent essentiellement entr'elles. Dans la deuxième, on emploie quatre onces d'acide acéteux de plus que dans la première, et le double d'acide nitrique; cependant la même quantité de mercure et les mêmes proportions de la liqueur sont employées dans la confection du syrop.

Dans la troisième, on n'opère qu'un simple mélange, et les doses de chaque substance sont encore très-différentes aux deux premières.

Si l'on avoit examiné avec attention ce qui se passe dans cette préparation, on auroit reconnu l'inutilité du mercure et les inconvéniens que ce syrop présente, si l'on fait prendre aux malades la totalité de la liqueur; car les dernières portions contiennent tout le mercure à l'état d'oxide et de nitrate, ce qui forme un dépôt trèsabondant dans les bouteilles. Si on décante

la liqueur reposée, elle ne contient pas de mercure, ce que Bayen a démontré le premier.

§. I I I.

J'ai préparé ce syrop, suivant les recettes que j'ai indiquées; les divers phénomènes que présente, soit la distillation des liqueurs, soit le simple mélange, indiquent assez la mauvaise préparation de ce syrop.

D'après les deux premières recettes, on fait un acétite acide de mercure, et une dissolution nitrique de mercure; sitôt que l'on ajoute l'alcool à la dissolution nitrique, le mélange blanchit sur-le-champ, et se trouble davantage par l'action du calorique : il est évident que cette liqueur, portée à la distillation, se volatilise, tandis que le mercure se précipite; et le produit que l'on obtient dans le récipient, n'est que de l'alcool nitrique. Si l'on examine la matière restée dans la cornue, on obtient deux produits, l'un soluble dans l'eau distillée cristallisable : c'est du nitrate de mercure; l'autre insoluble, d'une couleur jaune pâle: c'est du mercure à l'état d'oxide, rougissant fortement les couleurs bleues végétales:

La troisième, celle indiquée dans l'ouvrage de M. Portal, n'est qu'un simple mélange; elle diffère donc des autres en ce que l'on n'opère pas par la distillation, qu'il n'y a pas d'acétite de mercure, et que les doses de mercure et d'alcool ne sont pas les mêmes. Il est de même impossible d'obtenir par l'addition de l'alcool et du sucre un mélange exact; la liqueur se trouble, et le résultat est un syrop infidèle.

Il faut donc deviner, pour ainsi dire, l'intention de l'auteur (Belet). Certainement son but étoit de préparer un syrop mercuriel, de manière à faire prendre aux malades une quantité déterminée du métal. Comment obvier à l'inconvénient qui existe? Le moyen en est simple, puisque nous avons des à-peuprès sur les proportions de chaque substance; mais la forme sous laquelle on doit employer le mercure dans son mélange avec l'alcool et le sucre, présente quelques difficultés.

¹ L'acétite de mercure ne peut être employé dans cette opération, parce que ce sel est décomposé par l'alcool, et qu'il n'est que trèspeu soluble dans l'eau, de sorte qu'il seroit impossible d'obtenir, par l'addition de l'alcool

nitrique, et du sucre, un syrop qui retînt en dissolution la quantité de mercure prescrite dans les recettes.

La dissolution nitrique de mercure, telle que les recettes la prescrivent, présente les mêmes inconvéniens, soit à froid, soit par la distillation; la quantité d'alcool qu'on ajoute, décompose toujours le nitrate acide de mercure.

D'après plusieurs tentatives qu'il est inutile de rapporter ici, je vais décrire le procédé qui m'a le mieux réussi. Je ne donne cependant pas ce syrop comme entièrement exempt de se décomposer ; le temps amène un léger dépôt. Le seul avantage que j'y trouve, est qu'on peut le préparer de suite, en telle quantité que l'on desire, et qu'alors les malades peuvent en faire usage sans craindre de prendre une dose indéterminée de mercure, sur-tout lorsqu'il est nouvellement préparé.

J'invite les pharmaciens à examiner avec toute l'attention dont ils sont capables, la composition de ce syrop mercuriel, comparativement avec celui dit de Belet. Je les préviens que le succès tient à la pureté des substances que l'on emploie, et

au soin que l'on apporte à leur préparation. J'observe aussi aux médecins de ne jamais faire prendre le syrop mercuriel dans un véhicule chaud (1). Bientôt le mercure passe à l'état d'oxide légèrement coloré en jaune, et le précipite.

Manière de préparer le syrop mercuriel.

On s'assure d'abord de la pureté de l'acide nitrique. Il faut donc préparer soi-même cet acide, le purifier ensuite par le nitrate d'argent, et le distiller.

C'est avec cet acide que l'on doit préparer le nitrate de mercure.

Il est essentiel de faire cristalliser ce sel, et de le dissoudre une ou deux fois dans l'eau distillée. Cette précaution donne un nitrate parfaitement pur.

(1) Il seroit à désirer que les pharmaciens s'occupassent d'examiner quelles sont les infusions de fleurs ou de feuilles qui ne précipitent point le nitrate de mercure pur de sa dissolution dans l'eau distillée M. Chaussier a déjà fait des expériences sur cet objet, mais il ne se rappelle pas quelles sont celles qui lui avoient présenté cette propriété.

D'une autre part on fait un syrop simple, en faisant dissoudre dans 489,146 grammes (*une livre*) d'eau distillée, 866 grammes (*une livre douze onces*) de sucre; on clarifie, et l'on passe la liqueur.

On dissout ensuite, dans une suffisante quantité d'eau distillée, très-pure, 5,413 grammes (cent douze grains) de nitrate de mercure cristallisé.

Lorsque le syrop est froid, on y mêle la dissolution mercurielle, et l'on ajoute sur la totalité, 1,910 grammes (*demi-gros*) d'éther nitrique très-pur, non acide.

Formule.

| Syrop simple | | • | 489,146 | gram. |
|---------------------|--|---|---------|-------|
| Nitrate de mercure. | | | 5,413 | |
| Ether nitrique | | | 1,910 | |

Ce syrop, ainsi composé, peut rester parfaitement clair pendant quelques jours. Il est donc très-difficile, pour ne pas dire impossible, de préparer un syrop mercuriel avec le nitrate de mercure, sans décomposer ce sel. Il faut donc regarder tous ces mélanges comme des médicamens que

les charlatans seuls préconisent, mais que l'homme instruit et de bonne foi doit rejeter ; et comme l'a très - bien observé M. Chaussier, ni la pureté des substances, ni l'exactitude dans leur préparation ne peuvent donner un médicament certain. Ce chimiste voulant s'assurer de l'efficacité des préparations nitriques de mercure, et essayer les moyens de les administrer d'une manière exacte, a reconnu que ces médicamens, en général, ne produisoient pas les effets qu'on leur attribuoit, sur-tout dans les maladies vénériennes; aussi ne prescrit-il plus maintenant ces sortes de préparations, que dans quelques maladies scrophuleuses et autres de ce genre, et encore que comme accessoires. Sa manière d'administrer le nitrate de mercure, est de s'assurer d'abord de la pureté du nitrate, et d'en saturer de l'eau distillée; il prescrit ensuite la dissolution de ce sel par gouttes, en augmentant graduellement, suivant les circonstances. On peut porter la dose jusqu'à vingt gouttes, soir et matin, que l'on fait prendre dans deux onces d'éau distillée, dans laquelle on fait fondre un peu de sucre; ce médi-

cament ainsi administré procure des évacuations par les sueurs et par les urines.

Je terminerai par une observation importante pour ceux qui prescrivent, soit le syrop dit de Belet, soit quelques préparations nitriques de mercure dans un syrop.

Dans le commerce on vend quelquefois ces sortes de syrops fort clairs, ne déposant pas par le temps, ce qui peut induire en erreur ceux qui ignorent les moyens que l'on emploie pour y parvenir. Dans ce cas, on se sert de muriate suroxigéné de mercure, au lieu de nitrate de mercure. M. Chaussier s'est déjà apperçu de cette substitution. Voici comme on peut la reconnoître; on étend d'eau le syrop, on ajoute quelques gouttes de la dissolution de nitrate d'argent; si le syrop contient un muriate, on apperçoit dans la liqueur des flocons blancs, pesans, qui ne sont qu'un muriate d'argent formé.

Quant au mercure, on peut reconnoître sa présence, en trempant dans la liqueur une lame de cuivre bien décapée; au bout de quelques minutes le mercure se précipite sur la lame de cuivre et la blanchit; ou bien encore par l'eau de chaux.

Lettre de M. PORTAL à M. BOUILLON-LAGRANGE (1), page 397 du journal de la société des Pharmaciens de Paris.

J'ai lu, Monsieur, vos intéressantes observations sur le syrop appelé de Belet, et

(1) Dans le précédent numéro de ce journal, nous avons inséré une dissertation de M. Bouillon-Lagrange, sur le syrop mercuriel, dit de Belet. Le but de cette dissertation étoit de faire connoître le peu de succès qu'on devoit attendre de l'emploi d'un pareil remède.

M. Portal, dans la lettre qu'on va lire, s'attache non-seulement à confirmer l'opinion de M. Bouillon-Lagrange à ce sujet, mais même encore il entre dans quelques détails sur la manière d'administrer les sels mercuriels dans le traitement du rachitisme, des scrophules et de la maladie vénérienne. Il indique en même temps tous les moyens auxquels il a cru devoir recourir pour assurer à ces sels un effet sûr et constant.

Les développemens donnés par M. Portal nous ayant paru pouvoir être utiles aux officiers de santé qui ont occasion de consulter l'ouvrage de ce médecin sur le rachitisme, nous avons cru devoir les faire connoître dans cette feuille. Ils serviront à prouver que le syrop dit de Belet, peut être considéré comme un médicament infidèle, sur l'effet duquel il ne faut pas compter, et qui par conséquent doit être abandonné jusqu'à ce

sur la préparation du syrop mercuriel que j'ai indiquée dans mon ouvrage sur le rachitisme (1); j'avois remarqué, comme vous, qu'il se faisoit un précipité qui devoit nonseulement diminuer l'efficacité du remède, mais même en détériorer les effets : vous en avez développé les causes d'une manière si évidente, que les médecins-praticiens ne doivent plus prescrire un remède aussi infidèle.

Pour éviter que le syrop mercuriel ne fit un pareil dépôt, connoissant les défauts des syrops de Belet qui se préparent dans diverses boutiques, j'avois consulté un habile chimiste, mon confrère à la ci-devant Académie des Sciences, lequel me donna la recette que j'ai d'abord suivie et que j'ai rapportée dans mon ouvrage; mais

qu'on adopte les moyens d'obvier aux décompositions qu'éprouve le sel mercuriel qui entre dans sa composition, et qui lui sert essentiellement de base. (Note d'un des rédacteurs du journal.

(1) Observations sur la nature et sur le traitement du rachitisme, in-8°. 1797, an 5, chez Merlin, rue du Hurepoix. (page 69).

cette nouvelle composition, si elle n'a pas tous les inconvéniens des autres, n'est pas exempte du principal, celui de laisser en peu de temps un dépôt mercuriel; vous l'avez fait connoître en critique aussi habileq u'impartial.

Déjà frappé de cet inconvénient du remède, sans en connoître la cause, j'avois cru devoir substituer à la solution du mercure par l'acide nitrique, celle par l'acide muriatique oxigéné; ce qui m'avoit réussi non-seulement pour éviter le dépôt ou le précipité mercuriel, mais encore relativement aux effets. Je dois même dire qu'en général le résultat de mes observations dans le traitement des maladies vénériennes,

'a paru plus efficace, lorsque j'ai eu recours au muriate du mercure corrosif, de préférence aux sels mercuriaux préparés par d'autres acides : peut-être, au reste, est-ce une prévention qui tient à une crainte naturelle d'abandonner un remède éprouvé pour lui préférer un autre qui l'est moins, ou qui ne l'est pas du tout.

Quant au traitement des maladies scrophuleuses, des observations nombreuses m'ont appris que l'usage des mercuriaux

proposés par Bordeu, par Bouvart et par d'autres médecins célèbres qui les avoient précédés, qui ont vécu de leur temps, ou qui leur ont succédé, étoient réellement très-efficaces, mais que leur efficacité étoit bien mieux prononcée, plus frappante, quand pendant leur usage le malade prenoit aussi des anti-scorbutiques, sur-tout réunis aux amers. J'ai donc prescrit ces deux remèdes en même temps, et tantôt je conseillois les préparations mercurielles en bol, l'oxide de mercure sulfuré noir, le muriate de mercure sublimé doux, les frictions mercurielles, même la solution dite de Van-Swieten, quelque-fois le syrop de Belet, en même temps que je prescrivois l'usage des sucs des plantes anti-scorbutiques, lorsque la saison le permettoit, et dans d'autres temps l'usage du syrop anti-scorbutique.

Mais comme il arrive souvent, et surtout chez les enfans, que des traitemens aussi composés ne sont pas suivis, ou mal exécutés, j'ai pendant long-temps fait réunir à une cuillerée à bouche, ou environ, demionce de syrop anti - scorbutique du codex de Paris, une cuillerée à café, ou deux gros de syrop mercuriel, dit de Belet, et

cela une, deux et trois fois le jour, selon qu'il paroissoit nécessaire d'augmenter l'intensité du remède, relativement à celle du mal, et à la force du malade. Je conseillois en même temps l'usage habituel d'une boisson amère et apéritive de houblon, de garance, de gentiane ou autre.

J'ai terminé par recommander de réunir en un syrop les anti-scorbutiques et le mercure avec les plantes amères, et en supprimant l'ail qui entre dans la composition de quelques syrops anti-scorbutiques ; et depuis quelque temps, comme je l'ai dit précédemment, on emploie dans cette réunion la solution de muriate de mercure corrosif, à un grain seulement par chopine, quand le vice scrophuleux est seul, ou du moins que le vice vénérien n'est pas autrement prononcé, et l'on augmente la dose lorsque ce vice est plus apparent, sans pour cela interdire les autres préparations mercurielles, et les frictions mêmes, si je les juge à propos ou nécessaires, et préférables à l'usage dudit syrop. Ce qu'il y a de bien assuré, ou pour mieux dire, ce qui est démontré par les observations rapportées dans mon ouvrage sur le rachitisme, et

par beaucoup d'autres que j'ai recueillies depuis, et que je recueille encore tous les jours, c'est qu'en dirigeant sur ces principes le traitement des écrouelleux, des rachitiques, même de certains phtisiques d'origine, j'ai obtenu et j'obtiens journellement des succès étonnans; succès que je n'ai jamais eus, ni par l'extrait de ciguë, ni par d'autres préparations si vantées par des médecins.

Mais les avantages de ce traitement n'excluent pas l'usage d'un cautère, ni celui des eaux minérales, telles que celles de Barèges, dont Bordéu a célébré les heureux effets, et qui ont réellement parfaitement réussi à divers malades que j'y ai envoyés. Ce traitement opère aussi des effets d'autant plus heureux, qu'il est secondé d'un régime convenable, et que le malade se livre aux exercices qui peuvent aider au développement de ses forces, et rendre à ses membres leur direction naturelle.

J'ai traité de ces points essentiels du régime et de la gymnastique, avec d'autant plus de soin, que l'on étoit généralement dans la mauvaise habitude de nourrir les rachitiques avec des laitages et autres

240 Dissert. sur le syrop Mercuriel.

incrassans, et que non-seulement on ne tiroit pas parti des mouvemens de leurs membres, qui pouvoient leur être si utiles, mais que de plus on les gênoit par des machines dont l'usage seul eût souvent pu les rendre difformes.

Voilà, Monsieur, quelques remarques que j'ai cru devoir vous communiquer en réponse à vos observations; je vous en remercie en particulier, et je crois que le public vous en devra de la reconnoissance.

FIN,

polonfilmer and

TABLE

DES MATIERES.

AVANT-PROPOS,

pages v

OBSERVATIONS Pratiques sur les Maladies Scrophuleuses, 1

Histoire des ouvertures de cadavres qui démontrent les altérations morbifiques dépendantes de la constitution scrophuleuse, principalement dans les jeunes sujets, 19

OBSERV. I^{ere}. Engorgement du nez, du col, de la lèvre supérieure et des oreilles, 23

II. Glandes du col abcédées, avec embarras de l'hypocondre droit, et éruptions dartreuses, 25

III. Ulcère de la glande sous maxillaire, 27

IV. Ulcère à la glande sublinguale, avec carie de la face interne de la máchoire inférieure, 29

V. Sur une tumeur à la partie antérieure du col, 50 VI. Ulcère de la glande thyroïde avec carie du cartilage, pages 32

- VII. Engorgement considérable à la partie inférieure du col, avec commencement de phtisie,
- VIII. Ulcères chancreux aux parties latérales du col et autres accidens, 38
- IX. Ulcère fongueux sur les parties latérales du col, 43
- X. Sur une ophtalmie chronique et autres accidens occasionnés par le vice scrophuleux, 45
- XI. Commencement de phiisie scrophuleuse, 52
- XII. Phtisie scrophuleuse, avec alteration dans les os, 54
- XIII. Ulcère fistuleux à l'articulation du bras avec l'omoplate, 56

 XIV. Luxation consécutive du radius. 58
 XV. Tumeur par congestion à l'articulation du coude, 60

XVI. Tumeur à la mamelle,62XVII. Ulcère fistuleux à la mamelle,64

242

DES MATIÈRES. XVIII. Atrophie du testicule droit, avec engorgement à l'épididyme, pages 67 XIX. Engorgement considérable aux testicules, et comme squirreux, 70 XX. Luxation consécutive du fémur, 73 XXI. Tumeur dure et indolente à la partie supérieure interne de la cuisse, avec douleur au genou, 85 XXII. Engorgement à l'articulation du genou gauche, 87 XXIII. Ramollissement a l'articulation du genou droit (au lieu de 98), 89 XXIV. Ulcère fistuleux, avec ramollissement de l'articulation du pied avec la jambe, 93 XXV. Ulcère à la malléole externe, avec carie et ramollissement, 95 XXVI. Tuméfaction des os du métatarse, et ulcère avec carie à l'articulation du gros orteil, 98 XXVII. Ulcère fistuleux aux quatrième et petit orteils. 101

TABLE

244

OBSERVATIONS Pratiques sur les Maladies Rachitiques compliquées avec le vice serophuleux, pages 103

Autopsie cadavérique, ou résultats des dissections anatomiques des jeunes sujets morts du rachitisme scrophuleux, 116

- OBSERVATION I^{ere}. Affection rachitique et écrouelleuse, répandue dans différentes parties du corps, avec des ulcères fistuleux, 120
- 11. Dérangement de la configuration de la colonne vertébrale dans la région dorsale, à la suite d'une éruption cutanée, 122
- III. Déviation des vertèbres cervicales, avec gonflement dans les extrémités des os du genou, 125
- IV. Clavicules saillantes, taille perdant insensiblement sa rectitude naturelle, 127
- V. Tortuosité des vertèbres lombaires avec foiblesse des extrémités inférieures, 129
- VI. Commencement de gibbosité à la portion de la colonne épinière située dans la région des lombes, suivie d'une demiparalysie des extrémités inférieures, 131

DES MATIÈRES. 245

 VII. Déviation de la colonne vertébrale, compliquée d'une tumeur par congestion, située à l'aisselle droite, et qui avoit atrophié le bras, pages 134

VIII. Ampliation de la tête et colonne épinière courbée en devant, 141

IX. Tête volumineuse, poitrine déjetée, facultés intellectuelles suspendues, 143

X. Difformité de la poitrine, et gonflement des articulations, 146

XI. Colonne vertébrale courbée latéralement de gauche à droite dans la région dorsale, jambes arquées, genoux déjetés en dedans, 147

XII. Epine du dos courbée en devant, jambes et cuisses contournées, avec des nodosités sur les tibia, 152

XIII. Nodosité entre la dernière vertèbre dorsale, et la première lombaire, avec élévation de l'épaule droite, 155

XIV. Taille entièrement contrefaite. Systêmes osseux et glanduleux généralement affectés, 157

TABLE

XV. Sur une gibbosité de la colonne vertébrale dans la région dorsale, 160

XVI. Sur une difformité du sternum et des côtes, avec élevation d'une des deux hanches, pages 162

XVII. Sur une affection rachitique, accompagnée d'accès épileptiques, 164

XVIII. Dépression de la colonne vertébrale, tête petite, avec des accès épileptiques, 166

XIX. Atrophie du bras droit, et raccourcissement du tendon d'Achille, 169

XX. Commencement de nodosité aux dernières vertèbres lombaires, avec paralysie des extrémités inférieures, 173

XXI. Sur une courbure des vertèbres lombaires, avec paralysie de l'extrémité inférieure droite, 177

XXII. Charpente osseuse de la poitrine viciée, avec une dépression sensible au sternum, 179

XXIII. Premier période de phisie pulmonaire produite par une mauvaise conformmation du thorax, 181

246

DES MATIÈRES. 247 XXIV. Sur une inclinaison de la taille, avec gonflement des extrémités antérieures des clavicules, et commencement de phtisie, pages 183 XXV. Gonflement des os du rachis, avec commencement de déviation, 185 OBSERVATIONS Pratiques sur les maladies chancreuses, 188 OBSERVATION Iere. Ulcère chancreux sur le ibid. front, stollar a II. Ulcère-chancreux à la joue gauche, 190 III. Ulcère chancreux sur le dos du nez, 194 IV. Ulcère chancreux sur les ailes du

nez, 196

V. Ulcère chancreux au tiers inférieur de la face externe du bras gauche, 198

VI. Sur un ulcère chancreux et rongeant à la face interne du bras, 200

VII. Sur un ulcère chancreux à l'anus, 205

VIII. Sur un ulcère chancreux et rongeant au tiers (inférieur de la jambe droite, 211 248 TABLE DES MATIÈRES.

DISSERTATION sur le syrop mercuriel dit de Belet, par M. E. J. B. BOUILLON - LAGRANGE, page 374 de la Société des Pharmaciens de Paris, pages 216

Lettre de M. PORTAL à M. BOUILLON-LAGRANGE, page 397 du Journal de la société des Pharmaciens de Paris, 234

Fin de la Table des Matières.

1). L'lecre chancrete à la joue arriche. 3 go

IV. Elease chamereix sur les ailes du

V. Dledre Shandrens an tiers in fier de

V hasternain alcore ellenereux j et rongeant

à la fisee interne du bras ; 200

(HII. Sur an ulcère chancreux et rongeant

au tiers inférieur de la jambe circitle s

la fave externe duching gauche.

The Burn and all all the

Dicere chancreus sur la cos dis

unarrente allerda

1 111

211

